12ème année
No 46

MONTRÉAL
Juin 1926

Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

SOMMAIRE

Pages
125— I. La France Catholique ..... Jacques de Dampierre
141— II. Les forces hydrauliques de la Province de Québec.. Olivier Lefebvre
152— III. L'OEuvre des Bons Livres..... Olivier Maurault, p.s.s.
178— IV. Le Paysan Français..... Comte Serge Fleury
202— V. Les Romanciers Russes et la Révolution..... Maurice Olivier
217— VI. La Jeunesse et le Goût des Sciences..... Dr Georges Baril
228—VII. Optimisme Chiffré ..... Armand Circé
246—VIII. Revue des Livres .....

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

COMITÉ DE DIRECTION :

Président : Mgr J.-Vincent Piette, Recteur de l'Université de Montréal.

Membres : MM. Aurélien Boyer, Principal de l'École Polytechnique.
Augustin Frigon, Directeur de l'École Polytechnique.
Arthur Amos, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.
Victor Doré, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
Alfred Fyen, Professeur à l'École Polytechnique.
Léon-Mercier Gouin, Avocat.
Théo.-J. Lafrenière, Professeur à l'École Polytechnique.
Olivier Lefebvre, Ingénieur en chef, Commission des Eaux courantes.
Olivier Maurault, p. s. s. Professeur à l'Université de Montréal.
Édouard Montpetit, Professeur à l'Université de Montréal
Antonio Perrault, Professeur à l'Université de Montréal.
Arthur Surveyer, Ingénieur Conseil.

COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION :

Président : Arthur Surveyer.

Membres : MM. Édouard Montpetit, Arthur Amos, Augustin Frigon, Olivier Maurault, Théo.-J. Lafrenière, Antonio Perrault, Olivier Lefebvre, Léon-Mercier Gouin.

Rédacteur en chef : Édouard Montpetit.

Secrétaire de la rédaction : Léon-Mercier Gouin.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST FIXÉ A $3.00 DOLLARS POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, A $4.00 DOLLARS POUR TOUS LES AUTRES PAYS.
LE NUMÉRO 75 SOUS.

La *Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an : en mars, juin, septembre et décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession.

La Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

Pour les abonnements, publicité, collaboration et autres renseignements, s'adresser au :

Secrétaire général : Augustin Frigon,
École Polytechnique,
228, rue Saint-Denis,
Montréal.

NOUVEAU LOCAL

Nous sommes déménagés aux numéros

30-32, Notre-Dame ouest

Les départements sont en plein service comme autrefois, nos rayons de livres se réassortissent tous les jours et nous recevons les nouveautés continuellement.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs

32 Notre-Dame Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Ecole de Pharmacie

Université de Montréal

L'Ecole de Pharmacie donne l'enseignement de toutes les sciences pharmaceutiques et qualifie en tout point l'étudiant pour la licence ainsi que pour les grades de bachelier et de docteur en pharmacie.

Son programme comprend la matière médicale, la toxicologie, la botanique, la pharmacie théorique et pratique, la physique, la chimie minérale, organique et biologique, théorique et pratique ; travaux de laboratoire : analyses, essais, titrages, identifications, etc.

A. J. LAURENCE,
Directeur.

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Canada)

Membre de l'Association nationale des Facultés dentaires américaines

Cette Faculté est la seule en Amérique donnant l'enseignement dentaire en langue française. On y reçoit en 4ème année des diplômés étrangers, désireux d'obtenir le doctorat en chirurgie dentaire (D.D.S.).

L'Université vient de consacrer une somme de trois cent mille dollars pour une nouvelle installation de l'enseignement dentaire en rapport avec le progrès de la dentisterie moderne.

Pour prospectus et informations, écrire au Doyen,

Le Dr EUDORE DUBEAU
380, rue ST-HUBERT, Montréal, Can.

Pour vous tenir au courant du mouvement scientifique

lisez les articles documentés de

"LA SCIENCE MODERNE"

Revue Mensuelle illustrée

paraissant en France, en Belgique, en Suisse et au Canada.

ABONNEMENT: $3.50

Chez DEOM FRÈRE
251 Ste-Catherine est, Montréal

ou aux bureaux de la Revue
365, ST,HUBERT, - - MONTRÉAL

Université de Montréal

L'hôpital de l'Ecole Vétérinaire est ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 4 h. de l'après-midi.

CLINIQUE GRATUITE

Tous les mardis et vendredis, de 8 h. à 12 h. du matin. (entrée $0.25). Sous la direction du professeur F. T. DAUBIGNY, M.V.

Entrée générale

75, RUELLE PROVIDENCE

Téléphones { Hôpital Est 4005. Ecole Est 7129

ECOLE DES
Hautes Etudes Commerciales
DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Délivre des diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES."

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "l'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux **élèves méritants**

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale, anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit Commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au directeur des Etudes.

399, Avenue Viger, Montréal.

Le

Tabac à priser Copenhagen

est le meilleur au monde

PUR ET DÉLICIEUX



Revue Trimestrielle Canadienne

MONTRÉAL

JUIN 1926

LA FRANCE CATHOLIQUE

Au moment où le Congrès Eucharistique réunit à Chicago les représentants éminents de l'Eglise Catholique dans les divers pays du monde, qu'il soit permis à un catholique Français de rappeler ici brièvement quel a été dans le passé, quel est encore dans le présent le rôle de ce que l'on a souvent, mais assez inexactement appelé "l'Eglise de France".

Considérée en tant que société de fidèles catholiques faisant partie d'un même Etat, professant une même foi et vivant une vie religieuse commune, l'Église de France n'est en effet qu'un membre de l'Eglise romaine, catholique et apostolique. Elle reconnaît, elle n'a jamais failli à reconnaître pour son chef spirituel, pour gardien du dogme, le Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ.

Mais elle est aussi essentiellement nationale, en ce qu'elle a contribué, tout à la fois par son esprit et par ses institutions, à façonner le caractère particulier de la nation française. Dès le plus haut Moyen Age en effet et tout au long des siècles, ses monastères se peuplent d'érudits, de chercheurs auxquels nous devons de connaître notre histoire, de colons qui ont fertilisé notre sol, d'œuvres réparatrices et de charité Lorsque l'univers s'élargit, elle essaime par milliers des missionnaires qui vont porter aux peuples nouveaux, avec la foi chrétienne, le respect de la France, Maîtresse des Universités, monopole dont elle eût pu se servir comme d'une arme, elle en fait un instrument d'unité doctrinale et de cohésion française. Enfin, sans faillir à l'orthodoxie elle traverse les terribles convulsions religieuses qui désolent la chrétienté, comme plus tard, lors de nos propres crises nationales, elle saura braver la misère, l'exil et la

mort. Le gallicanisme — si l'on a parfois voulu — ou cru pouvoir — donner à ces expressions "Eglise gallicane", "libertés gallicanes" et, plus expressément encore, "gallicanisme" un sens d'aspiration séparatiste, de particularisme doctrinal, il semble que l'on a quelque peu méconnu la réalité historique et peut-être détourné ces mots de leur acception première. Il n'y eut en somme dans les erreurs de ce temps qu'un excès de protection du pouvoir civil sur l'Église, mais qu'on eut le tort de vouloir exprimer en formules théologiques.

"Les rois de France — a dit Bossuet dans sa *Défense de l'Eglise gallicane* — depuis Clovis, ont été chrétiens catholiques, et plusieurs fois même très zélés pour la religion. Leur puissance, qui est la plus ancienne et la plus ferme, les a mis en état de mieux protéger l'Église." Cette protection s'est en effet maintes fois affirmée par des actes. Mais, pour qu'elle fût efficace, il fallait que les chefs de la monarchie française pussent étayer leur autorité de toutes les forces nationales. C'est leur honneur d'avoir reconnu que l'Église en était une, comme c'est l'honneur de l'Église de France de s'être associée, en même temps qu'à sa vie religieuse, à la vie sociale du pays.

De pieuses libéralités: dons, legs, fondations avaient, par accroissement séculaire, apporté à l'Église de France — et principalement au clergé régulier — des biens considérables, encore que l'importance en ait souvent été exagérée. Au moyen-âge et dans les siècles qui suivirent à la possession foncière s'attachaient généralement des droits seigneuriaux, féodaux ou juridictionnels. Par exemple: certains bénéfices relevaient du roi, d'autres de l'ordinaire (l'évêque), quelques-uns de seigneurs particuliers, quelques autres enfin du Saint-Siège directement. A des titres divers: vacances de sièges, de bénéfices, aumônes, quêtes, parfois impôts directs, les papes percevaient d'importantes redevances. En outre, la nomination des titulaires et la collation des évêchés et des bénéfices, les appels et citations en Cour de Rome leur conféraient parfois une sorte de juridiction temporelle dont s'inquiétèrent de bonne heure les successeurs de Clovis.

Pour parer aux conflits qui naissaient de cette situation, les souverains français s'efforcèrent de réagir par l'établissement de concordats passés avec le Saint-Siège et destinés à délimiter leurs droits réciproques: les droits du pouvoir spirituel etceux du temporel.

Les concordats — Assez communément, on dit qu'il y a eu en

France quatre concordats: la "Pragmatique Sanction" de Saint-Louis (1269); celle de Charles VII, qui reproduit la précédente; le concordat de 1516, entre le Pape Léon X et François Ier; enfin celui de 1801, passé entre Pie VII et le Premier Consul. C'est ce dernier qui pendant 104 années à servi de Charte à l'Église de France. On ne peut faire état du concordat de 1817, négocié entre le Cardinal Consalvi et le Comte de Blacas. Destiné à remplacer celui de 1801 et reproduisant à peu près intégralement le concordat de 1516, il ne fut pas voté par la Chambre des Députés.

C'est à tort que l'on fait figurer les deux Pragmatiques parmi les concordats; ce furent des édits (émanant de la seule autorité royale) et non des contrats synallagmatiques (à obligation bi-latérale — caractère essentiel du concordat).

Indiscutée pendant plusieurs siècles, l'authenticité du premier de ces documents a paru de nos jours moins certaine. Historiquement toutefois la Pragmatique de Saint-Louis demeure la base des anciennes coutumes de l'Église de France titrées "Libertés gallicanes", admises par le Concile de Constance (1414), mais rejetées par le Concile de Trente (1545-1563) — dont, pour ce motif, les actes ne furent pas reçus en France. On y trouve, entre autres dispositions, prescrites les élections ecclésiastiques et collations de bénéfices par les chapitres; — interdite la simonie; — interdite la levée directe par la cour romaine "d'impôts perçus dans les églises du royaume — si ce n'est pas cause raisonnable, pieuse et urgente... et du libre consentement du roy et de l'Église du royaume". Cette dernière prohibition visait particulièrement une redevance annuelle connue sous le nom d'"Annates".

Quelques dispositions allongèrent par la suite la liste des articles de la Pragmatique Sanction, dont certaines portaient interdiction de recevoir les "bulles, lettres apostoliques et actes des conciles" sans l'agrément du roi, — et d'adresser tout appel direct à la cour romaine. D'autres attribuaient au roi le jugement en dernier ressort des "affaires de discipline ecclésiastique", et réglaient les "appels comme d'abus".

Contre le caractère restrictif des dispositions de la Pragmatique, les papes avaient parfois élevé des protestations demeurées vaines. En 1515 cependant les affaires d'Italie avaient amené le roi François Ier à Bologne; il y eut avec le Pape Léon X (Jean de Médicis)une entrevue où furent étudiés et arrêtés le principe et les bases du concordat de 1516. D'importantes atténuations aux rigueurs de la

Pragmatique Sanction y furent introduites: abolition des élections chapitrales; — attribution au roi des nominations aux évêchés et aux bénéfices, mais avec réserve au Saint-Siège de l'institution canonique; — rétablissement des "Annates" et des appels au Pape. Dans l'ensemble la nouvelle constitution comprenait 36 articles.

Il n'apparaît guère discutable que, en matière spirituelle ou dogmatique, ou même purement disciplinaire, le Saint-Siège doive pouvoir communiquer avec les évêques directement. Même avant que le Concile du Vatican (1870) eût fait un dogme de l'infaillibilité pontificale elle n'était aucunement mise en doute. Seule restait indécise la question de la suprématie des conciles sur le Pape ou du Pape sur les conciles. On sait que le même concile du Vatican se prononça en faveur de la suprématie du Saint-Siège.

Le concordat de 1516 fut difficilement accepté en France; après plusieurs refus le Parlement de Paris ne se décida à enregistrer les lettres royales qu'en 1529, et sur un ordre formel du roi (lettres de jussion). Avec quelques modifications, ultérieurement introduites, le nouvelle constitution demeura jusqu'à la Révolution le code ecclésiastique de l'Église de France.

Contrairement à ce qui se voyait partout ailleurs, le clergé français formait un ordre dans l'État — le premier des trois ordres, bien que le moins nombreux. Ainsi se trouva-t-il exercer sur les affaires temporelles une influence parfois considérable et souvent bienfaisante. A l'époque des guerres de religion qui ensanglantèrent la seconde moitié du XVIème siècle, alors que les clergés germaniques désagrégés et dissociés, furent impuissants à enrayer les progrès de la Réforme, le clergé de France, par l'autorité discrète de son bloc à peine entamé, préserva le royaume de l'interdit dont le menaçait Grégoire XIV au cas où un Prince protestant recevrait la couronne (Assemblée de Chartres — 1591); il contribua ainsi grandement à préserver la France du schisme.

La régale — Sous Louis XIV, une affaire d'ordre ecclésiastique créa entre le Saint-Siège et le monarque un différend qui, pénible seulement au début, prit par l'opiniâtreté des tenants une tournure extrêmement grave.

La "régale" était le droit que possédaient les rois de France de percevoir les revenus de certains évêchés vacants — ou abbayes — et de pourvoir, autant que durait la vacance, aux bénéfices simples (à la collation de l'évêque). En 1673, le chancelier d'Aligne avait scellé un édit qui soumettait à la règle tous les évêchés de France.

Leurs églises en étant exemptes, les évêques d'Alais et de Pamiers refusèrent de s'y soumettre. Ils n'avaient pas encore prêté le serment de fidélité: motif de vacance. Ils s'adressèrent à Innocent XI qui soutint leur cause. Leur mort ne termina point le litige. Entre les vicaires généraux pourvus et non pourvus la querelle recommença, plus vive. Les uns en appelèrent à Rome, les autres au pouvoir royal. Aux bulles pontificales, le roi riposta par des arrêts du Parlement.

Une assemblée du Clergé, convoquée en 1682, s'était prononcée pour la thèse royale, avait accepté l'extension de la régale — temporelle — à toutes les églises du royaume et formulé quatre résolutions (maximes) qui parurent attentatoires à l'infaillibilité du pape. Innocent XI les cassa. En 1687 la contestation surgie à propos des franchises des ambassadeurs de France à Rome vint encore aggraver le malaise — si bien qu'à la mort d'Innocent XI, (1689) vingt-neuf diocèses français étaient privés de pasteurs capables d'exercer les fonctions épiscopales.

Lorsque l'on vit les papes Alexandre VIII et Innocent XII conserver l'attitude silencieuse de leur prédécesseur, lorsque des bruits coururent que certains membres du Parlement militaient en faveur d'une rupture officielle avec Rome, l'anxiété fut vive en France. Avec facilité, les évêques non pourvus de bulles (32) obtinrent du roi l'autorisation de s'incliner individuellement devant l'autorité souveraine du chef de l'Église. La déchirure fut écartée et la tension prit fin.

Ce furent les seuls démêlés que Louis XIV eut avec Rome et, l'alerte ayant été chaude, entre l'Église de France et le pouvoir, nul autre désaccord ne surgit. Mais pour d'autres motifs le clergé français eut à souffrir encore de douloureuses et retentissantes épreuves.

Le Jansénisme — Vers 1552, en même temps que s'accentuaient les premiers progrès de la réforme protestante, la question janséniste vint ajouter au trouble religieux par des disputes scolastiques.

Un docteur de Louvain, Michel Bay ou Baïus, avait émis sur la grâce et la prédestination des propositions qui tendaient à admettre la suppression du libre arbitre, autrement la négation de la liberté et de la responsabilité de l'homme. Déférées en cour de Rome, soixante-seize propositions contenues dans son livre avaient été condamnées par Pie V. Quelques années plus tard, quelques-unes des propositions de Baïus furent reprises par Jansénius, évêque

d'Ypres, dans un copieux ouvrage sur saint Augustin, à qui Jansénius prétendait attribuer la paternité de la théorie condamnée. Condamné à Rome en 1641, après sa mort, le livre de Jansénius n'eût peut-être jamais été connu à Paris si Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, aumônier de Port-Royal, ne s'en était fait l'apôtre et surtout n'avait gagné à sa cause des écrivains tels que Antoine Arnault (dont la sœur, la Mère Angélique, était Abbesse de Port-Royal), Nicole, Le Maistre de Sacy et surtout Pascal.

Après la condamnation par la Sorbonne, d'où fut exclu Arnauld, puis par Innocent X, de cinq propositions du Livre de Jansénius, et malgré la dispersion des religieuses de Port-Royal, un certain calme se fit, grâce à la bienveillance de Clément IX à l'égard de quatre évêques qui avaient versé dans l'erreur. Mais, en 1705, la guerre reprit et dans cette nouvelle phase se trouvèrent engagés, avec plusieurs autres prélats français, Bossuet, Fénelon et le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, ainsi que le célèbre Père Le Tellier, confesseur du roi. Cette période se signale encore par la suppression de Port-Royal (1709) et la publication, par le pape Clément XI, de la célèbre bulle *Unigenitus* (1713) condamnant 101 propositions renfermées dans un livre du Père Quesnel, de l'Oratoire, ami d'Arnauld, "Réflexions morales sur le Nouveau Testament".

Le quiétisme — Ainsi que l'on peut le remarquer, l'affaire janséniste, par sa durée, était devenue connexe de l'affaire de la régale. Entre temps, une troisième dispute religieuse — l'affaire du Quiétisme — était survenue, qui avait encore, en dépit de son nom, contribué à échauffer les esprits et à perpétuer les désaccords. Le Quiétisme, imaginé par Madame Guyon, semblait conduire à une inertie complète de l'âme par le renoncement à la vie extérieure: ainsi aboutissait-il à une sorte de fatalisme. L'illustre auteur du "Télémaque" et des "Maximes" lui dut d'être censuré par la Cour de Rome en 1699. Bossuet et lui eurent la réciproque douleur de s'y trouver en vive divergence.

Puis, peu à peu, après la mort de Louis XIV et de celle des grands lutteurs qui y avaient pris part, grâce sans doute à l'action du temps et des événements, ces disputes théologiques s'éteignirent dans un oubli relatif. Réfugié dans les milieux parlementaires et de judicature, le Jansénisme aura, au XVIIIème siècle, un réveil politique et religieux contre les Jésuites (1764); contre la Monarchie et l'Église de France (1798 constituants).

Les réformateurs — Entre temps l'Église de France avait subi

la bienfaisante influence de trois pieux personnages dont, par des moyens divers, l'action fut également régénératrice.

Celui qui devait être saint-Vincent de Paul était né près de Dax (Landes) en 1576. Il était déjà prêtre lorsque, fait prisonnier par des pirates tunisiens, il avait converti son maître qui l'avait ramené en France. Ayant accompagné à Rome le vice-légat d'Avignon, il reçut du pape une mission pour Henri IV. Demeuré à Paris, il se livra dès lors à sa vocation, la charité. Aumônier de Marguerite de Valois, curé de Clichy, il institue la confrérie du Rosaire; curé de Châtillon-en-Bresse, il fonde la confrérie de la charité; missionnaire, il essaie dans les diocèses de Beauvais, Soissons et Sens l'Oeuvre des "Missions intérieures", aujourd'hui "diocésaines", d'abord "Collège des Bons Enfants", puis "Congrégation des Lazaristes" ou "Pères de la Mission". Aumônier-général des galères depuis 1619, il avait vu la misère sous ses aspects les plus navrants. La création des "Filles de la Charité" fut un fruit de sa piété apostolique; aujourd'hui leur cornette blanche est connue dans le monde entier. On lui doit encore l'"Oeuvre des Enfants trouvés". Président du Conseil de Conscience, le bon "Monsieur Vincent" mourut en 1660, surnommé par ses contemporains l'"Intendant de la Providence".

Contemporains de saint Vincent de Paul, l'abbé Olier (1608-1657) et l'abbé de Rancé (1629-1700) s'attaquèrent plus exclusivement à l'affaiblissement de la discipline — conséquence inévitable des longues luttes religieuses. Par la réforme de l'abbaye de la Trappe (1662) où il introduisit, avec les plus austères pratiques, la double règle du travail manuel et du silence absolu, l'abbé de Rancé fut le promoteur d'un retour à l'austérité primitive qui, avec des tempéraments divers, gagna bientôt les autres monastères.

L'abbé Olier — Monsieur Olier — écrivain ecclésiastique et ami de saint Vincent, se voua au même rôle à l'égard du clergé séculier. En 1642, il créa le séminaire de Vaugirard, destiné à former des jeunes gens au ministère sacerdotal par une instruction canonique étendue et solide et la pratique d'une discipline sévère. Pourvu la même année de la cure de Saint-Sulpice, il fonda dans cette paroisse, en 1645, le séminaire qui en porte le nom et l'église actuelle, dont Anne d'Autriche posa la première pierre.

Dix ans plus tard, la renommée des Sulpiciens porta l'abbé Olier à résigner ses fonctions sociales pour s'attacher à la création de huit autres institutions semblables, dont une à Montréal (Canada).

La 1ère persécution — Près des deux tiers du XVIIIème siècle

s'écoulèrent sans conflit sérieux entre l'Eglise de France et le pouvoir royal, ni entre celui-ci et le Saint-Siège. Mais en 1762 un orage éclata, où les Jésuites — jalousés pour le succès de leurs collèges — furent les victimes de la rivalité qui mettait aux prises le Parlement et le ministère Terray-Maupeau et, par répercussion, la Cour.

Moins de trente ans plus tard, la Révolution naissante votait la "Constitution civile du Clergé" (12 Juillet 1790). Elle avait été précédée de la mise des biens du clergé "à la disposition" de la nation, et de la suppression des congrégations. L'oeuvre de la Constituante comportait quatre articles : Répartition nouvelle des diocèses et cures; — Elections, consécrations, serments; — Traitement des ministres; — Loi sur la résidence. Négation de l'obédience au Saint-Siège par la suppression de l'investiture pontificale, le vote de la nouvelle constitution fut immédiatement suivi du refus, par les évêques et l'immense majorité des prêtres, de prêter le serment constitutionnel, puis de sa condamnation par le pape (1791). Conséquences : mise hors la loi du clergé "réfractaire"; — guerre civile dans tout l'ouest de la France; — persécution sanglante qui valut à l'Eglise de nouveaux martyrs.

L'anarchie religieuse dura jusqu'en 1801. Depuis 1795, toutefois, un souffle nouveau se faisait sentir. Ni le culte de la Raison, ni celui de l'Etre suprême n'avaient été pris au sérieux, mais le public avait, au contraire, fait bon accueil à la restauration de la liberté des cultes et à la réouverture des églises (non aliénées).

Le Concordat de 1801 — Le Concordat, passé en 1801 entre le Premier Consul et le pape Pie VII, rendait à l'obédience pontificale le clergé français; mais il modifiait profondément la répartition et le nombre (très réduit) des diocèses; il ne restituait point au clergé ses biens antérieurs et le soumettait à une sorte de tutelle alimentaire. Au moins lui conférait-il une existence fonctionnelle légale. Pour éviter un schisme, Pie VII se résigna. Mais, lorsque le pape demanda aux survivants de l'ancien épiscopat de renoncer spontanément à leurs sièges désormais supprimés, quatre sur dix s'y refusèrent. Entourés d'un troupeau restreint qui n'accepta ni le nouveau clergé, ni le Concordat, ces quatre prélats formèrent ce que l'on a appelé la "Petite Eglise".

Entre Napoléon et Pie VII un premier désaccord avait surgi en 1808. Pour avoir, en 1811, refusé l'investiture à des évêques choisis par l'empereur, le pape fut enlevé à Savonne, ramené en France et interné au château de Fontainebleau où il resta de 1812 à 1814.

Humiliée dans la personne de son chef spirituel, l'Eglise de France se détacha du régime impérial.

Naturellement escompté en faveur de la plus large restauration religieuse, le retour des Bourbons fut bientôt suivi d'une double tentative en vue de remplacer le Concordat de 1801 par celui de 1516 d'abord par son intégralité (1816), puis notablement modifié (1817). Le premier projet ne fut même pas soumis aux chambres; le second fut rejeté par celle des députés (1817).

L'enseignement — Une ordonnance de 1821 avait donné dans l'Université accès à l'élément religieux; entre les deux enseignements, des conflits surgirent, qu'envenima la politique. En 1827, une ordonnance (ministère Martignac) soumit les petits séminaires au régime universitaire; une autre exigea des membres du corps enseignant l'affirmation qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée: elle atteignit les "Pères de la Foi" — les Jésuites.

Avec la monarchie de Juillet (Louis-Philippe) s'ouvre l'ère des grandes luttes entre l'Église et l'État sur le terrain de l'enseignement. A la loi Guizot sur l'instruction primaire (1833) — loi restrictive des libertés acquises — les catholiques libéraux: Montalembert, Falloux, Lamennais, le P. Lacordaire répliquèrent en réclamant, contre le monopole universitaire, le droit d'enseigner, comme une conséquence de la liberté de conscience et de parole. En 1840 et 1844, cependant deux projets de loi leur apportant quelques satisfactions furent repoussés.

Mais les élections de 1846 ayant amené à la Chambre 146 partisans de l'enseignement libre, Mr. de Salvandy déposa un projet de loi, tempérant le monopole universitaire. La chute de Louis-Philippe en empêcha la discussion.

En 1850, pendant la période libérale de la seconde république, le programme des catholiques (liberté d'enseignement — liberté d'association) eut, enfin, une première satisfaction par le vote de la "Loi Falloux", défendue par Montalembert et appuyée par M. Thiers. L'enseignement secondaire et primaire était rendu libre et les conseils académiques, ouverts aux membres du clergé, devenaient électifs. Pendant trente ans, la loi libérale résista aux innombrables et furieuses attaques dont elle fut l'objet.

Le "Syllabus" — Elevé au souverain-pontificat en 1846, Pie IX avait vu, deux ans plus tard, ses États envahis et la république proclamée à Rome. L'appui de la France lui avait fait rendre sa capitale; mais à son libéralisme initial avait succédé une crainte

justifiée des principes subversifs sous tous leurs aspects. L'encyclique "Quantâ curâ" et le "Syllabus" (catalogue) qui l'accompagnait (8 déc. 1864) firent connaître les dangers qu'apercevait le pape dans les erreurs du temps présent, négatrices de la nécessité et du droit supérieur de la religion catholique. Le Syllabus en donnait la liste et prononçait contre elles l'anathème.

Le gouvernement de Napoléon III interdit la publication de la première partie de l'encyclique et du Syllabus en entier, comme renfermant des propositions contraires à la constitution impériale. Quant aux évêques — non seulement de France, mais du monde entier, — ils parurent divisés non sur l'acceptation, mais sur l'interprétation des documents pontificaux. Avec Mgr Dupanloup, beaucoup jugèrent que le pape ne condamnait que la fausse science, la civilisation sans mœurs et la liberté déréglée; d'autres, avec Mgr Pie, inclinaient à une interprétation plus rigoureuse et plus étendue.

Quelques années plus tard, le concile œcuménique du Vatican (1869-1870) défendait les droits de la raison contre les philosophies sceptiques et matérialistes, sanctionnait l'œuvre de protestation de Pie IX contre les excès de l'esprit moderne, et fortifiait l'unité de la Foi, par la proclamation de l'infaillibilité du Pape en matière "de foi ou de mœurs". Le vote eut lieu le jour même où la France déclarait la guerre à la Prusse.

Les années qui suivirent furent pour notre pays une période de recueillement et d'union. La création des Universités Catholiques et l'institution — celle-ci passagère — des jurys mixtes pour la collation des grades universitaires, votées par le Parlement d'abord, — furent trop tôt suivies d'une réaction antireligieuse. Par décret, fut ordonnée l'expulsion des congrégations non autorisées (1880); puis furent votées les lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882), et l'obligation du Service militaire (un an) imposée aux séminaristes (1889).

En 1878, à Pie IX avait succédé Léon XIII. Il eut la tristesse d'assister à ces premières étapes de la guerre religieuse en France, dont son successeur devait souffrir toute l'amertume. Ses premières encycliques sur les erreurs modernes (1878), le mariage chrétien (1880), la franc-maçonnerie (1884), la liberté humaine (1888) témoignaient de sa fermeté doctrinale et de son intérêt pour la politique sociale. Même, après les élections de 1889, il exhorta les catholiques français à accepter les lois constitutionnelles et à grouper

leurs forces au service des œuvres d'assistance et de mutualité — qui, depuis, ont pris en France un magnifique essor.

La Séparation — Deux ans après le vote de la loi qui frappait d'interdiction les congrégations non autorisées et leurs membres de l'incapacité d'enseigner, en 1903 — l'année même de l'élévation de Pie X — prenant occasion d'un différend avec le Saint-Siège à propos de nominations d'évêques, le gouvernement français rompit brusquement les relations diplomatiques avec le Vatican. Deux ans plus tard, la loi du 9 décembre 1905 abolissait — sans dénonciation préalable — le Concordat de 1801, la loi de Germinal an X et les articles organiques: statut légal du culte catholique en France.

La séparation était accomplie. En vertu des dispositions de la loi nouvelle, l'État supprimait le budget des cultes — institué cependant à titre de compensation — et se désintéressait de la nomination des évêques, du nombre et de la répartition des diocèses et des paroisses. Les édifices affectés au culte, devenus depuis la Révolution propriété nationale (État, département, communes), étaient gratuitement laissés à la disposition d'associations, légalement formées pour assurer l'exercice du culte — les "associations cultuelles".

Selon qu'ils étaient propriété ou jouissance précaire des établissements du culte, les biens mobiliers ou immobiliers les garnissant se trouvèrent répartis suivant une triple modalité:

à l'État, ceux qui en provenaient et que ne grevait aucune fondation pieuse;

à des établissements, ou services publics analogues, les biens grevés d'affectation, charitable ou autre, étrangère à l'exercice du culte;

aux associations cultuelles les menses, fabriques, conseils presbytéraux, consistoires, etc..... transférés avec leurs affectations, charges et obligations.

D'autres dispositions légales réglaient la question des dettes des établissements dissous, l'aliénation de leurs valeurs mobilières et immobilières, les cas de désaffectation, l'usage gratuit, mais restreint brièvement transitoire, des édifices de logement, la police des réunions, etc.....

L'Association cultuelle apparaît ainsi comme le pivot du nouvel édifice légal. Elle devait être constituée en conformité de la loi sur les Associations (1er Juillet 1901); avoir pour objet exclusif

l'exercice du culte; être numériquement composée d'après le chiffre de la population, etc...

La résistance.—Par l'encyclique "Vehementer" (11 février 1906), le pape Pie X, s'adressant "au Clergé et au Peuple français", éleva une première protestation contre la suppression du Concordat et les circonstances concomitantes de son vote, contre les confiscations qui allaient suivre. Il montrait les Associations cultuelles en opposition avec la hiérarchie ecclésiastique de l'Eglise et s'interposant dans son organisation intérieure "avec une tendance schismatique". De pénibles essais effectués, par la suite, n'infirmèrent point cette prévention du Pape. Aussi lorsque, six mois plus tard, par l'encyclique "Gravissimo officii" (10 août 1906), Pie X frappa d'interdiction les Associations cultuelles, la France catholique fut unanime à en décliner les périlleux avantages et refusa même de constituer les "mutualités ecclésiastiques", malgré l'offre du gouverbement de leur attribuer les 19 millions provenant de la "caisse des prêtres âgés ou infirmes" (confisqués) et les 50 millions des "fondations de messes".

Pour éviter — après les douloureuses scènes des inventaires— une fermeture des églises qui eût, en fait, entraîné la négation pour les catholiques du libre exercice de leur culte, inscrit à l'art. 1er de la loi de 1905, le gouvernement fit voter la loi du 2 janvier 1907 — basée sur un avis du Conseil d'État relatif aux Associations cultuelles dont le législateur avait consacré intangible le mode de formation, mais sans avoir spécifié que cette formation fût exigible. Puisque les Catholiques se refusaient à constituer des associations cultuelles, rien ne paraissait s'opposer à ce que la liberté du culte public leur fût assurés d'après les règles du droit commun, c'est-à-dire: a) au moyen d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901; b) par voie de réunions tenues sur initiative individuelle (lois du 30 Juin 1881 et du 2 janvier 1907). Enfin, quelques semaines plus tard, la loi du 25 mars 1907 supprimait pour toutes les réunions la déclaration préalable, obligatoire (et valable une année) en vertu de la loi de 1905.

Toutefois le Saint-Siège ne trouvait pas ces garanties suffisantes et son attitude passive perpétuait la résistance des catholiques de France d'une manière qui, tout en évitant les violences, n'en créait pas moins aux gouvernements un embarras croissant. La solution de cette crise n'intervint que du jour tout récent (1924) où une jurisprudence nouvelle, sanctionnée par le Conseil d'Etat et formel-

lement admise par le gouvernement lui-même, consacra pour la législation existante une application pratique admissible enfin comme conforme aux lois de l'Eglise.

La Détente.—Ainsi la prévoyante résistance du Saint-Siège eut pour résultat d'assurer à *toutes les religions* la libre pratique de leur culte, tout en les libérant de la gêne perpétuelle d'une formalité administrative.

Par la loi de 1907, la jouissance des édifices affectés à l'exercice du culte, avec leurs meubles, a été laissée, gratuite, à la disposition des ministres et des fidèles. Ainsi le ministre n'est plus un occupant sans titre juridique, mais bien un usager, avec les droits et les charges afférents à sa situation.

Malheureusement, bien qu'améliorée par celle de 1907 au point de vue de la libre pratique de la vie religieuse, la loi de 1905 ne l'avait pas été en atténuation des rigueurs de la "dévolution" (confiscation) des biens ecclésiastiques. Se fondant sur l'hypothèse que ne serait formée aucune association cultuelle catholique, le gouvernement avait fait voter la suppression des délais (1 an et 2 ans), impartis dans l'attribution définitive des biens, des menses, fabriques, etc... et des établissements ecclésiastiques: elle est devenue immédiate. De suite également ont été supprimées les indemnités de logement et les allocations réservées, en des cas déterminés, à certains ministres du culte. Les séminaires ont été privés des immeubles qu'ils occupaient — avec, il est vrai, la latitude de se transformer: les grands séminaires en établissements d'enseignement supérieur régis par les lois des 15 juillet 1875 et 18 mars 1880; les petits séminaires en établissements secondaires privés soumis à la loi du 15 mars 1850. Enfin, en négation des règles juridiques une loi du 13 avril 1908 vint conférer un effet rétroactif à certaines dispositions légales visant la dévolution des biens ecclésiastiques, notamment de congrégations.

Du jour au lendemain, en quelque sorte, les catholiques de France ont été privés d'une annuité de 35 millions qui, en exécution du Concordat, leur était inscrite au budget; ils ont perdu: 228,597,000 francs appartenant aux fabriques et menses paroissiales; — 93,334,000 frs aux menses archiépiscopales, des chapitres et séminaires; — 10,688,000 frs aux fabriques des cathédrales; — le logement gratuit pour les évêques, archevêques et curés; — soit au total 332 millions, auxquels il convient d'ajouter encore les 19,123,000 frs

de la caisse des Prêtres âgés ou infirmes et les 50 millions des fondations de messes.

Malgré ces conditions difficiles, les catholiques de France ont fait face à toutes les nouvelles charges. Plus nombreuses qu'au temps du Concordat, les églises sont encore plus fréquentées; des paroisses nouvelles ont été créées: les prélats et les prêtres ont été logés et honorablement soutenus; les œuvres de toute nature abondamment semées et la détresse secourue. La France catholique n'a pas même laissé décroître le nombre de ses missionnaires, qui la montrent de par le monde fidèle à ses traditions et assumant à elle seule tout près de la moitié de l'apostolat mondial.

La fidélité doctrinale.—Or au point de vue de l'unité doctrinale la loi de séparation aurait pu avoir en France des résultats funestes, par une dissociation des forces catholiques, à laquelle travaillait déjà un malaise, dont ce pays n'était ni la seule, ni la principale victime.

Importé d'Allemagne, imprégné de socialisme chrétien, de mysticisme religieux, du goût de la controverse dogmatique et d'une tendance inquiétante à accommoder la doctrine de l'Église avec les conquêtes — et les audaces — de la science, le *Modernisme* s'était insinué, depuis un quart de siècle environ, dans toute la Catholicité. Il suffit toutefois au souverain Pontife de porter quelques condamnations, d'ailleurs peu nombreuses, pour enrayer, en France, la propagation du mouvement dénoncé et frappé par l'encyclique célèbre "Pascendi" (8 sept. 1907).

C'est qu'autour du Pontife romain, la persécution elle-même venait d'agréger les évêques français et toute la France catholique. Comme autrefois, le bloc de l'Eglise de France demeura donc inaccessible à l'hérésie.

La renaissance.—Ainsi, au moment où allait en 1914 éclater la grande catastrophe qui devait dévaster la chrétienté (religio depopulata), les institutions religieuses en France s'accommodaient d'une situation de fait, dont le caractère précaire, bien loin de nuire à la foi, semble avoir tout au contraire stimulé l'activité des catholiques et resserré leur cohésion. Deux grands courants, l'un philosophique, l'autre social caractérisent cette brillante renaissance religieuse, que les épreuves et les sacrifices de la guerre ont encore accentuée dans les jeunes générations.

D'une part, une orientation des élites intellectuelles vers la pensée religieuse, orientation caractérisée *intérieurement* par la

défaveur "des théories positivistes et scientistes", ainsi que par le goût marqué dans la jeunesse universitaire française d'aujourd'hui pour les études de philosophie pure et notamment de philosophie thomiste; *extérieurement* par l'apparition d'une jeune littérature, puis d'écoles artistiques d'aspiration ou d'inspiration, non seulement spiritualiste, mais nettement catholique. Des philosophes comme Maritain, des historiens comme Georges Goyau, Louis Bertrand, des littérateurs comme René Bazin, Paul Claudel, Psichari, Péguy, des peintres comme Maurice Denis, Desvallières, s'affirment après des savants comme Pasteur ou Branly, comme des gloires de l'Eglise en même temps que de la France moderne.

D'autre part un souci de plus en plus actif de la jeunesse se marquait pour l'interpénétration chrétienne des classes sociales, confondues sur le terrain patriotique d'abord, pour la défense de la patrie envahie, mais aussi sur le terrain sportif, pour l'entraînement physique des générations nouvelles et sur le terrain professionnel, dans l'organisation syndicale de la défense des intérêts corporatifs. Partout, sous forme de patronages, sociétés sportives, cercles d'études, syndicats ou autres groupements, ce mouvement se caractérise et s'accentue dans le sens d'une application nouvelle de la charité sociale mettant au service de la collectivité laborieuse, l'élite intellectuelle et fortunée de la jeunesse chrétienne. Et l'on peut voir, par exemple, en 1924, la première fois dans l'histoire de l'Eglise de la France, défiler dans Paris et passer sous l'Arc de Triomphe national, comme une armée victorieuse, les délégations sportives de la jeunesse catholique française, masse disciplinée de vingt-huit mille jeunes gens, encadrés de leurs prêtres et de leurs aumôniers volontaires.

Un pareil renouveau ne pouvait aller sans atteindre les sommets les plus mystiques de l'héroïsme chrétien. Comme au plus beau moyen âge, des sanctuaires miraculeux, des saints, des martyrs devaient illustrer l'intime épopée de cette église militante. Le miracle de Lourdes, depuis à peine plus d'un demi-siècle, attire à nouveau vers la France, les fidèles dévots à la Vierge Marie. Le Sacré Cœur de Montmartre édifié entre les deux grandes épreuves françaises de 1870 et de 1914, demeure jusqu'à ce jour la seule basilique au monde consacrée au Sacré Cœur par une loi régulière émanant du parlement responsable d'un grand pays. L'apostolat presque deux fois millénaire du clergé séculier catholique a trouvé son symbole et son auguste patron dans la paternelle figure de

saint J.-B. Vianney, curé d'Ars, en France. Toute l'héroïque folie de la croix à qui les missionnaires de tous temps et de tous pays sacrifient leur jeunesse et leurs joies, n'a pas eu de plus sublime victime que le R. P. Charles de Foucault, l'apôtre du désert saharien. Toute l'exquise fraîcheur des roses du cloître, cueillies pour l'ornement du Tabernacle, n'a pas eu de plus merveilleuse incarnation que la "petite" sœur Thérèse de Lisieux, elle aussi notre contemporaine.

Se penchant vers le visage baigné de pleurs de la pécheresse, le divin Consolateur murmurait ces paroles éternelles: "Il lui sera beaucoup pardonné, car elle a beaucoup aimé". Il se peut que l'Eglise soit en droit de reprocher à la France d'avoir péché contre la Justice et contre la Prudence en ne faisant pas à Dieu dans sa politique la part souveraine qui doit revenir au Maître suprême de nos destinées. Du moins est-il permis aux Français d'espérer que Sa divine miséricorde tiendra compte de l'ardente charité qui essaime encore nos missionnaires par le monde, dévoue notre jeunesse à toutes les souffrances humaines et rallume dans le cœur de nos élites pensantes la lumière de l'éternelle Vérité.

JACQUES DE DAMPIERRE.

LES FORCES HYDRAULIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Dans un article sur les forces hydrauliques de la Province de Québec, il me semble que le côté économique est celui qui intéressera le plus vos lecteurs. Trop souvent il y a dans le public, quand on discute force motrice, une tendance à ne pas attacher à la question économique toute l'importance qu'il faut lui donner. C'est pourquoi, je ne donnerai pas ici une longue liste de toutes les chutes et rapides que l'on trouve sur les rivières de la Province et qui sont susceptibles de fournir à l'industrie la force motrice et la chaleur dont elle peut avoir besoin.

Je me propose d'indiquer d'une façon sommaire les sources principales de nos forces hydrauliques, et nous examinerons les conditions qui gouvernent ou justifient l'aménagement, la mise en œuvre de cette puissance disponible.

Laissez-moi répéter d'abord, que de toutes les ressources naturelles de la province de Québec, la force hydraulique est une des plus importantes. Elle a ce caractère particulier qu'elle se renouvelle sans cesse et que l'usage ou l'utilisation n'en diminue nullement la quantité. Nos forêts ne peuvent se renouveler que très lentement; nos mines ne se renouvellent en aucune façon, et quand on enlève pour un million de dollars de minerai la mine d'où cette extraction a été faite vaut un million de dollars de moins. Il n'en est pas ainsi de nos chutes d'eau. Quoi que l'on fasse, l'eau tombant sous forme de pluie ou de neige, continuera d'alimenter nos rivières pour couler vers l'océan, — d'où elle revient sans cesse par le phénomène de l'évaporation. C'est un cycle continu. Cette eau, toutefois, tombe en volume fort variable d'une saison à une autre. L'écoulement maximum se produit généralement au printemps lors des crues qui accompagnent la fonte de la neige, et le moindre débit, — celui d'étiage, — a lieu en hiver, généralement en mars.

Il convient de vous donner ici quelques chiffres sur l'épaisseur d'eau qui tombe dans cette province. Ce qu'on appelle la précipitation est mesuré aujourd'hui à 78 endroits dans la province, endroits qu'on désigne sous le nom de "postes météorologiques". A ces postes, on enregistre chaque jour la température minimum et

la température maximum: quand il pleut on mesure la pluie dane un instrument qu'on appelle "un pluviomètre". Quant à la mesure de la neige, elle est faite d'une façon toute spéciale et on compte qu'une épaisseur de 10 pouces de neige est égale à une épaisseur de 1 pouce d'eau. La moyenne de la précipitation qu'on enregistre dans la Province est d'environ 36 pouces par année. Cette eau est absorbée en partie par la végétation, elle est évaporée en partie, et environ la moitié coule dans nos rivières. C'est ce qu'on appelle le ruissellement. Le ruissellement est moindre que 50 pour cent de la précipitation dans les années de sécheresse, et il est plus de 50 pour cent dans les années pluvieuses.

DÉBIT DES RIVIÈRES

Pour déterminer ce ruissellement, on fait le jaugeage des rivières, c'est-à-dire qu'on mesure le volume d'eau qui coule à un point donné d'un cours d'eau, — point qu'on appelle un "poste de jaugeage". Des mesures sont prises pour couvrir toutes les variations de la hauteur de l'eau qui sont indiquées par une échelle hydrométrique, — (trop souvent, hélas, appelée "un gauge").

Aujourd'hui, le débit de nos principales rivières est observé chaque jour, et on peut calculer de façon assez précise la force motrice qui peut être générée par l'aménagement de chutes sur nos cours d'eau. Le débit maximum varie selon le caractère des cours d'eau. Il est généralement de 10 pieds cubes par seconde par mille carré de bassin dans les grandes rivières,et il atteint jusqu'à 22 pieds cubes par seconde pour les cours d'eau plus petits. Le débit minimum est en moyenne $\frac{1}{3}$ de pied cube par seconde par mille carré de bassin. Exception doit être faite, toutefois, pour le fleuve St-Laurent qui est le cours d'eau le plus régulier au monde à cause des Grands Lacs qui forment un réservoir naturel, réglant de façon merveilleuse le débit de ce grand fleuve. Pour la plupart de nos rivières, on peut dire que le rapport entre le débit minimum et le débit maximum est de 25 à 1, et peut atteindre jusqu'à 50 à 1.

Quand il s'agit d'évaluer la quantité de force motrice qu'on peut tirer d'un cours d'eau, connaissant la déclivité ou la chute disponible, il faut adopter le débit minimum. Autrefois, on avait l'habitude de dire qu'on pouvait établir une usine avec une capacité suffisante pour utiliser ce que le cours d'eau pouvait fournir durant environ sept mois par année. On avait de la sorte: une certaine

quantité d'énergie permanente, c'est-à-dire celle qui pouvait être fournie durant toute l'année, et une autre partie de la production désignée par force intermittente parce que disponible seulement à certaines périodes de l'année. Mais, la force intermittente ne répond plus aux besoins de l'industrie moderne qui exige une opération continue. C'est pourquoi, aujourd'hui, on convient partout qu'en estimant la quantité de force hydraulique disponible, on doit tabler sur le débit d'étiage, débit minimum. C'est de cette façon qu'a été évaluée la force totale disponible sur nos rivières.

Quel est ce total et comment est-il distribué? Au point de vue hydraulique, il convient de diviser notre province en quatre versants principaux: 1° le versant nord du fleuve St-Laurent, 2° le versant sud du fleuve St-Laurent, 3° le versant du Golfe St-Laurent et de la Baie des Chaleurs, 4° le versant de la Baie d'Hudson. Par versant, l'on entend l'ensemble des terrains qui fournissent l'eau à un fleuve commun. Ainsi, le versant du St-Maurice est la superficie des terrains qui s'égouttent dans la rivière St-Maurice.

Nos rivières prennent leur source dans deux chaînes de montagnes qui sont séparées l'une de l'autre par la vallée du St-Laurent. Au nord, se trouve la chaîne des Laurentides dont la crête sépare le versant du St-Laurent avec celui de la Baie d'Hudson. Cette crête est ce qu'on appelle la hauteur des terres. Elle est variable en altitude. Située à environ 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, à la source de la rivière Ottawa, à l'extrémité nord-ouest, son altitude augmente graduellement jusqu'à 1330 pieds à la source du St-Maurice et elle continue à cette hauteur, et au delà, au nord du lac St-Jean et jusqu'au Labrador. La crête qui sépare les rivières coulant dans le Saguenay ou dans le lac St-Jean d'avec certaines rivières tributaires du St-Laurent, — à partir du bassin de la rivière St-Maurice jusqu'au Saguenay, atteint 3,000 pieds d'altitude à la source de la rivière Ste-Anne de Beaupré, au nord-est de Québec.

Sur le versant sud, nos rivières prennent leur source dans la chaîne de montagnes appelée "Les Apallaches", à une altitude de 800 à 900 pieds au-dessus du niveau de la mer à la source de la rivière St-François, atteignant 1300 pieds du lac Mégantic à la source de la rivière Chaudière, et se maintenant à cette hauteur jusque dans la Gaspésie.

L'eau coulant de ces hauteurs par chutes et rapides constitue une force proportionnelle à son volume multiplié par la hauteur de chute.

Quelle est cette force possible dans notre province? Des statistiques préparées avec soin par le Service Fédéral, avec la coopération de la Commission des Eaux Courantes de Québec et du Service Hydraulique de la Province, établissent cette force disponible à 6,915,000 chevaux-vapeur au 1er janvier 1925.

Voyons un peu les principales sources de cette force hydraulique. D'abord, le fleuve St-Laurent qui coule entièrement dans la Province de Québec, depuis la limite de la province d'Ontario jusqu'au Golfe. Dans cette partie, il offre deux sauts bien distincts, à savoir: entre le pied du lac St-François à Valleyfield et la tête du lac St-Louis à Cascades, — une distance de 16 milles, — il y a une dénivellation de 78 pieds. L'eau du fleuve tombant de cette hauteur peut fournir environ 1,600,000 chevaux-vapeur, Entre le pied du lac St-Louis à Lachine et le Havre de Montréal, il y a une dénivellation de 45 pieds, de laquelle on peut tirer théoriquement une puissance d'environ 900,000 chevaux-vapeur. Toutefois, il convient de faire remarquer qu'en pratique on ne peut compter sur une utilisation complète de cette différence de niveau: il est plus sûr de se limiter à la hauteur de chute des rapides Lachine proprement dits qui se terminent au bassin de Laprairie. La hauteur de chute serait donc de 32 pieds et la force disponible d'environ 650,000 chevaux. La partie du St-Laurent comprise dans notre province peut donc fournir 2,250,000 chevaux-vapeur.

La rivière Ottawa — cours d'eau interprovincial — peut fournir environ 1,000,000 de chevaux. La rivière St-Maurice qui a une dénivellation de 1300 pieds, peut fournir à l'état naturel 500,000 chevaux-vapeur. La rivière Saguenay où se trouve une dénivellation de 300 pieds à partir du lac St-Jean jusqu'au niveau de la mer, quelques milles en amont de Chicoutimi, peut fournir 1,300,000 chevaux-vapeur. Les tributaires du lac St-Jean: la Péribonka, la Mistassini, la Chamouchouane, la Ouiatchouane peuvent fournir environ 200,000 chevaux. Les rivières de la côte nord du St-Laurent, la Manicouagane et la Bersimis peuvent fournir 368,000 H. P. Les principaux cours d'eau du versant sud sont la rivière Richelieu, la rivière St-François, la rivière Bécancour, la rivière Chaudière. La rivière St-François, avec son principal tributaire, la rivière Magog, est la source la plus importante de forces hydrauliques dans ce versant, et sa dénivellation de 900 pieds entre sa source et son embouchure au lac St-Pierre peut fournir une quantité de force motrice évaluée à 72,000 H. P. La rivière Richelieu, depuis la tête des rapi-

des à St-Jean jusqu'au bassin de Chambly, peut fournir 10,000 H. P. La rivière Chaudière peut fournir environ 15,000 chevaux-vapeur. La rivière Bécancour peut fournir à peu près 6000 chevaux. La rivière du Loup (en bas) a une dénivellation de 300 pieds pratiquement dans les limites de la Ville, mais comme le bassin est petit la puissance possible est de quelques milliers de chevaux seulement.

Les autres cours d'eau de cette province ont un bassin de drainage qui est petit, et s'il est vrai qu'on y trouve des chutes importantes quant à la hauteur, la quantité de force motrice qu'on peut en tirer est minime vu le faible volume d'eau et peut suffire tout au plus à la petite industrie locale.

Le troisième bassin, celui de la Gaspésie, contient un grand nombre de chutes mais aucune ne peut constituer un aménagement important. Elles sont suffisantes pour les besoins de la petite industrie locale.

Reste le quatrième versant, celui de la Baie d'Hudson, mais les données que nous possédons sur ces cours d'eau ne nous permettent pas de faire une estimation satisfaisante de la quantité de force motrice qui peut y être produite. En outre du manque de données quant au débit minimum des cours d'eau de ce versant, il est certain que dans ce climat rigoureux, la glace et le frazil doivent modifier considérablement leur profil et l'opération d'une usine hydro-électrique est bien incertaine sous de telles conditions. Il ne faut pas être trop optimiste sur la valeur de nos forces hydrauliques dans ce versant.

Il résulte donc des faits que je viens de mentionner que nos sources les plus importantes de force hydraulique sont: le St-Laurent lui-même et les cours d'eau qui drainent le versant nord de ce fleuve.

PROPRIÉTAIRE DE CES FORCES HYDRAULIQUES

L'Article 400 du Code Civil stipule que "les chemins et routes à la charge de l'Etat, les fleuves et rivières navigables et flottables et leurs rives, les rivages, lais et relais de la mer, les ports, les havres et les rades, et généralement toutes les portions de territoire qui ne tombent pas dans le domaine privé, sont considérées comme des dépendances du domaine public." La Couronne est donc propriétaire du lit des rivières navigables et flottables et, par conséquent, des forces hydrauliques qui s'y trouvent. Quant aux cours d'eau qui ne sont pas navigables et flottables, le lit de la rivière appartient

au propriétaire riverain, lorsque la propriété riveraine a été concédée par la Couronne avant le 1er juin 1884. Depuis cette date, sur tous les lots concédés par la Couronne il y a une réserve de trois chaînes de largeur, et la Couronne demeure propriétaire du lit de la rivière et des forces hydrauliques.

Il n'est pas toujours facile d'établir qu'une rivière est navigable et flottable ou qu'elle ne l'est pas, et il en est résulté de nombreux litiges judiciaires. L'un des plus importants est celui de la chute Paugan sur la rivière Gatineau. En 1903, la Province vendait à un particulier la force hydraulique à cet endroit. Le propriétaire riverain, qui avait obtenu ses titres avant 1884, réclama pour lui la propriété de cette force hydraulique et contesta la vente. Le Conseil Privé lui donna raison et déclara que la rivière Gatineau est un cours d'eau qui n'est ni navigable ni flottable. Cependant, la rivière Gatineau est un cours d'eau très important puisqu'il a un bassin de drainage de 9,000 milles carrés. C'est pour mettre fin fin à ces litiges que la Loi de juin 1884, créant la réserve de trois chaînes en faveur de la Couronne, a été passée.

CONCESSION DE FORCES HYDRAULIQUES

La couronne a vendu les forces hydrauliques jusqu'en 1907. C'est ainsi, par exemple, que les chutes d'eau à Shawinigan, à Grand' Mère, sur le St-Maurice, à la Grande Décharge, la chute à Caron au Saguenay, ont été vendues et sont devenues propriété privée. Depuis 1907, la Couronne loue par bail emphytéotique couvrant une période variable selon l'importance de la force hydraulique louée. Le terme du bail peut être de 40 ans et même de 75 ans. Le loyer annuel est minime. Il a été d'abord de 10 et 15 centins par cheval-vapeur, puis porté à 25 centins et, aujourd'hui, il est de 50 centins par cheval-vapeur. A la fin du bail, la Couronne peut entrer en possession de tous les travaux et améliorations exécutés sur la propriété louée.

Les forces hydrauliques de la Province sont sous le contrôle du Département des Terres et Forêts, à Québec.

FORCE UTILISÉE.

Ce n'est que dans les trente dernières années que l'utilisation de nos forces hydrauliques a commencé à être faite dans une propor-

tion importante. Jusque là, quelques-unes de nos chutes, et des plus petites, avaient été utilisées pour opérer des moulins à scie, moulins à farine, uniquement pour répondre aux besoins des habitants dans un rayon restreint. Mais avec la découverte des générateurs électriques et la possibilité de transporter à de longues distances et de façon économique, cette force motrice, l'emploi de la force hydraulique transformée au courant électrique a pris un essor considérable. Au 1er janvier 1925, d'après des statistiques compilées à Ottawa, Québec utilisait plus de 1.300,000 chevaux. Si le progrès se continue dans les mêmes proportions, en 1940, nous utiliserons au delà de 3,000,000 de chevaux-vapeur.

A quoi sert ce million de force hydraulique? L'industrie de la pulpe et du papier absorbe, à elle seule, 370,000 chevaux-vapeur; la fabrication du carbure à Shawinigan utilise environ 50,000 chevaux, la fabrication de l'aluminium à Shawinigan utilise aussi environ 50,000 chevaux. Nous dépensons pour l'éclairage de nos maisons environ 100,000 chevaux. Les tramways utilisent environ 80,000 chevaux: le système de tramways à Montréal seul utilise .55,000 chevaux.

AMÉNAGEMENT.

Voyons un peu ce qu'il en coûte d'une façon générale pour aménager nos forces hydrauliques. Pour mettre en œuvre une chute d'eau, c'est-à-dire capter la force créée par l'eau qui tombe, il faut faire des travaux souvent considérables et qui exigent de forts capitaux. Le capital nécessaire au développement d'une telle entreprise n'a pas toujours été facile à trouver. Dans les premières années des aménagements hydro-électriques surtout, il y avait beaucoup de risques, et si des fortunes ont été réalisées par certains propriétaires d'usine hydro-électrique, il ne faut pas perdre de vue que des montants considérables y ont aussi été perdus. Il n'y a pas très longtemps encore, on disait qu'un capitaliste qui plaçait son argent dans les usines hydro-électriques prenait le chemin de la pauvreté. Cette arffimation est sans doute exagérée mais, malheureusement, elle a été vraie dans beaucoup de cas.

Le capital nécessaire est variable selon la nature de l'emplacement qu'il s'agit d'utiliser. Dans des conditions favorables, le capital requis atteint généralement $100.00 par cheval-vapeur. Il peut atteindre $125.00, et même $150.00 par cheval-vapeur.

Quand le coût dépasse ce dernier chiffre, il est généralement didifficile de faire un aménagement rémunérateur. Certains emplacements ont été aménagés en faisant une dépense capitale de $75,00 par cheval-vapeur. On prétend que l'aménagement à l'Ile Maligne, à la Grande Décharge du lac St-Jean, sera fait pour moins que $70.00 par cheval-vapeur. Les frais de transmission par fils aériens de la force électrique produite peuvent atteindre plusieurs milliers de piastres par mille de distance, dépendant de la nature de la ligne de transmission. Les frais de distribution dans les villes et les villages se chiffrent à environ $200.00 par cheval-vapeur.

Le prix de vente du courant électrique doit être suffisant pour que l'intérêt, un fonds d'amortissement, et les dépenses d'entretien et d'administration soient rencontrés à chaque année.

Le coût de la distribution du courant diminue à mesure que le volume distribué augmente. Par exemple, à Montréal, le courant pour lumière électrique était vendu à raison de 13 centins par Kilowatt-heure en 1903 et, aujourd'hui, il est vendu à 3 centins et ½. Il y a eu baisse également dans le prix de la force motrice, mais dans des proportions beaucoup moindres.

Le propriétaire d'une force hydraulique, afin d'être en mesure d'utiliser sa propriété, de lui faire produire un revenu, se trouve en face du problème suivant: il doit faire établir par des ingénieurs compétents la meilleure façon de capter cette force hydraulique: canal de dérivation, canal d'amenée, usine, canal de fuite. Ayant déterminé le coût approximatif de son usine, il lui faut trouver des clients pour sa production. Ce n'est pas toujours facile. Ce problème devient très sérieux dans le cas des grandes forces hydrauliques qui exigent un capital considérable pour un aménagement même partiel, — car les travaux de barrage sont les mêmes que la force hydraulique soit utilisée en entier ou en partie.

La plupart de nos chutes d'eau ont une hauteur relativement basse et nécessitent des travaux en rivière plutôt coûteux pour leur aménagement. La faible hauteur de chute doit être compensée par le volume d'eau. La plus grande hauteur de chute qu'on ait utilisée dans la Province est celle à St-Ferréol sur la rivière Ste-Anne de Beaupré, où l'eau est utilisée sous une charge de 410 pieds. A Shawinigan la hauteur de chute est de 150 pieds, à Grand'Mère 80 pieds, Aux Cèdres 32 pieds, à Drummondville 30 pieds, à Hemming Falls sur la rivière St-François près de Drummondville, 50 pieds, à Windsor Mills sur la rivière St-François 16 pieds, à Bromptonville

30 pieds, etc. En Norvège, où on a des chutes d'une hauteur de 1200, 1300 et 1400 pieds, avec un volume d'eau dix fois moindre que celui utilisé à Shawinigan, par exemple, on peut produire la même quantité de force motrice. Ce qui veut dire une production de force motrice à bien meilleur marché que nous pouvons le faire.

J'ai dit tout à l'heure que des montants considérables avaient été perdus dans l'exploitation d'usines hydro-électrique. Une des plus grandes erreurs qui a été faite est la sur-évaluation de la quantité de force motrice qui pouvait être produite. Je connais un cas où l'installation est quatre fois ce que l'usine peut produire à certaines périodes de l'année. Il ne faut pas perdre de vue que c'est le débit minimum qui doit limiter la capacité d'une usine hydro-électrique, et que pour la détermination de ce minimum, il est toujours nécessaire de faire des études du régime du cours d'eau dont il s'agit pendant plusieurs années. Une compagnie qui projette une installation hydraulique pour ses propres fins, est justifiable de faire cette installation pour le volume d'eau qui est disponible sept à huit mois par année. Mais, dans le coût d'une usine hydro-électrique dont le produit est vendu à des clients, cette règle ne peut être suivie avec succès. Le client qui se contente de courant intermittent à des périodes incertaines n'existe plus. On exige une force motrice permanente. Seule, celle tablée sur le débit minimum d'un cours d'eau peut offrir cette garantie. Il y a bien les usines auxiliaires de secours à vapeur, mais elles font avec l'usine électrique une combinaison rarement payante.

RÉGULARISATION

Puisque le débit minimum d'un cours d'eau est celui sur lequel il est préférable d'établir la capacité d'une usine hydro-électrique qu'on veut installer sur ce cours d'eau, il convient d'augmenter ce minimum si la chose est possible.

Vous savez que le débit de nos rivières est considérable au printemps, qu'il y a alors gaspillage d'eau souvent accompagné de dommages matériels importants, tandis que vers la fin de l'été souvent, et toujours en hiver, il y a déficit d'eau. Changer la distribution du volume d'eau qui s'écoule, capter une partie au moins du surplus dans une partie de l'année pour le distribuer au temps des basses eaux est un problème qui a une grande importance.

La Commission des Eaux Courantes de Québec, avec l'autori-

sation du Gouvernement Provincial, fait dans ce sens des travaux qui sont connus et dont les résultats bienfaisants sont grandement appréciés. Par des réservoirs contrôlés au moyen de barrages, la Commission des Eaux Courantes régularise le débit de la rivière St-Maurice, celui de la rivière St-François, celui de la rivière Ste-Anne de Beaupré, celui du lac Kénogami et celui de la rivière Mitis.

Sur la rivière St-Maurice, par un barrage appelé le "Barrage Gouin", on contrôle l'eau fournie par un bassin qui a une superficie de 3,650 milles carrés. Le réservoir créé constitue le plus grand bassin artificiel au monde. Au temps des inondations, les portes du barrage sont complètement fermées et l'eau du bassin est mise en réserve pour être distribuée aux périodes d'eau basse. La rivière St-Maurice qui, à l'état naturel, avait un débit minimum de 6,000 pieds cubes par seconde à Shawinigan, est contrôlée de telle façon que le débit minimum au même endroit est aujourd'hui de 17,000 pieds cubes par seconde. C'est à dire que la quantité de force motrice permanente pouvant être produite à la chute Shawinigan a été multipliée presque par trois.

Sur la rivière St-François, le débit est augmenté de 1,200 pieds cubes par seconde aux basses eaux.

Au lac Kénogami, la réserve d'eau sert à alimenter l'usine de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi à Chicoutimi, et les moulins à papier de la Compagnie Price à Jonquières et à Kénogami. A cause du manque d'eau, ces moulins devaient fermer leurs portes pratiquement à chaque hiver privant de leur emploi un grand nombre d'ouvriers. Avec les travaux que la Commission des Eaux Courantes a fait exécuter, ces moulins pourront être opérés toute l'année au grand bénéfice des industries intéressées et, surtout, au grand bénéfice de leurs employés.

La Commission a dépensé jusqu'à date pour la construction de réservoirs une somme d'environ $8,000,000.00. Les compagnies bénéficiaires de ces travaux payent une redevance annuelle suffisante pour couvrir l'intérêt, le fonds d'amortissement et les dépenses d'opération. De sorte que ces travaux en coûtent rien à la Province. C'est un placement des plus avantageux. Il constitue une assurance contre le chômage et l'industrie peut tabler d'avance sur une production permanente. Si cette politique pouvait être appliquée d'une façon générale, la quantité de force motrice que nous pourrions tirer de nos rivières serait pratiquement doublée, mais il n'y

a pas lieu d'espérer un résultat aussi optimiste, quelque désirable qu'il soit.

Nous n'avons pas dans la Province de Québec de dépôt de charbon. Du moins, nous n'en connaissons pas. Mais, par contre, nos ressources en force hydraulique sont très grandes, comme nous venons de le voir. Le jour n'est peut-être pas éloigné où le moteur électrique pourra remplacer partout le moteur à vapeur, et où nous importerons du charbon pour fins de chauffage seulement.

En outre que l'emmagasinement a pour effet d'augmenter la quantité de force motrice qu'on peut tirer d'un cours d'eau, il en diminue le coût de façon importante. Les travaux de barrage sont les mêmes si le débit d'une rivière est régularisé ou s'il ne l'est pas. Le coût du barrage par cheval-vapeur est diminué puisque avec la régularisation il est répartie sur un bien plus grand nombre d'unités.

Puisque nous avons une aussi grande quantité de force motrice disponible qui coule vers la mer sans aucun bénéfice pour personne, pourquoi ne pas nous en servir pour chauffer nos maisons, pour électrifier nos chemins de fer, et discontinuer ainsi d'importer le charbon par millions de tonnes. C'est une question purement économique. Si nos chemins de fer ne sont pas électrifiés, c'est parce qu'il en coûte moins cher pour les opérer avec des locomotives à vapeur qu'avec des locomotives électriques. L'électrification d'un système de chemin de fer ne devient une chose payante que lorsque le trafic est très intense. L'électrification d'un chemin de fer est une chose qui peut coûter de $25,000 à $30,000 par mille et elle entraîne des charges fixes considérables.

Quant au chauffage de nos maisons par l'électricité, il ne faut pas y penser. Dans les conditions actuelles, il n'est pas possible de produire du courant électrique à assez bon marché pour faire concurrence au charbon. Quand même le prix de cet article serait beaucoup plus élevé que celui que nous devons payer aujourd'hui, nous y gagnerions encore à utiliser le charbon. Ce à quoi il faut viser, c'est de remplacer tous les moteurs à vapeur qui donnent un rendement relativement minime, — il est de 6 à 7 pour cent dans les locomotives de chemin de fer, et de 19 à 20 pour cent dans les grandes usines centrales, — par le moteur électrique qui, lui, donne 100 pour cent de rendement.

Olivier Lefebvre,
Ingénieur en chef de la Commission des Eaux courantes de Québec.

L'OEUVRE DES BONS LIVRES

"Dès le 16 décembre 1843, lisons-nous dans un précieux mémoire de M. Vincent Quiblier, alors supérieur du Séminaire, nous avions proposé de mettre le plus tôt possible à exécution le projet d'une bibliothèque publique." M. Quiblier [1] voulait ainsi atteindre la triple fin d'opposer une digue aux mauvaises lectures, d'occuper les loisirs des longues soirées d'hiver et de continuer l'instruction chrétienne des familles. Il écrivit aussitôt à M. Combes, supérieur du séminaire de Bordeaux, pour associer l'œuvre naissante à celle des Bons Livres, constituée à Bordeaux, précisément, en Archi-association.

Les règlements arrivèrent bientôt, et le dimanche 28 juillet 1844, M. le Supérieur annonçait, du haut de la chaire de Notre-Dame, l'établissement de l'Oeuvre des Bons Livres à Montréal.

Ainsi allait s'ouvrir la première bibliothèque française de la ville. [2] Sans doute, quelques confréries pieuses possédaient plusieurs centaines de volumes, mais ceux-ci ne circulaient que parmi les membres. La nouvelle institution s'adressait à tout le monde.

M. Quiblier ne se contente pas de convoquer une assemblée pour le dimanche 4 août, dans la Chapelle de la Congrégation des hommes, il adresse aux journaux l'avis suivant. "On recevra à la Bibliothèque, Place d'Armes, No 8, à côté du Bureau de la Fabrique, — c'est-à-dire où s'élève actuellement la Banque de Montréal — tous les jours de 9 h. à 12 h. 30 et de 2 h. à 5 h. 30, les contributions de ceux qui désireraient faire partie de l'Oeuvre des Bons Livres; on recevra également les livres qu'on voudrait joindre à ceux que possède déjà la Bibliothèque; on observe qu'on acceptera avec reconnaissance non seulement les livres de piété, mais aussi les ouvrages de science, d'histoire, de littérature, de poésie, etc."

Le No 8 de la Place d'Armes, dont il est ici parlé et où la Bibliothèque s'installerait, était l'ancienne chapelle des Morts attenante

[1] M. Quiblier, Joseph-Vincent, né en 1796 à S. Julien (France). Venu au Canada en 1825. Professeur puis directeur du Collège, de 1825 à 1830. Supérieur de S. Sulpice, de 1820 à 1846. Retourné en France en 1846. Il meurt à Issy, en 1852.

[2] Si l'on en croit Romuald Trudeau, dans *Mes Tablettes*, à Québec, le Séminaire avait pris les devants, plus d'une année auparavant.

au cimetière. Les volumes déjà rendus dépassaient 2000. La Congrégation des Hommes avait bénévolement cédé les 600 volumes lui appartenant; la Congrégation des Demoiselles, 700 autres; et les Messieurs du Séminaire en avaient transporté 800 de leurs bibliothèques particulières à la bibliothèque publique. Les dons continuèrent d'affluer, de telle sorte que, le jour de l'inauguration, l'Oeuvre était riche de 2400 volumes.

Dès les premières assemblées à la chapelle de la Congrégation, les enrôlements furent nombreux. Cent cinquante membres s'inscrivirent dans l'Association, les uns versant une souscription d'au moins 6 chelins, quelques autres de 150 et de 180 chelins: un donateur alla même jusqu'à 600.

La Bibliothèque fut ouverte le 17 septembre 1844.[3] Messire Jacques-Victor Arraud[4], prêtre de Saint-Sulpice, en était le directeur; un M. Lacoste[5], Français de naissance, le gardien ou bibliothécaire.

Cette fondation, depuis longtemps désirée[6], fit naturellement gloser les journaux. *L'Aurore* écrit: "On ne saurait trop rendre hommage à ceux qui ont conçu un aussi heureux projet et qui, nous en avons la plus ferme confiance, n'auront qu'à se louer de leur noble entreprise! Si nous n'avions déjà une foule de preuves du dévouement des Messieurs qui en sont les auteurs, cette seule entreprise suffirait pour nous convaincre de leur attachement à l'avancement des lumières religieuses et intellectuelles". Les *Mélanges religieux* ajoutent que la bibliothèque "c'est une preuve de plus, parmi tant d'autres, du bel usage que la respectable et précieuse Maison de St-Sulpice sait faire de ses richesses". Il n'y a que le *Castor* qui accuse le Séminaire de luxe et de prodigalité, se faisant ainsi le porte-parole de ceux que la *Minerve* appelle des éteignoirs.

* * *

La première année de la Bibliothèque fut vraiment active et

---

[3] La même année l'Institut Canadien voyait le jour. C'est en décembre qu'eurent lieu les premières élections.

[4] M. Arraud, Jacques-Victor, né à Blaye (France) en 1805. Arrivé en 1828, au collège, puis à Notre-Dame. Fonde le Bon-Pasteur. Procureur du Séminaire. Mort en 1878.

[5] Au témoignage d'un contemporain, Romuald Trudeau. Après M. Lacoste, M. Henri-E. Martineau fut bibliothécaire, au moins de 1857 à 1859; et M. Jean Thibodeau, de 1859 à 1861.

[6] On connaît la tentative de M. Alexandre Vattemare, en 1840, si agréablement racontée par M. Aegidius Fauteux, dans la *Revue Canadienne* de 1916, sous le titre de *Bibliothèques Canadiennes.*

fit bien augurer de l'avenir. Dès janvier 1845, le bibliothécaire faisait un excellent rapport. L'institution avait en caisse la somme de £ 112-10-11, produit des souscriptions et des contributions. On avait dépensé pour l'aménagement de la chapelle £ 31-4-2½ et pour l'achat de livres £ 50-11-8. Aux ouvrages d'agrément qui constituaient la presque totalité du premier fonds, on avait ajouté un bon nombre de volumes sérieux, volumes d'histoire surtout; ce qui avait porté le chiffre des livres à 3200. Le nombre des comptes ouverts s'élevait à 435, chaque compte représentant 4 lecteurs. Ceux-ci s'étaient beaucoup accrus depuis l'ouverture. Après un mois, le 17 octobre, 500 volumes avaient été lus, et 224 circulaient encore; le mois suivant, 749 avaient été lus et 324 circulaient; du 17 novembre au 17 décembre, 1144 étaient sortis de la bibliothèque, 434 restaient encore aux mains des lecteurs.

Pour assurer la rentrée des livres, on avait dû prendre quelques mesures. Les Associés (au nombre de 262) étaient faciles à atteindre, et l'on pouvait d'ailleurs se dédommager à même leur contribution. Des autres, on exigeait ou bien une recommandation de la part d'un Associé, ou bien un gage de la valeur du livre emprunté. Ces deux catégories de lecteurs étaient nombreuses.

Le bien était considérable. Les exhortations tombées du haut de la chaire et lues dans les journaux avaient produit leur effet. Sans doute, dans les magasins, les flâneurs jouaient moins qu'auparavant aux dames et aux échecs et lisaient davantage... Dans les familles, la lecture en commun retenait les enfants à la maison. On rapportait même quelques conversions. Comment résister aux éloquents conseils qui venaient de partout? "Les mauvaises lectures, disait-on dans les *Mélanges religieux* du 31 janvier, corrompent le cœur, et le cœur gâté séduit l'esprit, parce que l'esprit est toujours la dupe du cœur. Mais, dira-t-on, il n'y a point d'ouvrage dont la lecture ne présente quelque avantage, quelque fruit, à recueillir, si peu considérable qu'il soit, et où l'on ne puisse apprendre quelque chose; il y a du bon dans ces livres. — Il y avait aussi du bon, beaucoup de bon dans ce breuvage délicieux que Néron présenta à Britannicus... Dans la composition de ce breuvage, l'exécrable assassin avait eu le soin perfide de faire entrer quelques gouttes d'un poison mortel; l'infortuné jeune homme expira..." La conclusion se tire d'elle-même.

* * *

Un événement inattendu vint donner un nouvel essor à la

Bibliothèque. En juillet 1845, la Fabrique de Notre-Dame, vendit le terrain occupé par ses bureaux et par l'Oeuvre des Bons Livres. L'acquéreur n'était autre que la Banque de Montréal qui y commença tout de suite son beau portique de pierre. La Fabrique transporta ses bureaux dans une autre de ses maisons, derrière l'église Notre-Dame. La Bibliothèque s'en alla occuper une vaste salle des nouveaux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, rue St-Joseph (rue St-Sulpice actuellement) côté est, et que les Dames de l'Hôtel-Dieu mettaient généreusement à la disposition de l'Oeuvre. Ce nouveau local était beaucoup plus vaste que l'ancien [7]. Il pouvait recevoir facilement au delà de 10,000 volumes. On y admit des lecteurs; on y ménagea un cabinet particulier, bien tranquille, pour ceux qui désiraient prendre des notes. Tout était pour le mieux.

A la vue de cette grande amélioration, Mgr Bourget, qui avait approuvé l'Oeuvre dés ses débuts, mais avait préféré attendre quelque temps avant de s'engager publiquement, jugea le moment venu de faire sa part. Il donna un Mandement solennel et une Ordonnance le 20 septembre 1845. L'ordonnance comporte six chapitres, suivis d'une liste d'indulgences. L'Oeuvre des Bons Livres s'étendra à la population anglaise et portera chez elle le titre de *Montreal Institute for circulating good books.* Monseigneur érige canoniquement l'œuvre en Association pieuse sous l'invocation de la Sainte Vierge, la protection du patron des Canadiens, saint Jean-Baptiste, et aussi des saints apôtres. La fête patronale de l'Association sera le Saint-Nom de Marie Tous les deuxièmes vendredis de chaque mois, une messe sera célébrée aux intentions des associés ou bienfaiteurs. Le nouvel institut aura droit à toutes les indulgences accordées par Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI à l'archiconfrérie bordelaise, à laquelle il a été uni le 5 décembre 1844.

Ces indulgences étaient nombreuses: indulgence plénière pour chaque associé le jour de son admission, à l'article de la mort, le deuxième vendredi de chaque mois s'il communie, et le jour de la fête des saints Jean Chrysostome, Mathias, Philippe et Jacques, Athanase, Pierre et Paul, Jacques le Majeur, Barthélemy, Augustin, Matthieu, Simon et Jude, André, Ambroise, Thomas, Jean, et le jour de l'Annonciation; indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines, pour l'assistance à la messe chaque vendredi, et le jour de

[7] Dans un plan non daté, mais qui est nécessairement antérieur à 1848, préparé pour la reconstruction du Séminaire Notre-Dame, l'architecte avait prévu une longue salle pour une bibliothèque publique, du côté de l'église. Mais ce plan ne fut pas exécuté.

la fête des saints Hilaire, Thomas d'Aquin, Grégoire, Isidore, Léon, Anselme. Grégoire de Naziance, Basile, Paulin, Bonaventure, Bernard, Jérôme, Pierre Chrysologue, et de trois saints de Bordeaux, Amand, Séverin et Delphin. On l'a remarqué, tous ces saints patrons sont des apôtres ou des docteurs de l'Eglise. Il s'agissait en effet d'une œuvre d'apostolat et d'enseignement. [8]

Le deuxième chapitre de l'Ordonnance établissait le but de l'Association; le troisième en organisait le gouvernement; le quatrième en fixait la composition; le cinquième, les devoirs; le sixième, les sources de revenu.

L'évêque est le supérieur de l'Association; le Supérieur du Séminaire en est le directeur et il se nomme un assistant parmi ses sujets. Le comité de direction comprend l'Evêque, le Supérieur, l'Assistant, le marguillier en charge, plus deux membres à élire chaque année en décembre [9]. Ce comité se nomme un trésorier et un bibliothécaire, veille au bon fonctionnement de l'établissement, et gère les revenus de l'Oeuvre qui sont: la contribution annuelle de 5 chelins, les souscriptions volontaires, les dons en argent, et les dons de livres.

Quant aux Associés, ils promettent fidélité aux lois de Dieu et de l'Eglise; s'engagent à ne garder chez eux aucun livre contre la foi ou les mœurs et à livrer à leurs supérieurs ecclésiastiques ceux qui pourraient leur tomber dans les mains; ils promettent de travailler au progrès de l'œuvre par leur parole, ou leurs dons, et à introduire chez eux l'habitude des lectures pieuses.

* * *

Ainsi fortement organisée et encouragée, la Bibliothèque prospéra. [10] Sa section anglaise s'ouvrit en octobre 1845, avec 300 volumes. [11] En janvier 1846, sept cents familles s'y approvisionnent de lecture. Un an plus tard, le 10 janvier 1847, le bibliothécaire [12] se croit autorisé à déclarer dans son rapport que l'Oeuvre

[10] M. Quiblier estime le nombre des Associés à 400.

[11] Cette section n'eut pas, dans la suite, un succès très brillant, bien que les prêtres desservants des Irlandais eussent encouragé leurs ouailles à fréquenter la Bibliothèque. Les lecteurs anglais atteignirent cependant la centaine, et les volumes dépassèrent le nombre de 400 en 1847.

[8] Une autre indulgence, de 60 jours, était accordée pour tout acte de miséricorde spirituelle ou corporelle.

[9] Ce comité, le 10 janvier 1847, est composé de Mgr Bourget; M. Billaudèle, supérieur; M. Arraud, p.s.s., M. Fleury St-Jean, marguillier; M. William Coffin, protonotaire, et M. Thomas McGrath, entrepreneur.

[12] Qui n'était plus M. Lacoste. Il signe: F.T.V.R.

"n'est plus à son coup d'essai, mais qu'elle est essentiellement nationale". Au cours de 1846, en effet, 25,830 volumes ont été prêtés dans les familles et 1337 lecteurs sont venus à la Bibliothèque. Pour accommoder tout ce monde, on a nommé un bibliothécaire français, qui tient les comptes, à raison de £ 25 par année: on le trouve à la bibliothèque les lundi, mercredi et vendredi, de 9 h. à 11 h. 30, et de 2 h. à 4 h. 30; de même qu'un bibliothécaire anglais, qui ne reçoit que £ 12 par année, et ne paraît au bureau que le jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h. ½, et le dimanche entre la messe et les vêpres. A cette époque la bibliothèque possédait, en tout et partout 5392 volumes.

* * *

Combien de temps l'Oeuvre des Bons Livres occupa-t-elle la salle de l'Hôtel-Dieu et quand se transporta-t-elle en face, dans l'ancienne chapelle méthodiste [13] louée depuis 1837, par la *Montreal News Room*? c'est un point à éclaircir.

On sait que le 4 mars 1837, MM. John-Easton Mills, William Dunscomb Palsgrave, Henry Vennor et William Cunningham, qui forment le Commitee of Management of the Montreal News Room, signent un bail devant le notaire Doucet, bail de location pour trois ans, de deux constructions en pierre, derrière l'église paroissiale, celle de devant servant de bibliothèque publique et de salle de journaux. On sait que cette bibliothèque, déjà existante en 1819, et fonctionnant dans l'aile nord du Mansion House Hotel, fut la première vraiment durable de Montréal. Or il semble, du moins si l'on en juge par les journaux du temps, [14] que ce n'est qu'à l'hiver 1849-1850 que la Montreal News Room ferme ses portes, "parce que celle de la grande rue St-Jacques est suffisante et que la première est peu patronisée." Celle de la grande rue St-Jacques, c'est la Société d'Histoire Naturelle. L'Oeuvre des Bons Livres n'a donc pu la remplacer qu'après cette date.

Malheureusement quelques lignes du Registre des Délibérations de la Fabrique de Notre-Dame apportent ici un peu de confusion. A la date du 12 décembre 1847, la Fabrique permet à M. Arraud de faire construire, sans qu'il lui en coûte à elle, un petit bâtimen pour servir à l'Oeuvre des Bons Livres, près de la maison occupée comme chambre de Nouvelle (News Room évidemment),

[13] Voir tableau de Georges Delfosse.
[14] *Les Mélanges Religieux*, etc. du 5 novembre 1849.

et appuyé sur l'un de ses murs. D'autre part les délibérations capitulaires de l'Hôtel-Dieu, qui sont muettes sur le prêt d'une partie de la maison à l'Oeuvre des Bons Livres, indiquent à la date du 27 octobre 1847, que la communauté décide "de prendre des malades dans la salle qui est libre". Est-ce la salle de la bibliothèque qui est libre ou sera bientôt libre, ou s'agit-il d'une autre salle? Impossible de le savoir.

Enfin le livre des *Recettes et des Dépenses* que nous possédons, et qui couvre les années 1848 à 1866, ne fait aucune allusion tant soit peu lumineuse à une construction ou à un déménagement.[15] Il faut donc se résigner à laisser flotter la date de ce transbordement de bibliothèque, entre 1847 et 1850.

* * *

Si les teneurs de livres successifs de l'Oeuvre des Bons Livres ne nous ont pas renseignés sur ce point précis, en revanche, que d'autres détails ils nous ont laissés!

La liste seule des abonnés est pleine d'intérêt. Les meilleurs noms de la ville y apparaissent.[16] Avec les abonnés canadiens, voisinent les anglais, quelques français et quelques allemands. Il en vient de Lachine, de Laprairie, de St-Laurent, de Berthier et après 1850, de Verchères, de Longueuil, de St-Grégoire, de Varennes, de St-Remy, de Terrebonne, de la Longue-Pointe, de Ste-Anne, de Chambly, de Beauharnois, de Boucherville, de Vaudreuil. A partir de 1855, les professions suivent les noms d'abonnés: tous les corps de métier y figurent, indiquant combien l'œuvre était populaire. Bientôt les noms de rue s'y joignent, et en les lisant c'est toute une promenade dans le Montréal de 1850 que l'on fait.

Pour répondre à leur nombreuse clientèle, les Directeurs font sans cesse des acquisitions à Paris ou à Montréal même, chez Comte, Fabre, Rolland, Gravel, Beauchemin, chez les Frères et à Québec, chez Crémazie. De 1848 à 1854, la Bibliothèque coûte £ 510-0-0: une proportion considérable de cette somme a passé en achat de livres et en reliures. Déjà en 1850, un catalogue contenait l'inventaire de toutes ces richesses.

Bientôt il fallut joindre à la Bibliothèque, une Chambre des

---

[15] Seules des mentions de paiements faits pendant 1848 et jusqu'en 1850, à M. Bourgeau, — peut-être l'architecte, — laissent à penser que la construction permise à M. Arraud fut vraiment érigée.

[16] Des Institutions s'abonnent également, p. e. le Bon Pasteur, la Société S. François-Xavier, la *Bienveillance*, etc.

Nouvelles. Les Sociétés anglaises avaient les leurs, l'Institut Canadien avait la sienne, l'Oeuvre des Bons Livres se devait d'offrir les mêmes avantages à ses abonnés. De 1856 à 1861, on vit apparaître régulièrement sur les tables, la *Minerve*, la *Patrie*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Gazette*, le *Herald*, le *Pays*, l'*Illustrated London News*, l'*Illustration de Paris*, l'*Univers*, l'*Echo du Cabinet de Lecture*, la *Guêpe*, l'*Omnibus*, l'*Ordre*, l'*Ami de la Religion*, le *Pilot*, le *Monde*, l'*Ami des Livres*, etc.

Quant au déménagement prévu à la fin de 1847, il était certainement consommé en 1850. Hélas! le nouveau local n'avait rien de princier. C'est dans une pièce de 30 pieds par 20[17] que devaient se loger et la Bibliothèque, et la chambre des Nouvelles, et le Cabinet de Lecture paroissial, et même le Cercle Littéraire. On eut bientôt l'idée d'établir, ici et là, en ville des dépôts de livres, pour desservir d'autres quartiers: c'était un expédient assez heureux. Il fallait cependant songer à faire cesser cette situation incommode. Avant de raconter comment on y réussit, il importe de savoir ce que furent ce Cabinet et ce Cercle dont nous avons parlé!

L'exiguïté de la salle et sans doute le succès croissant de l'Institut Canadien avaient arrêté les progrès de l'Oeuvre des Bons Livres, et cela au grand dam de la jeunesse. Car si l'Institut comprenait de bons éléments, il en possédait d'autres et de moins recommandables. A M. Arraud avait succédé M. Daniel, et à celui-ci M. Regourd[18] comme directeur de la Bibliothèque des Bons Livres. Il lui parut que la lutte serait impossible sans une amélioration radicale des conditions matérielles de l'Oeuvre. Il constitua le Cabinet de Lecture Paroissial[19] dont l'inauguration eut lieu le 16 février 1857, et au sein de cette association un comité chargé de résoudre la difficulté. Celui-ci ne trouva qu'un moyen: obtenir un nouveau local. Voici ses considérants.

La construction actuelle ne peut suffire à une bibliothèque, à une chambre de journaux et à des réunions délibérantes; elle ne peut atteindre le but de la fondation, qui est d'y attirer les jeunes qui vont lire ailleurs, dans des bibliothèques dangereuses; enfin elle ne répond plus à l'intérêt du public. Il faut donc un nouvel édi-

---

[17] M. Pierre Rousseau p.s.s. dira 45 p. x 30.

[18] M. Louis Regourd naquit à Joyeuse (France), en 1807. Il vint au Canada en 1850. Il fut économe du Collège, puis passa à la Paroisse. Il fut curé de St-Joseph vers 1874. Il mourut en 1884.

[19] Il semble bien cependant que les conférences ou lectures précèdent la fondation officielle du cabinet.

fice mieux approprié, par exemple près du Séminaire, sur un terrain prêté par celui-ci. Le Comité ferait les frais de la construction, au moyen d'une souscription publique, de bazars[20] ou d'autres entreprises et des abonnements annuels.

Le Séminaire, mis en cause, avait déjà répondu dès le 29 mars proposant un terrain un peu écarté, dans une rue "toute anglaise"[21]! Le Comité demande alors la cession de la propriété du coin des rues Notre-Dame et St-François-Xavier,[22] où l'on pourrait élever une belle façade qui ne déparerait pas le Séminaire quand il serait terminé. Et le Comité, confiant, continue: "Il désirait payer lui-même l'étage à ajouter aux magasins déjà construits, mais comme ce serait mieux si le Séminaire se chargeait de tout! Il vient de terminer une magnifique maison pour les ecclésiastiques à la montagne. Pourquoi ne ferait-il pas quelque chose maintenant pour les laïques? Il s'attacherait ainsi les classes influentes de la société. Qu'il rappelle les bienfaits anciens par un bienfait nouveau et permanent. Il serait d'ailleurs plus indépendant puisqu'il serait maître des Règlements à imposer. Et puis il déchargerait le Comité d'une obligation très lourde: ce dernier en aurait assez en effet de défrayer les frais d'entretien. Bref, "il y va de l'intérêt du Séminaire!" Ces derniers mots sont textuels. Enfin, pour finir, les rédacteurs touchent une corde sensible. Honneur au Séminaire pour ce qu'il a fait à l'égard des jeunes! Le jeune homme a besoin de paraître, de parler, "surtout, disent-ils, dans un pays comme le nôtre où la parole comporte presque toujours les premières charges." Or où allaient les jeunes gens depuis quelque temps? Dans des sociétés, "où ils buvaient à longs traits, le poison du vice et de l'incrédulité," ils allaient à l'Institut Canadien, "club de révolutionnaires et d'impies". Que le Séminaire leur donne des salles, des livres, des journaux, des sociétés, où, sous l'influence du prêtre, ils retrouvent ou conservent leurs bons principes.[23]"

Le Séminaire se laissa toucher et promit tout ce qu'on lui demandait.

A cette date du 6 avril Mgr Bourget venait de condamner la bibliothèque circulante de l'Institut. Il importait de ne pas faire

---

[20] Un bazar avait déjà rapporté £ 84, en 1856. Il y en eut d'autres en 1858 et 1859.

[21] La rue St-Frs-Xavier, à côté des jardins du Séminaire.

[22] A l'endroit où le Séminaire avait fondé les premières écoles de la ville, et où M. Vattemare, en 1840, avait songé à ériger son Institut.

[23] Les signataires étaient MM. Moreau, Trudel, Beaudry et Bellemare.

languir la population et de lui donner le plus tôt possible de la bonne lecture. Tout de suite, le 23 du même mois, le Comité demande l'*enregistrement*, pour jouir des bénéfices du Statut Provincial intitulé: "Acte pour pourvoir à l'incorporation et à une meilleure administration des Associations de Bibliothèque et des Instituts des Artisans."

La nouvelle corporation du *Cabinet de Lecture paroissial de Montréal* a pour but "l'instruction, l'enseignement et la diffusion des sciences religieuses et morales et la connaissance des arts, au moyen de la circulation des livres et journaux et de lectures ou discours publics."

Des Constitutions soigneusement étudiées et une liste de livres appartenant au Comité, complètent le dossier.[24]

Les signataires de la requête sont: Mgr Ignace Bourget, M. G. Granet, supérieur du Séminaire, M. L. Regourd, directeur de la Bibliothèque, M. J.-M. Prévost, curé de Notre-Dame, M. P. Denis, directeur du Collège, le R. P. Vignon, supérieur des Jésuites et un compagnon le P. C. Larcher, le R. P. M. Baudry, supérieur des Oblats et son confrère le P. C. Aubert, M. L. Pellissier, desservant de St-Jacques, M. J.-J. Perrault, prêtre de St-Sulpice, le chanoine E.-C. Fabre, et MM. Louis Renaud, C.-S. Cherrier, Ferdinand Perrin, P.-J.-O. Chauveau, Edmond Barnard, J.-U. Baudry, E.-H. Trudel, R. Bellemare, G. Baby, L.-A. Moreau, I. Doucet, P. Lacombe, A.-J. Boucher, et par procuration, MM. Sterry Hunt et Frobisher Desrivières.

Vingt-sept membres, dont quinze laïques renouvelables par tiers chaque année, formeront cette Association. Les membres ecclésiastiques seront toujours, outre l'Evêque, le Supérieur du Séminaire et son assistant (qui sera secrétaire et Bibliothécaire), le curé de Notre-Dame, un prêtre de l'évêché, le Recteur du Collège Ste-Marie, le Supérieur des Oblats, le Directeur du Collège, le Desservant de St-Jacques, le Directeur de la Congrégation des hommes, un père Jésuite et un père Oblat.

Tout de suite s'ouvrit la liste des "souscriptions pour la bâtisse du Cabinet de lecture paroissial". MM. Louis-Hippolyte LaFontaine et Georges-Etienne Cartier s'y inscrivirent les premiers.

---

[24] Ces livres sont au nombre de 327, et valent $695.25. Ce n'est évidemment qu'un choix fait à même la Bibliothèque des Bons Livres.. A moins qu'on n'explique ce petit nombre par le fait que l'Oeuvre avait établi quelques dépôts de livres ici et là, en ville, et qu'il ne s'agisse ici que du dépôt central.

A leur suite on lit les noms de nombreux citoyens qui ont honoré leur ville de multiples façons.[25]

Cette souscription rapporta $2000. La part qui restait à la charge du Séminaire était considérable, car la construction dépassa la somme de $10,000.

Le 3 octobre 1860, près d'un an après l'inauguration du nouvel immeuble, le Comité de Construction fit rapport à l'Association de toutes les dépenses. L'Association se déclara incapable de payer la dette encourue, s'élevant à $10,960,[26] et conformément à une entente faite avec le Séminaire, elle pria celui-ci de prendre possession de la construction, en assumant le paiement de la dette. Ce qui fut fait.

* * *

Déjà depuis le 26 janvier de la même année, tous les livres de la bibliothèque avaient été transportés de la rue St-Joseph à la rue Notre-Dame. Le Cercle Littéraire avait pris le même chemin.

On a toujours attribué la fondation du Cercle Littéraire à M. Louis Regourd. Il est probable en effet qu'il en avait eu l'idée comme devant faire partie de son œuvre de protection intellectuelle, comme section des jeunes de son Cabinet de Lecture. Dans une lettre collective datée du 29 mai 1857, et signée précisément par quatre des membres qui assisteront à la première réunion officielle du Cercle, il est question d'une société qui vient d'être fondée sous les auspices du Séminaire. Il s'agit évidemment du Cercle Littéraire. Au cours de ce printemps et pendant l'automne les fondateurs élaborèrent des Constitutions en 39 articles et des Règlements en 54 numéros, — dont je vous ferai grâce, — et le 27 novembre 1857, sous la direction de Messire André Nercam,[27] prêtre de St-Sulpice, eut lieu la première assemblée. On y adopta Constitutions et Règlements; on fit l'élection des officiers. Etaient présents, outre le Directeur, MM. Achille Belle, Joseph Royal, D.-M. Senécal, D.-Z. Gauthier, L. Labelle, M. Germain, et d'autres sans doute dont les noms ne nous ont pas été conservés.

---

[25] Voici quelques noms: MM. Rodier et Starnes, Cherrier et Viger, Berthelet et Masson, Renaud et Lacombe, Jodoin et Meilleur, Valois, Fabre, Rolland, Comte, Lionais, Desbarats, Ouimet, Jetté, David, Joseph Levy, Michel, Moses, Henry Judah, Peter Murphy, etc.

[26] Ou £ 2905 — 25 — 0

[27] M. André Nercam, né à Barric (France) en 1814. Venu en 1846, il enseigna la philosophie au collège (1846-50), fut directeur de la maison (1850-54), puis passa à Notre-Dame, où il mourut en 1890.

M. Nercam dirigea les séances du 27 novembre 1857 au 9 avril 1859 très assidûment, et c'est pourquoi nous sommes porté à lui accorder, plus qu'à M. Regourd, le mérite de la fondation de ce Cercle. M. Antoine Giband [28] lui succéda de janvier à mai 1860; puis M. Adam-Charles-Gustave Desmazures, [29] d'octobre 1860 à janvier 1863 au moins. [30]

Le Cercle devait se réunir tous les lundis soirs, de septembre à mai. Les séances comprenaient la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente et des réunions du Conseil, la lecture d'un essai composé par un des membres, une récitation ou "déclamation", et une discussion dont le sujet était régulièrement annoncé deux semaines à l'avance. C'était ce que nous appellerions de nos jours une *Société de Débats*, d'où la prédominance des étudiants en droit et des avocats parmi les membres. Ce cercle connut de beaux jours. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Nous devons, avant de quitter l'ancienne bibliothèque du No 23 de la rue St-Joseph, parler de la dernière fondation de M.Regourd, l'*Echo du Cabinet de Lecture*. L'auditoire des *Lectures* était, nous savons pourquoi, forcément restreint, et pourtant ces Lectures méritaient une plus grande diffusion. M. Regourd pensa qu'une sorte de bulletin des activités du Cabinet décuplerait le bien qu'on y faisait. Au cours de 1857, trois numéros d'Annales du Cabinet de Lecture Paroissial avaient été imprimés à la *Minerve*. C'était un coup d'essai. Le 1er janvier 1859 parut le premier numéro de l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal*. On désirait y insérer les travaux déjà lus et ceux qui seraient lus dans l'avenir; on ajouterait quelques pièces étrangères, prises ça et là dans des écrivains connus; on rendrait compte de la vie d'autres associations catholiques comme l'Institut Canadien-Français. Le rédacteur réclamait l'encouragement du public par ces mots: "En recevant (l'*Echo*) avec faveur, ce n'est pas nous précisément qu'on voudra bien accueillir, ce sont les productions du *sol canadien*."

Le journal est bi-mensuel, imprimé sur 16 pages in-4. L'abonnement en est de $2.00 par année pour le Canada et de $2.50 pour l'étranger. Publié d'abord chez Duvernay, puis chez Plinguet, il

[28] M. Giband était né à Vals (France) en 1824; il vint à Montréal en 1855. Professeur de dogme au Grand Séminaire (1855-56), puis de rhétorique au Collège (1856-58) curé de Notre-Dame, de 1864 à 1866. Il mourut en 1889.

[29] M. Desmazures naquit en 1818 à Noyent-sur-Seine. Arrivé en 1851, il séjourna à S. Jacques et à Notre-Dame, jusqu'à sa mort, en 1891.

[30] Les délibérations qui nous ont été conservées s'arrêtent là.

passa en janvier 1861 à J.-B. Rolland, puis à E. Senécal, en 1864, au moment où la rédaction fut confiée à un comité de membres du Cercle Littéraire. En 1867, l'Echo devient mensuel et prend l'allure d'une véritable revue de 80 pages au numéro, mais il se désintéresse du Cabinet de Lecture.[31] Les volumes de l'*Echo* des premières années ont près de 400 pages, celui de 1868 atteint le millier, et les autres en comptent près de 950. La revue eut une première agonie en 1873, et mourut tout à fait à l'été de 1875 avec une livraison composée du discours de Saint-Jean-Baptiste, prononcé par Messire Lévesque cette année-là, et du récit de la visite de Mgr Roncetti à Montréal. La collection, sans être rare, est précieuse à cause de tout ce qu'elle contient. Elle est un beau témoignage de l'activité intellectuelle des nôtres, pendant ces quinze années qui comptent parmi les meilleures de notre littérature indigène.

* * *

Revenons à l'humble bibliothèque de la rue St-Joseph. M. Regourd avait de grands espoirs, mais avant qu'ils pussent s'exécuter, il fallait vivre. Le jour de la première inauguration du Cabinet on avait entendu des discours du maire de la ville, M. Starnes, de l'honorable M. Chauveau, surintendant de l'Education, de l'honorable M. Loranger, ministre, de M. Cherrier, conseil de la Reine, de M. Morin bientôt membre du Parlement, de M. Granet, supérieur du Séminaire, et du R. P. Martin, supérieur des Jésuites.

Au cours de l'année qui suivit, le R. P. Vignon et M. Nercam traitèrent de sujets religieux; MM. Granet, Beaudry et Giband, de philosophie; M. Marchand, avocat, de morale; MM. Baby, Belle et Cyrille Boucher, de patriotisme; MM. Valade, Girouard, Billion et le R. P. Scheider, de science; MM. Bibaud, Lenoir, Desmazures, Rouxel, Royal, Boucher, d'histoire; MM. Chauveau, Stevens et de la Ponterie, de littérature; M. Denis, de poésie; et MM. Adélard Boucher, Lévesque et Smith, de beaux-arts.

A la fin de 1859, le Bibliothécaire faisait parvenir à l'honorable M. Alleyn, secrétaire provincial, afin d'obtenir une allocation, le rapport qui suit. Les membres du Cabinet de Lecture sont au nom-

[31] L'imprimeur resta probablement le même quoique en 1867 on ne lise plus son nom, mais on s'adresse alors "au bureau du Cabinet de Lecture Paroissial, 27 rue St-Vincent", et en 1870: "Au bureau de la Bibliothèque Paroissiale, rue Notre-Dame.',

bre de 216; la bibliothèque contient 732 volumes. Parmi les 180 abonnés qui lisent, 560 volumes ont circulé au cours de l'année. La chambre des Nouvelles met 35 journaux ou revues à la disposition des lecteurs, 40 à 50 personnes y viennent tous les jours de 7 h. a.m. à 9 h. p.m. La salle s'est remplie, et a été souvent trop petite, pour les 12 conférences qui ont été données. Les souscriptions annuelles s'élèvent à $326, les recettes totales à $819 et les dépenses, à $902.

* * *

De son côté, le Cercle Littéraire tenait régulièrement ses séances et faisait du recrutement. Il comptait parmi ses membres, non seulement MM. Achille Belle, Joseph Royal[32] D.-H. Sénécal et D.-Z. Gauthier déjà nommés, mais encore MM. L. Labelle, Adolphe Germain, R. Pariseault, Guillaume Deschambeault, Antoine Duhamel, François Benoit, J.-B. Duverger, Désiré Girouard, Sévère Rivard, Louis-Joseph-Benjamin Beaubien, L.-N. Seers, Edouard de Bellefeuille, Georges Desbarats, Wilfrid Sicotte. Il s'était adjoint comme membres honoraires Mgr de Montréal, le maire Rodier, l'honorable D.-B. Viger, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, le R. P. Vignon, M. Denis, prêtre de S. Sulpice, MM. Cherrier, Bellemare, Jacques Viger, et le Dr Beaubien.

L'affaire de l'Institut Canadien ne fut pas sans jeter quelque trouble dans ses rangs. Au moins deux séances d'avril 1858 se passent à examiner le cas d'un membre, M. D.-Z. Gauthier, dont l'attitude avait été douteuse lors d'une discussion de l'Institut à laquelle il avait pris part. L'inculpé fut admis à se défendre, mais finalement expulsé

* * *

C'est au cours de cette année 1858, que l'on commença la construction, rue Notre-Dame, du nouveau Cabinet de Lecture. On imagine avec quel plaisir tous les intéressés voyaient progresser les travaux. Le 15 août 1859, le Chroniqueur de la Quinzaine, dans l'*Echo*, décrit ainsi le nouveau bâtiment. "Bien que les travaux de couronnement ne soient pas terminés, on peut juger dès aujourd'hui du beau coup-d'œil que présentera dans quelques jours, cet édifice, lorsque la corniche qui doit l'entourer sera établie.

---

[32] Plus tard, le Gouverneur du Manitoba.

A l'extérieur, la construction ne présente que deux étages, dont les courbes sévères conviennent bien à un lieu destiné à de sérieuses études: des colonnades, d'un style corinthien, sobres d'ornements, séparent entre elles les ouvertures cintrées qui se reproduisent à l'étage supérieur avec des détails élégants.

Au dedans, la bâtisse présente une triple division: le premier étage, ou rez-de-chaussée, est destiné à recevoir des magasins, continuant la ligne des riches établissements que l'étranger admire depuis la Place Jacques-Cartier jusqu'à la rue McGill et qui prouvent la prospérité, toujours croissante, de Montréal.

L'étage intermédiaire,[33] est consacré à l'Oeuvre des Bons Livres, que tous nos lecteurs connaissent et qui recevra par là un nouvel et heureux développement.

Au-dessus, règne dans toute la longueur du bâtiment, la salle de lectures, — lisez conférences, — sur les bancs de laquelle pourra trouver place un auditoire de 7 à 800 personnes. On pourrait encore profiter de la hauteur de la salle pour établir des galeries circulaires qui contiendraient un assez grand nombre d'auditeurs. Si nos lecteurs voulaient nous permettre quelques détails plus positifs nous leur dirions que cette dernière salle aura, *dans oeuvre*, à peu près 100 pieds en longueur, 38 en largeur et 28 en hauteur: ce sera, sans aucun doute, une des plus belles salles de réunion que possède Montréal."

Le chroniqueur ignorait encore que les mansardes abriteraient une autre salle, aussi vaste que la première où se tinrent souvent des banquets.[34] Il néglige de nous donner le nom de l'architecte. C'est que, sans doute, dès ce moment, on ne savait trop à qui attribuer l'édifice. Le Comité avait demandé des plans à M. Faillon p.s.s.[35] Celui-ci s'était empressé de les dessiner et de les envoyer à Montréal.[36] Mais comme il séjournait alors aux Etats-Unis, on en confia l'exécution à l'architecte Lévesque,[37] qui, tout en modifiant quelques détails, respecta les lignes générales.

L'inauguration du nouveau Cabinet de Lecture eut lieu, comme

---

[33] C'est-à-dire à partir des chapiteaux des pilastres du rez-de-chaussée jusqu'à la première corniche.

[34] On la destinait à loger la Bibliothèque, quand elle aurait assez progressé. Ce fut là, que beaucoup plus tard, on installa les presses de la première "Croix de Montréal."

[35] M. Faillon, Etienne-Michel, né en 1800, à Tarascon. Il fit trois séjours en Amérique, en 1849, en 1854 et de 1857 à 1862. Il mourut en 1870.

[36] Cf. P. Rousseau: Biog. de M. Regourd. Arch. de N.-D.

[37] Cf. discours de M. Cherrier à l'inauguration.

on sait, le 17 janvier 1860. Ce fut quelque chose d'énorme. On y entendit un discours de M. Granet, supérieur du Séminaire; un discours du R. P. Vignon,[38] supérieur des Jésuites; un discours du R. P. Aubert, supérieur des Oblats; un discours de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Education; un discours de l'honorable L.-J. Papineau, un discours de l'honorable E.-A. Dorion, un discours de M. Cosme-Séraphin Cherrier, conseil de la Reine, et un discours de M.D.-M. Senécal, président du Cercle Littéraire.

Cependant les conférences régulières ne reprirent que le 23 octobre 1860, et c'est M. Rameau qui en inaugura la brillante série, par une étude sur *La Race française en Amérique*. L'*Echo* du Cabinet de Lecture a publié jusqu'en 1867 la plupart de ces travaux, dont la nomenclature serait ici fastidieuse.

M. Pierre Rousseau,[39] un contemporain de tous ces événements, a eu la patience de raconter la vie du Cabinet de Lecture, de 1860 à 1867. Il fixe à 50 le nombre des conférences de 1860 et à 23 celles de 1861. Et après avoir décrit le grand concert de décembre 1861, où M. J.-J. Perrault, p.s.s. fit exécuter le *Désert* de Félicien David, — concert qui fut un triomphe et fit époque, — il dit que cette fête marqua la fin des temps héroïques du Cabinet de Lecture, et il annonce une ère d'épreuves et de difficultés. Cependant il continue d'énumérer les conférences et les concerts — 6 en 1862, une par mois en 1863, 4 en 1863, 4 en 1865, 12 en 1866, 6 en 1867—; il signale l'établissement de *cours publics* sur la philosophie, l'histoire, la littérature, l'économie politique (et, en effet, à partir de 1864, l'abbé Desaulniers[40] de S. Hyacinthe et M. Louis Colin, p.s.s. feront une série de leçons sur la philosophie); et malgré cette activité, il se plaint du manque de livres et du peu de goût de la jeunesse pour les études sérieuses.

Il est certain que, à cette époque, la prospérité du Cabinet de Lecture déclina. Cela tint peut-être à l'absence d'une direction unique. En effet, M. Regourd, qui avait présidé aux destinées de l'Oeuvre depuis 1856, avait donné sa démission en automne 1862, ne conservant que la rédaction de l'*Echo*. On dut le remplacer à la

---

[38] Sorte de dithyrambe en prose dont chaque strophe se terminait par le refrain: "Gloire et amour au Séminaire de Montréal."

[39] M. Rousseau né à Nantes en 1827. Arrivé en 1853. Au Collège de 1854 à 1855; à Notre-Dame, de 1855 à 1864; au Collège encore, professeur de rhétorique, de 1864 à 1885, puis de nouveau à Notre-Dame, où il fut archiviste. Il mourut en 1912.

[40] M. Desaulniers, sur *St-Thomas*.

tête du Cabinet et de la Bibliothèque. M. Pierre Rousseau[41] fut chargé des livres, et M. Desmazures des conférences. Ce dernier était un homme d'une belle culture littéraire et artistique, mais ne possédait pas les qualités d'organisation de son prédécesseur. Il ne put empêcher l'institution de s'assoupir. Et le retour de M. Regourd en 1864, n'arrêta pas la décadence.[42]

M. Troie, ancien curé de Notre-Dame et Supérieur du Séminaire, disait que M. Louis Colin, p.s.s.[43] avait essayé de donner un regain de vie au Cabinet de Lecture par des leçons de philosophie. Il attira en effet autour de sa chaire des foules émerveillées. Mais il se lassa bientôt, et après certains cours sur Vitet et Jules Simon, qui n'avaient pas plu à tout le monde, il alla passer quelque temps aux Etats-Unis. M. Pierre Martineau, p.s.s. — qui fut, pendant un temps, le prédicateur le plus populaire du pays, — aurait tenté un dernier effort pour relever les conférences, mais sans succès. La ville avait grandi, d'autres œuvres étaient nées, qui attiraient ailleurs le public.

Du moins l'existence du Cabinet de Lecture avait-elle été utile. Dans une lettre de l'époque, adressée sans doute au Conseil du Séminaire, on énumère ses bienfaits. "Il a ramené les sympathies au Clergé, surtout à Saint-Sulpice; il a battu en brèche l'Institut Canadien et les doctrines de l'*Avenir* et de la *Ruche littéraire*, il a donné naissance au *Cercle littéraire*, à l'*Institut Canadien français*, à l'*Union Catholique*,[44] à des journaux orthodoxes comme l'*Ordre*, l'*Echo du Cabinet de Lecture* et d'autres."

* * *

Dans les dernières années de l'époque prospère, le Cercle Littéraire avait pris, dans la maison, une grande importance que sa ténacité et son désintéressement lui avaient acquise. Il ne semble pas que M. Regourd, après en avoir encouragé la fondation, l'ait pris suffisamment au sérieux. C'est à peine s'il lui abandonnait, selon l'expression du Supérieur, "les deux conditions de l'existence: l'espace et la lumière!" Chaque fois que l'occasion s'en présente,

---

[41] Jusqu'en 1864.

[42] D'autres noms de Sulpiciens apparaissent alors dans les registres; ce sont ceux de MM. Lenoir, Mercier, Leclair, Palin, Colin.

[43] M. Colin était né à Lignières (France), en 1835. Venu au Canada en 1862, il fut d'abord placé à Notre-Dame (1862-1870), puis au Grand Séminaire (1870-1881). et devint Supérieur de Saint-Sulpice (1881-1902). Il mourut en 1902.

[44] On veut dire que ses membres ont aidé à fonder ces œuvres.

et en 1860, et en 1862, et en 1864, et en 1866, les jeunes réclament une salle d'étude bien à eux. En octobre 1864, le président sortant de charge, M. Urgel Archambault, principal de l'Académie Commerciale, écrit au Supérieur. "Le Cercle a pour but de répandre parmi les jeunes l'amour des bons principes et de la saine littérature, mais ils n'ont ni bibliothèque, ni salle. Il leur faut, pour avoir des livres, s'*abonner* au Cabinet. Quelques-uns sont même obligés d'emprunter à l'Institut Canadien les volumes dont ils ont besoin pour préparer leurs travaux. De plus, on laisse la Société St-Vincent de Paul les évincer de la salle où ils se réunissent." M. Granet reconnaît la justesse des griefs, mais bientôt malade il n'améliore pas beaucoup la situation.

Après l'élection de son successeur, en 1866, les jeunes reviennent à la charge. Ils réclament une salle particulière dans le Cabinet, et le privilège pour les membres de s'y réunir en aucun temps et d'y demeurer jusqu'à 10 h. p.m; ils demandent l'usage gratuit de de la Bibliothèque; de plus que la Chambre des Nouvelles soit transportée dans leur salle, ainsi que le billard. Cette fois ils obtiennent tout.

Le Cercle Littéraire comptait alors 60 membres, dont 51 avocats ou étudiants en droit.[45] Malgré les difficultés de la vie, 43 nouveaux membres s'étaient enrôlés depuis 1862. Le Cercle avait organisé 20 discussions et 35 lectures par année, ainsi que plusieurs séances publiques, qui avaient été fort goûtées. On y touchait toutes les questions imaginables d'histoire ou de philosophie.[46] Deux discussions surtout se prolongèrent, celle sur l'*Economie politique* et celle sur les *Beaux-Arts*.

---

[45] Voici une liste, d'ailleurs incomplète, des membres de ce cercle, de 1857 à 1867... MM. Achille Belle, Joseph Royal, DH. Senécal, D.-Z. Gauthier, L. Labelle, Adolphe Gervais, A. Pariseault, G. Deschambeault, Ant. Duhamel, Frs Benoit, J.-B. Duverger, Désiré Girouard, Sévère Rivard, J.-B.-J. Beaubien, J.-A. Mousseau, L. Paré, L.-N. Seers, E.-L. de Bellefeuille, Geo. Desbarats, Wilfrid Sicotte, Wilfrid Tessier, Cyrille Boucher, F.-X.-A. Trudel, P. Boucher de la Bruère, Auguste Genand, E.-N. Archambault, F.-X. Desplaines, Séraphin Gauthier, Alph. Paré, Paul Denis, Dr Dagenais, Adolphe Chapleau, Alexandre Lacoste, Tancrède Dostaler, L.-O. David, Alphonse Desjardins, J.-B. Brousseau, Joseph-O. Joseph, Elie-Julien Auclair, Evariste Gelinas, André Montpetit, Napoléon Demers, Arthur Dansereau, J.-A.-N. Provancher, N. Mongeau, A. Choquet, Chs. Thibault, F.-X. Thibault, Peltier, Moreau, H. Fabre, Stevens, N. Prud'homme.

[46] Voici quelques-uns de ces sujets: La Cession du Canada a-t-elle tourné à son avantage? — L'Imprimerie a-t-elle fait à l'humanité plus de tort que de bien? — Quel est le plus utile, l'agriculture ou le commerce? — Le duel est-il contre la loi naturelle? — Quel est le meilleur de tous les gouvernements? — L'éducation supérieure devrait-elle être également répandue dans toutes les classes de la société? — L'institution du jury telle qu'elle existe dans le Bas-Canada doit-

De 1857 à 1866, les présidents furent MM. Achille Belle, Joseph Royal, D.-H. Senécal, Wilfrid Tessier, F.-X.-A. Trudel, Alexandre Lacoste, U.-E. Archambault, Alphonse Desjardins et J.-O. Joseph.

Parmi les membres, on relève les noms d'Adolphe Chapleau, E.E.D., entré le 1er décembre 1860; de L.-O. David, E.E.D., entré le 27 avril 1861, et sans doute le seul survivant de toute cette jeunesse, avec L.-N. Seers; d'André Montpetit, le père du secrétaire général de l'Université de Montréal, reçu le 1er mars 1862; de P. Boucher de la Bruère, le futur surintendant de l'Instruction Publique; de Désiré Girouard, plus tard juge et écrivain; d'Honoré Mercier, alors rédacteur du Courrier de St-Hyacinthe, élu membre correspondant en 1862.

Le Cercle Littéraire eut donc une belle vie, marquée d'épreuves, il est vrai, mais féconde. Si nous y insistons, c'est que, vers 1880, entre les mains de Messire Lévesque,[47] il renaîtra sous un autre nom et se fera une belle réputation. M. Lévesque, en effet, avait fondé, dans la chapelle de Nazareth, rue Ste-Catherine, en 1878, une Congrégation de Jeunes Gens, sous le patronage du Saint-Nom-de-Marie et de la Sainte-Famille.[48] Ayant ainsi entre les mains des éléments nombreux, il songea à faire revivre le cercle disparu. Au témoignage des contemporains, il possédait les qualités nécessaires à une telle entreprise. Véritable orateur, au courant de tout, organisateur habile, il avait su empoigner la jeunesse, et les hommes en général, et s'acquérir sur eux une grande influence. Il crut qu'il y avait à Montréal assez de jeunes gens pour alimenter l'Union

---

elle être maintenue? — Les idées innées sont-elles admissibles? — Le théâtre au point de vue moral est-il mauvais? — Peut-on rester indifférent en matière politique? — Le mal existe-t-il? — Doit-on préférer, dans l'enseignement des collèges, les classiques chrétiens aux païens? — Les lettres sont-elles plus nuisibles qu'utiles aux mœurs? — L'étude du droit romain au Canada est-elle nécessaire? — Les bêtes ont-elles une âme? — L'esclavage doit-il être maintenu aux Etats-Unis? — Les Etats-Unis sont-ils vraiment la terre classique de la liberté? — La presse est-elle une institution bienfaisante pour la vérité? — La liberté de la presse doit-elle être illimitée ou restreinte? — Le pouvoir temporel des papes est-il légitime? — Les peuples civilisés ont-ils le droit de s'emparer des peuples barbares? — La codification des lois est-elle avantageuse pour le pays? — Les nations protestantes sont-elles dans un état matériel plus favorable que les nations catholiques? — Le luxe est-il avantageux aux nations? — Lequel vaut mieux pour combattre le paupérisme, de l'assistance publique ou de la charité privée? — Etc., etc., etc.

[47] M. Charles-Démétrius Lévesque naquit en 1846, à la Rivière-Ouelle, P.Q. Il fut d'abord vicaire à S. Joseph de 1873 à 1875, puis professeur de Philosophie, de 1875 à 1876. Il vint ensuite à Notre-Dame. Il mourut en 1884.

[48] Le diplôme du Général des Jésuites, le P. Petrus Beckx, est daté du 21 septembre 1878.

Catholique et un autre cercle, dont il jeta les bases, sans lui donner encore de constitutions et de règlements. Il mourut avant de l'avoir pu faire, mais son successeur n'eut qu'à continuer son œuvre.

M. Hamon,[49] qui prit sa place en 1884, vivement encouragé par M. Colin, alors supérieur, reforma l'ancien Cercle Littéraire en ajoutant à son nom les deux mots *Ville-Marie*. Bien qu'il n'eût pas les qualités solides de son prédécesseur, M. Hamon, à cause de sa parole facile et abondante, à cause aussi de son savoir-faire, mit sur pied l'entreprise qu'on lui avait confiée et lui donna l'impulsion définitive.

Le 8 avril 1885 eut lieu la première convocation officielle par voie des journaux;[50] le 16 du même mois, le Cercle donnait sa première séance publique; et le 25 février 1887, les Constitutions en XXXI articles étaient dûment approuvées et mises en vigueur.

Quand M. Hamon mourut on put dire de lui qu'il avait été "moitié prêtre, moitié étudiant"; on s'aperçut bien vite que son successeur, M. Bédard,[51] serait, lui, essentiellement un *père*. Bon et brave homme, M. Bédard se dévoua à la jeunesse, au point d'en être en quelque sorte la victime. "Trouvant dans son grand cœur de nouvelles industries, dans son travail opiniâtre de nouvelles ressources, il dépensa sans compter son *temps* et son *argent* pour renouveler la bibliothèque, la mettre au niveau des exigences modernes"[52], si bien qu'il dut abandonner la tâche en 1896. Mais on peut juger de son succès par l'état de la maison en 1893. La bibliothèque possédait alors 11,000 volumes. A côté se trouvait une salle où chaque soir les jeunes gens pouvaient lire les meilleurs journaux du pays et de l'étranger. De plus une vaste salle de billards y attenait, ouverte en 1890, et qui ne cessait d'être achalandée. Aussi le Cercle Ville-Marie, fondé avec trente ou quarante membres,

---

[49] M. Hamon, Pierre-Marie, était né à Vitré (France), en 1844. Après son arrivée en 1882, il resta au Grand Séminaire jusqu'en 1884, puis à Notre-Dame jusqu'en 1889, date de son retour en France. Il y mourut en 1890.

[50] Trente membres s'inscrivirent ce soir-là: ce sont MM. J.-T. Maréchal, Charles Laberge, Wilfrid Larose, J.-T. Cardinal, T. Couture, G. Lacaille, G. Labine, H. Lemire, A. Rocher, E. de Cotret, Donat Brodeur, Gonzalve Desaulniers, G.-D. Gauthier, Ov. Robillard, Joseph Hêtu, L.-E. Pellissier, E. Taillefer, Vital Lafleur, F.-X. Hurtubise, D.-E. Lafontaine, J.-E. Clément, J.-H. Gaboury, J.-L. Demers, G.-V. Perrin, A. Michaud, J.-A. Vincent, E.-A. Bertrand, J.-B. Lalande, J.-B. Dumont, Ubald Lacaille.

[51] M. Bédard, Marie-Hercule, né à St-Remi (P.Q.) en 1848, fut professeur au Collège de 1874 à 1887, vicaire à St-Jacques de 1887 à 1889, vicaire à Notre-Dame de 1889 à 1914(?) date de sa mort.

[52] Cf. La Bibliothèque Paroissiale de Notre-Dame: imprimé de 8 pages, avec illustrations.(1898).

en comptait-il alors plus de trois cents.[53] Le registre des admissions montre que, de 1885 à 1896, 1187 membres y passèrent, en grande majorité des étudiants.

Cette multitude avait dû entraîner quelques abus,[54] car, après 1896, le nouveau directeur, M. Wilfrid Hébert[55] jugea nécessaire de rajuster l'organisation du Cercle. Le cahier des rapports de 1896-1897 s'intitule: "Cercle littéraire de Ville-Marie — 1ère année". On a l'air de rompre avec le passé, au fond on ne fait que le continuer.[56] M. Hébert, homme de nerf et d'action, infusa beaucoup de vie à la Bibliothèque et au Cercle. En 1898, il publiait un catalogue en 300 pages, des 15,000 volumes que possédait l'Oeuvre; il annonçait des achats de livres, prochains et considérables; il enrichissait la collection des revues, déjà au nombre de 20; il réservait une salle spéciale aux dames; il ouvrait un registre où chacun pouvait inscrire le nom des livres qu'il désirait trouver à la Bibliothèque.[57]

Les progrès du Cercle allaient de pair avec ceux de la Bibliothèque. Le bureau de direction[58] se faisait aider d'un conseil de 24 membres, nommés par les diverses catégories d'étudiants. Il assurait ainsi le fonctionnement assez compliqué du Cercle. On relève en effet trois sortes de sessions: celles du conseil, les séances privées du Cercle (qui se tenaient dans la salle de la Bibliothèque)

---

[53] Cf. Le Monde: 5 avril 1893.

[54] On y aurait fait de la *politique*... De plus, le mode d'élection à la présidence aurait entraîné des désordres.

[55] M. Hébert, Wilfrid-Joseph, est né à Laprairie (P.Q.), en 1861. Ordonné prêtre en 1886, et revenu d'Europe en 1891, il exerça tout son ministère sulpicien à Notre-Dame. Il fut procureur du Séminaire, de 1910 à 1924.

[56] Le comité de réorganisation se composait de MM. Eugène Godin, Amédée Denault, Camille Paquet, Paul St-Germain, Edmond Brossard, Paul Saucier, Albert Frigon, Arthur Laramée.

[57] Les successeurs des Lacoste, des Martineau et des Thibodeau, avaient été les Mlles Gibeault, puis les Mlles Picard, qui furent bibliothécaires jusqu'à la fermeture de la maison.

[58] Les présidents du Cercle Ville-Marie furent: T. Maréchal E.E.D. (1885-86), Gustave Labine, E.E.D. (1886-87), P. Cardinal, E.E.D. (1887-88), Emery Lafontaine, E.E.G.C. (1887-88), Eugène Godin, E.E.D. (1888-89), M. Féron, E.E.D. (1889-90), Ludger Montpetit, E.E.M. (1890-91), Eugène Primeau, E.E.D. (1891-92), J.-G. Boissonneault, E.E.D. (1892-93). Adolphe Bazin, E.E.D. (1893-94), Théodule Bruneau, E.E.M. (1894-95), Adolphe Désilets, E.E.D. (1895-96), P.-C. Lacasse, E.E.L. (1896-97), Jean Décarie, E.E.M. (1897-98), Jean-Baptiste Lagacé (1899-1900), Raoul Tassé, E.E.M. (1900-01), Aegidius Fauteux, E.E.D. (1901-02), Louis-Hurtubise, E.E.G.C. (1902-03), Arthur Vallée, E.E.D. (1903-04), Arthur Écrément (1904-05), A. Sicotte, E.E.G.C. (1905-06), Enrique Ortiz (1906-07), J.-M. Mercier, E.E.M.V. (1907-08), A. Forest, E.E.G.C. (1908-09), Emilien Gadbois, E.E.D. (1909-10), B. Panet-Raymond, E.E.D. (1910-11), Victor Béïque, E.E.D. (1911-12).

et les séances publiques (pour lesquelles on ouvrait la salle académique). Ces dernières se subdivisaient en séances dramatiques, en conférences (parmi lesquelles il faut mettre les adieux annuels des prédicateurs du carême à Notre-Dame à partir de 1897), en discussions publiques, y compris le Parlement modèle.[59]

Aux séances du conseil ressortissaient les questions d'ordre intérieur: admission des membres, impression de papier à lettre aux armes du cercle,[60] — la devise était *Utile dulci*,[61] — choix d'insignes et de ruban, etc. et surtout préparation des réunions d'apparat.

Les séances privées du Cercle et les séances publiques se ressemblaient assez, du moins pour la partie littéraire. Un des membres ou quelque étranger de passage y lisait un travail ou faisait une causerie, ou encore, comme dans l'ancien Cercle Littéraire, plusieurs membres discutaient un point de philosophie, d'histoire ou de littérature.[62]

Les conférences, données dans la salle académique, attiraient un public nombreux et sympathique. En 1886, Mgr Bruchési, (alors simple abbé), parla du "Dogme aux catacombes"; en 1887, M. Gérin-Lajoie, de "l'Economie politique"; plus tard, l'abbé Tanguay, des "Quatre âges de la vie"; M. Honoré Gervais, de "Notre organisation judiciaire d'autrefois"; M. Faucher de Saint-Maurice, de "Montgomery"; M. St-Pierre, des "Réminiscences d'un conscrit"; M. Laramée, de la "Profession d'avocat" M. Aegidius Fauteux, de "Trois journalistes"; M. J.-J. Goulet, du "Violon"; M. Adolphe Chauvin, de "La langue française"; M. Israël Tarte, de "L'Instruction publique dans notre province"; M. Hector Filiatrault, p.s.s., de "Waterloo", (ce sujet fut traité une seconde fois par M. Henri Gauthier p.s.s., quelques années plus tard); M. Edouard Montpetit, de "Rostand". Ces conférences étaient toujours présidées par quelque personnage, — prélat, homme

[59] En 1907 et en 1908.

[60] Au centre une lyre surmontée d'une croix; à droite une table de billard; à gauche, une table de travail; au bas la devise.

[61] Unir l'utile et l'agréable. Ce sceau fut modifié plus tard et ne porta plus que la croix surmontant un livre. Le tout entouré des mots: "Oeuvre des Bons Livres-Ville-Marie."

[62] p.e. Le protestantisme a-t-il rendu de plus grands services à la civilisation que le catholicisme? — Le blocus continental est-il légitime? — A qui appartient l'éducation de l'enfant? — Le rapatriement des Canadiens serait-il profitable à notre nationalité? — Doit-on coloniser avec des forçats? — Doit-on salarier un représentant du peuple? — Un homme en état d'ivresse est-il toujours responsable de ses actes? — La constitution canadienne est-elle préférable à la constitution américaine? — La culture classique? — La peine de mort? — La prohibition? — Le désarmement universel? — Le féminisme? — La guerre anglo-boër?

d'Etat, magistrat, — et étaient couronnées par une opérette ou une comédie. En l'année 1900, le Président du Cercle Ville-Marie,[63] pouvait affirmer au public que les *quatorze* séances du dernier exercice avaient parfaitement réussi.[64]

Bref, le Cercle avait fini par tellement absorber l'attention des citoyens et avait pris une telle place dans la maison, qu'il n'était plus question, ni de Bibliothèque Paroissiale, ni de Cabinet de Lecture, mais uniquement de Cercle Ville-Marie, dont le nouveau sceau marquait les livres de la bibliothèque, laquelle n'apparaissait plus que comme un de ses rouages. De plus, à cause du nombre d'étudiants qui le fréquentaient, on s'était habitué à le considérer comme une succursale de l'Université: c'était, près de quarante ans avant la lettre, l'Association Générale des Etudiants (A.G.E.U.M.), telle que nous la voyons fonctionner maintenant, les sports exceptés.

A la distance où nous sommes de ces heureuses années, il y a un plaisir particulier à parcourir la liste de ces jeunes gens devenus hommes d'affaires, professeurs, magistrats, politiques, chefs de peuple; à relire le programme, bleu ou rose, de tant de séances présidées par d'illustres défunts, où l'on apprend que tel notaire fort sévère chantait alors agréablement la romance, et tel doyen de faculté jouait avec talent la comédie, on a l'impression que tous les hommes qui comptent, dans notre société canadienne-française, ont passé par ce Cercle Ville-Marie; et le regret nous vient, très vif, que son dernier déménagement lui ait été si funeste.

* * *

Lors d'un *récital* de musique que devait commenter M. René Labelle, p.s.s.[65], et qui promettait d'être un succès, on lisait dans un communiqué de journal: "Ceux qui se présenteront pour retenir leur siège, dans les derniers jours, et quand tous les billets seront épuisés, regretteront sans doute qu'on n'ait pas choisi une salle plus vaste. Mais le Cercle Ville-Marie, par un sentiment de dignité que l'on comprendra, a tenu à ne pas quitter, même pour obtenir un gros succès d'assistance, la vieille salle si pleine pour lui de chers souvenirs."

---

[63] M. J.-B. Lagacé.

[64] Comme le Cercle Littéraire, le Cercle Ville-Marie donna aussi des concerts. Il faut rappeler ici le *récital commenté* de 1889.

[65] Actuellement supérieur provincial de Saint-Sulpice au Canada.

Un jour vint pourtant où les *chers souvenirs* ne purent plus lutter avec les nécessités du progrès. En 1909, le Cercle Ville-Marie, "pour des raisons qui n'intéressent personne", dit son archiviste, rentra dans l'ombre. Le commerce et la finance ayant envahi exclusivement les anciennes rues de la cité, et les quartiers domiciliaires s'étant déplacés, il fallut songer à transporter ailleurs la bibliothèque, qui avait rendu tant de services à la population canadienne-française. En mars 1910, on décida de l'établir rue Saint-Denis, à quelques pas de l'église Saint-Jacques, autre résidence sulpicienne. Les plans furent donnés au concours. M. Eugène Payette l'emporta. C'est à lui que nous devons l'élégant monument connu sous le nom de Bibliothèque Saint-Sulpice. Sous l'énergique impulsion de M. Wilfrid Hébert, l'ancien directeur du Cercle Ville-Marie devenu procureur du Séminaire, la construction s'éleva rapidement et fut bientôt prête à recevoir les livres.[66] En décembre 1912, M. Aegidius Fauteux, ancien président du Cercle, et journaliste, fut nommé bibliothécaire.[67] Quant au vieux Cabinet de Lecture, on le démolit[68], en 1911, pour mettre à sa place l'immeuble *Transportation*.

L'inauguration de la nouvelle bibliothèque eut lieu le 15 septembre 1915.[69]Ce fut une fête brillante, marquée par de beaux discours, — moins nombreux cependant et moins longs que ceux de l'inauguration de 1860. Le lieutenant-gouverneur, Sir Evariste Leblanc, le premier-ministre, Sir Lomer Gouin, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, l'honorable Doherty, ministre de la Justice à ottawa, M. Charles Lecoq, supérieur du Séminaire, M. Aegidius Fauteux, bibliothécaire, occupaient l'estrade de la salle des conférences et adressèrent la parole.[70]

Après la cérémonie on fit la visite du bâtiment. Il s'élève sur un terrain de 100 pieds de front par 160 de profondeur, qu'il occupe presque entièrement. La façade, a quelque ressemblance avec

---

[66] Juin 1912, les planchers n'étaient point terminés; en mai 1914, on travaillait encore à la grande salle de lecture.

[67] En 1915, un Directeur, M. Olivier Maurault, p.s.s., lui fut adjoint.

[68] Deux cartes postales gardent le souvenir de cette démolition: la première représente le Cabinet, dépouillé de ses toits et de ses fenêtres; la seconde, l'Hôtel-des-postes vu de la rue Notre-Dame.

[69] La bénédiction avait eu lieu la veille.

[70] On voyait aussi sur l'estrade, Mgr Forbes, évêque de Joliette; Mgr Dauth, recteur de l'Université; le Sénateur Casgrain, ministre des Postes; l'échevin St-Pierre représentant le Maire; M. Bonin, consul de France; les honorables juges Charbonneau; Demers, Bruneau, Chauvin, Panneton, St-Cyr; l'honorable M. Taillon; Mgr LePailleur; M. René Labelle, p.s.s: le Dr Guerin, ancien maire, etc.

l'Hôtel Carnavalet, à Paris; elle comporte deux étages, le premier correspondant au balcon de la salle des conférences, et le second à la salle de lecture. L'arrière est tout entier occupé par le magasin aux livres et les bureaux des bibliothécaires et du catalogue. Les visiteurs admirèrent les belles proportions des grandes pièces et la sobriété de la décoration. Le vestibule, avec son double escalier de marbre, ses vitraux et sa suspension de bronze, est une digne introduction à la salle de lecture. Celle-ci, haute et vaste, recevant la lumière de gauche , de droite et du plafond à ciel-ouvert; munie de ses tables de chêne reposant sur un parquet de liège; ornée de chaque côté de galeries qui abritent des cabinets pour les travailleurs, satisfait entièrement aux exigences du lecteur. Au-dessous s'étend la salle des conférences, capable d'asseoir commodément un millier de personnes: l'éclairage magnifique qui tombe des lustres, la classique simplicité de la décoration, la beauté des proportions, commandent l'admiration. Si l'on passe au magasin aux livres, on se rend compte de sa parfaite adaptation. C'est une sorte de ruche à quatre étages: les rayons sont d'acier ajouré, les parquets de marbre et d'acier, le tout à l'épreuve de l'incendie. De retour à la façade, on aperçoit, de chaque côté du vestibule, un salon et une salle d'exposition, et, au-dessous, à gauche et à droite du vestibule de la salle de conférences, deux petites salles de réunions pour cercle ou sociétés savantes.[71]

Le jour de l'inauguration, au lot primitif de livres venant du Cercle Ville-Marie, et qu'on estimait à 10,000 volumes, plusieurs autres milliers s'étaient ajoutés. Aujourd'hui (1926), la Bibliothèque en compte 110,000, sans parler de ses abondantes et très précieuses archives. Dès la première année, d'octobre 1915 à octobre 1916, la lecture en salle atteignit 19,361, la circulation au dehors 28,337: ce qui fait un total de 47,698. Pendant l'exercice 1924-1925, ce chiffre s'est élevé à 80,911. En février dernier, afin de donner à l'œuvre ce caractère de *bibliothèque de référence et d'étude*, qu'on désirait lui voir prendre depuis les débuts, on a cessé de laisser circuler les livres: du coup la *fiction* est tombée de 69% à 13%; ce qui est la preuve que le lecteur en *salle* est plus sérieux que l'autre...

La salle des conférences a vu passer les assemblées les plus variées. Conférenciers, orateurs, musiciens y ont attiré des foules assidues. Aux causeries, organisées la première année, pour diriger le goût des lecteurs vers les sujets sérieux, ont succédé les belles

[71] La bibliothèque a coûté au bas mot, sans les livres, $300,000.

séances de la Société des Conférences, fondée par les Etudiants des Hautes Etudes Commerciales, les réunions d'œuvres sociales, les récitals et les concerts d'élèves, les réceptions à des hommes de lettre de l'étranger, les distributions de prix d'Action Intellectuelle, les soirées de la Société des Auteurs, les conférences d'adieu des prédicateurs de Notre-Dame, les manifestations universitaires, les Semaines Sociales et les Semaines d'histoire. Nous ne pouvons songer à développer davantage, ici, ce résumé.

La salle d'exposition s'ouvre, depuis 1916, plusieurs fois chaque année, aux œuvres de nos artistes, peintres, dessinateurs ou sculpteurs. Les salles du sous-sol reçoivent des sociétés savantes, comme l'active et méritante Société Historique de Montréal, les cercles de l'A.C.J.C. et même... le Cercle Ville-Marie.

Celui-ci, en effet, n'est pas mort. Le Directeur de la Bibliothèque, dès le mois de mars 1916, le fit revivre, et depuis lors,les réunions n'ont pas cessé d'avoir lieu. Le 19 avril 1918, le Cercle donna même une séance publique, où il annonça, pour l'avenir, de vastes desseins. Ce soir-là, devant un très bel auditoire, M. Pierre Dupuy, E. E. D., depuis secrétaire du Commissaire du Canada à Paris, fit une remarquable conférence sur "Le poète Verhaeren". Malgré ce vif succès, et à cause de la fondation d'une nouvelle société de conférences, les grands projets du Cercle furent remis à plus tard. Mais il vit, d'une vie intime et discrète, jouant, à la Bibliothèque Saint-Sulpice, le rôle de l'ancien Cercle Littéraire dans l'Oeuvre des Bons Livres. Et ainsi l'histoire se continue.

Olivier Maurault, p.s.s.

LES PAYSANS

Les paysans, que voilà donc un vaste sujet! Il n'entre pas dans mon projet d'explorer un passé trop lointain, de peindre l'existence du paysan du moyen âge ou de présenter des précisions sur la vie rurale entre le XIIIème et le XVIème siècles. Certes, il eut été intéressant d'offrir quelques éclaircissements sur la condition des gens de la campagne à l'époque de Philippe-le-Bel, de montrer, par exemple, que, au XIVème siècle, le gain des paysans était plus élevé que de nos jours, que le "pauvre homme de labeur" d'autrefois par suite de "droits d'usage", jouissait d'avantages matériels dont il ne dispose plus aujourd'hui. Il n'aurait pas manqué de piquant de prouver que la vie pour les pauvres gens offrait moins de difficultés alors qu'elle n'en offre aujourd'hui aux classes bourgeoises qui n'ont plus "que leurs yeux pour pleurer" et ont dû céder la place à cet étrange produit des bouleversements modernes, les nouveaux messieurs; mais tout cela nous mènerait loin, et, mon ambition, pour aujourd'hui, est plus modeste.

Il m'a paru qu'on trouverait profit à examiner les témoignages, épars dans les œuvres de nos écrivains au cours des siècles, sur le paysan français. Comme il faut cependant se borner, je ne m'attarderai pas au moyen âge. Je ne citerai que pour mémoire les "Tragiques", où Agrippa d'Aubigné déclarait "que Dieu mit des cœurs de rois au sein des artisans et au cerveau des rois des esprits de paysans", tant est grande ma hâte d'y arriver, à cette période classique, la plus éclatante de notre littérature, où les esprits du temps considérant les empereurs et les reines comme seuls dignes de figurer dans les tragédies ou dans la poésie, témoignaient à l'égard du paysan d'une profonde indifférence, pour ne pas dire d'un complet mépris. On ne s'inquiétait guère des "gens de peu"; qui donc eût pris souci de ce "menu fretin", qu'on avait si peu occasion de rencontrer? Il fallait bien pour cela des raisons très particulières, que le Roi vous invitât, en signe de défaveur, à aller vivre sur vos terres. A peine la comédie, de nature essentiellement bourgeoise, sans emprunter aux mœurs de la campagne ses motifs d'inspiration, se permet-elle d'introduire sur la scène quelques rustres, qui amusent par leurs manières embarrassées avant de frapper souvent par leur

bon sens. Molière, faisant dans *Georges Dandin* le portrait d'un riche paysan, "entend donner une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition"; mais il est beaucoup moins occupé de cette peinture que du désir de blesser, par delà "ce croquant féru d'ambitions mondaines, la noblesse, qui est une chose considérable assurément, mais accompagnées de tant de mauvaises circonstances, qu'il est très bon de ne s'y point frotter". Du fait que dans son Don Juan, Charlotte et Mathurine, deux personnages épisodiques, retiennent un instant l'attention du jeune homme, on peut bien en conclure que même les villageoises trouvaient grâce à ses yeux de chercheur de conquêtes, mais point que cela portât le moins du monde à conséquence, comme lorsqu'il s'agit d'une grande dame.

Lucas et Jacqueline, Thibault et Perrin, dans "le Médecin malgré lui" qui sont présentés surtout comme ridicules, traduisent mieux l'opinion de Molière et de ses contemporains. Ecoutez plutôt leur langage prétentieux, bien propre à provoquer les éclats de rire: "je voudrions, monsieur que vous nous baillissiez queuque petite drôlerie pour la guérir". Madame de Sévigné, dans certaines de ses lettres, où elle fait à la nature l'honneur de s'intéresser à elle, campe de ci de là quelques silhouettes d'hommes des champs, et fait mine de s'indigner de leur condition, mais son intérêt est ailleurs. Ces bons fermiers, elle ne les prend pas plus au sérieux que s'ils étaient des personnages fugitifs de la "commedia dellarte".

C'est La Fontaine qui, le premier (ainsi que l'a fort judicieusement observé M. Louis Arnould dans un livre récent 'La terre de France chez La Fontaine" a compris réellement le caractère des laboureurs de France. Sans chercher à idéaliser par trop leur existence de travailleurs patients et courageux, aux prises éternellement avec toutes les difficultés que la Nature leur suscite, il ne leur a pas donné cet aspect un peu arbitraire de victimes ou de mécontents, de fantoches tout au plus bons à amuser la galerie. Ils nous les présentent dans leurs occupations habituelles. Celui-ci est en train de semer: "Voyez-vous cette main qui par les airs chemine?" (L'hirondelle et les petits oiseaux.) Nous les rencontrons quand ils se rendent à la foire pour vendre leur âne: ils échangent des remarques plaisantes avec les passants.

La Fontaine, lorsque ses parents habitaient Château-Thierry, avait eu occasion d'observer les paysans: plus tard, quand il fut

nommé maître des eaux, il eut tout loisir pour renouveler son expérience. Il ne se contenta pas de reproduire les gestes de ces manants: il rapporte de ces promenades nombreuses à travers la campagne, un profond respect pour leur existence toute "de peine et de sueur" qui a du moins le mérite de leur former l'esprit et de parfaire leur gement.

Dans "Jupiter et le Métayer", il donne un exemple très frappant de leur réalisme; il décrit leurs minutieuses précautions avant de conclure un marché, l'importance prépondérante qu'a pour eux la température, de qui dépendent surtout leurs gains et leurs pertes.

"Jupiter eut jadis une ferme à donner.
"Mercure en fit l'annonce, et gens se présentèrent,
"Firent des offres, écoutèrent;
"Ce ne fut pas sans bien tourner!
"L'un alléguait que l'héritage,
"Etait frayant et rude, et l'autre un autre si.
"Pendant qu'ils marchandaient ainsi,
"Un d'eux, le plus hardi mais non pas le plus sage,
"Promit d'en rendre tant, pourvu que Jupiter
"Le laissât disposer de l'air, lui donnât saison à sa guise
"Qu'il eut du chaud, du froid, du beau temps, de la bise,
"Enfin du sec et du mouillé, aussitôt qu'il aurait baillé.
"Jupiter y consent.

Dans "Le Vieillard et ses Enfants", La Fontaine nous dépeint l'existence patriarcale menée par les paysans, et nous donne un aperçu du sens profond des traditions qui animent les familles rurales.

Racan, décrivant la vie d'un campagnard, avait cristallisé dans un vers fameux l'attachement des ruraux pour la terre:

"Il laboure le champ que labourait son père".

Le vieux laboureur de La Fontaine,

"Se sentant près de terminer ses jours", après avoir fourni l'exemple du travail, donne des conseils pour l'avenir, et combien sages! Il prêche l'entente cordiale entre ses fils:

"Mes chers enfants, dit-il, je vais où vont nos pères;
Adieu, promettez-moi de vivre comme frères,
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant."

Il prêche aussi le labeur:

"Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins."

Les paysannes ne sont pas oubliées par le plus galant des écrivains. Connaissez-vous rien de plus délicieux, de plus frais, que ce portrait de paysanne dans "La Laitière et le Pot au Lait"? Cette silhouette de fermière, à qui le fabuliste remontre doucement les inconvénients de l'imagination (et qu'il met affectueusement en garde contre les mirages des châteaux en Espagne) est un des tableaux les plus ravissants, les plus achevés qu'ait jamais conçu aucune époque. La vie des paysans est loin en effet d'être toujours aussi facile que ces braves gens pourraient la souhaiter et on conçoit qu'ils cherchent à s'en évader, au moins en rêve. Ecoutez d'autre part, les réflexions que fait sur lui-même

"Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée".
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois et jamais de repos."

La sympathie à l'égard des paysans n'empêche pas La Fontaine de les morigéner à l'occasion. Prenons par exemple "Le Bûcheron et Mercure"; un bûcheron ayant perdu sa cognée demande à Jupiter de lui rendre son gagne-pain. Mercure, dépêché par son père, fait voir au suppliant des cognées d'or. Ce n'est pas cela, — d'argent: pas encore. Enfin, une de bois:

"Voilà, dit-il, la mienne, cette fois".

Les autres bûcherons imaginent à leur tour:

".....de perdre leur outil
Et de crier pour se la faire rendre.
Le Roi des Dieux ne sait auquel entendre.
Son fils Mercure, aux criards vient encore.
A chacun d'eux il en montre une d'or
Chacun eut cru passer pour une bête
De ne pas dire aussitôt: la voilà".

C'est là, me semble-t-il, une appréciation sans faiblesse de leur amour du gain. La fable de "La Forêt et le Bûcheron" n'est pas précisément écrite non plus pour célébrer leur esprit de gratitude, qui termine par ces mots pleins de mélancolie:

"Voilà le train du monde et de ses sectateurs:
On s'y sert d'un bienfait contre les bienfaiteurs."

A étudier "Le Gland et la Citrouille", et à écouter le héros de cette fable, vous n'ignorez plus ce que le fabuliste pensait à l'occasion de la largeur de leurs vues.

Ce souci de l'impartialité que l'on trouve chez La Fontaine,

qui est le plus exquis des "spectateurs", le conduira à des conclusions auxquelles ses premières œuvres ne semblaient pas devoir l'amener. Lisez certaines fables, celles où s'agitent des gentilshommes ruraux: des personnages bien sympathiques, ma foi, si l'on en juge par le conte "d'un paysan qui avait offensé son seigneur", ou si l'on fait comparaître "Un amateur de jardinage".

Dans "Le Jardinier et son Seigneur", La Fontaine nous conte l'histoire un peu lugubre, un peu comique, riche en tous cas en enseignements, d'un amateur de jardinage. Ce demi-bourgeois, demi-manant, possédait un jardin assez propre,

"Où croissait à plaisir l'oseille et la laitue,
De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmin d'Espagne et force serpolet,
Cette félicité, par un lièvre troublée,
Fit qu'au Seigneur du bourg, notre homme se plaignit..."

Celui-ci... vient avec ses gens, et s'installe aussitôt fort cavalièrement sans la moindre façon.

"Il commande chez l'hôte, y prend des libertés...
L'embarras des chasseurs succède au déjeuné,
Chacun s'anime et se prépare,
Les troupes et les cors font un tel tintamarre
Que le bonhomme est étonné.
Le pis fut que l'on mit en piteux équipage,
Le pauvre potager. Adieu planches, carreaux...

Le lièvre s'enfuit par un trou,
Non pas trou, mais trouée, horrible et large plaie,
Que l'on fit à la pauvre haie,
Par ordre du Seigneur car il eut été mal
Qu'on n'eut pu du jardin, sortir tout à cheval.
Le bonhomme disait: "Ce sont là jeux de prince".
Mais on le laissait dire; et les chiens et les gens,
Firent plus de dégâts en une heure de temps
Que n'en auraient fait en cent ans
Tous les lièvres de la province."

Voilà comme on traitait volontiers les "jardiniers" entendez les gens de la campagne. Vous sentez bien de quel côté va la sympathie de La Fontaine, mais avec combien de discrétion.

La réserve ne sera plus le fait, vingt ans plus tard, d'un autre écrivain dont je ne saurais trop recommander à votre méditation,

cette page émouvante d'une éloquence qui ne s'était pas encore mise au service d'une pareille cause.

"...On voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides, nus, et tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine: en effet, ils sont des hommes; ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer, et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé."

C'est La Bruyère, l'auteur des "Caractères", qui a gravé, buriné, cette eau-forte (1866). Il y a dans cette image une violence et une fougue qui rappellent la meilleure manière d'Hogarth. Certes, l'homme qui a vu et traduit cette scène avait un cœur, et un cœur ouvert à la pitié. J'aurais aimé cependant que La Bruyère, puisqu'il était remué par le spectacle de tant de misère, ne se contentât pas, pour tout potage, de cette simple apostrophe, qu'il proposât quelque moyen d'améliorer le sort des paysans. Je ne veux pas insinuer par là que La Bruyère ait imaginé de toutes pièces son tableau: il est indéniable qu'à certaines périodes de guerre civile, la condition de traîne-malheur devait présenter quelques aléas, mais, tout en se félicitant qu'il ait fait entendre cette note si humaine, on peut se demander si cette note, qui fait penser à Rousseau et au Contrat Social, n'est pas sensiblement exagérée. Je n'irais pas jusqu'à contester qu'il y ait, pour ceux que La Bruyère baptisait "des animaux farouches", une joie singulière à être électeurs et comme tels à être adulés un certain nombre de fois par hiver, mais franchement, y a-t-il quelque chose de si pénible à se nourrir "d'herbes ou de racines". Olivier de Serres, qui passait avec raison pour un expert en cette matière, nous apprend dans son "Théâtre d'Agriculture", ce qu'il faut entendre par "racines, herbes et fruits". "Racines sont: oignons, poireaux, aulx, raifort, raves, navettes, carottes. Les herbes: choux, laitues, épinards, persil et infinité d'autres menus". Manger des racines ou de l'herbe, n'est donc pas une nourriture pour laquelle il y ait lieu de convoquer un conseil de famille.

D'aucuns ont prétendu, ont voulu voir dans ce portrait des opprimés de la terre auquel ils reprochent son observation fort

incomplète, une revanche de sa dignité parfois humiliée, en même temps que l'œuvre d'un citadin qui, semblable en cela à la majorité de ses contemporains, ignorait tout de la vie rurale. Il n'est pas douteux qu'il y a eu, sous l'ancien régime, des abus, et que les relations entre seigneurs et paysans n'ont pas toujours été sans friction et sans heurt. En général, pourtant, de bons rapports ont toujours existé entre les deux classes, une véritable collaboration affectueuse, tout comme au temps où Thibault, comte de Blois, partait à la croisade "cum multo comitatu baronum et plebis", avec une multitude de nobles et de plébéiens. Sans cette mutuelle confiance, on comprendrait difficilement l'attitude si généreuse des paysans de plusieurs provinces au moment de la Révolution.

Ces considérations mises à part, et quelque opinion que l'on puisse avoir pour ce portrait de La Bruyère, qui après tout ne constitue peut-être qu'une boutade, on ne pouvait pas l'ignorer, ni méconnaître l'influence qu'il a exercé sur les esprits.

Le XVIIIème siècle prétend tout réformer: il combat l'injustice, il rebâtit le monde, il montre une facilité déplorable à verser des larmes à tout propos et sur n'importe quoi. Quoi d'étonnant à ce qu'en une période de sensiblerie à outrance et de si étonnante versalité — car ses engouements sont en général de courte durée — on ne soit attendri sans mesure sur la situation du paysan? Jean-Jacques Rousseau, qui était bien de son siècle avec son amour de l'antithèse, reproche à la Société "de faire mourir les paysans de misère afin qu'ils nous fassent vivre".

Ces plaintes sur les malheurs des petites gens sont, au reste, tout-à-fait conventionnelles: il est évident que "ces gens de rien" seraient mal avisés de penser retenir l'attention au même titre que les gens de cour ou de robe, les philosophes ou les savants. Quant aux paysans que nous présentent Greuze, Berquin ou Florian, ou même Marivaux, ce sont pour la plupart des personnages enrubannés qui seraient infiniment mieux à leur place à la Cour de Versailles, que l'on imagine tout au plus occupés à traire des vaches dans le Hameau de Marie-Antoinette, mais non mêlés aux travaux des champs dans une solide métairie du Limousin ou du Poitou.

Et Voltaire, me direz-vous? Voltaire, quand il se hasarde dans les "guèbres", pour employer son expression, à mettre sur la scène un jardinier et sa fille, cette dernière devient "quelqu'un qui a prêté la main aux travaux de son père".

Le seul écrivain, et certes on s'attendait assez peu à le trouver

en cette affaire, qui ait rendu avec émotion les manifestations de la vie paysanne, est Retif de la Bretonne. Il faut lire "La Vie de son Père" qu'il appelait son dieu visible, et en particulier certain chapître où il représente le vieillard, entouré de ses quatorze enfants, lisant après le souper en commun une page de l'Histoire Sainte et accompagnant de quelques rapides commentaires cette pieuse lecture. Que nous voilà donc loin, avec un pareil chef de famille, du temps des philosophes et où l'on affirmera sans rire avec Jean-Jacques, que l'individu naît avec ses droits et non pas avec des devoirs, qu'il ne dépend pas de ses parents et que l'Etat est là pour l'accueillir.

Sous le Premier Empire, depuis Lucien Bonaparte (qui trompa l'ennui de son éloignement en composant une "Cesareide" qui lui valut de précieux encouragements, ceux de Madame de Stael), jusqu'à Népomucène Lemercier, les principaux écrivains de l'époque s'efforcent à démontrer que les Français ne font de bonnes épopées que sur les champs de bataille.

Pour les premiers Romantiques, les paysans et "leur vie quotidienne" ne présentent pas un intérêt particulier: ce n'est pas parmi des natures aussi attachées à leurs traditions, à leur sol, à leurs habitudes, que naîtra jamais un Ruy Blas; d'autre part, suivant eux, on ne rencontre pas, dans les âmes campagnardes, ces contrastes qui, bien exploités, permettent d'atteindre aux sommets de l'émotion. Un Hernani, un Marion Delorme ou une Esmeralda, ou un Gaspard de la Nuit leur paraissent infiniment plus dignes de l'harmonie de leur période ou de la musique de leurs vers...

Aux premiers jours de la Restauration, Paul-Louis Courier, qui s'intitulait, non sans fierté "ancien canonnier à cheval" et qui, après avoir guerroyé convenablement en Italie et en Autriche, jouait à la campagne les petits propriétaires ruraux, accordadans ses "Provinciales politiques" une large place aux paysans. Il prétendait lui-même, être un des leurs. Mais il ne faut voir là qu'un moyen de piquer le Gouvernement. Faisant allusion à la situation des paysans dans les siècles passés, et de son temps, le châtelain de la Chavonière s'écriait avec un certain accent de vérité: "Vous nous plaignez beaucoup, nous autres paysans, et vous avez raison, en ce sens que notre sort pourrait être meilleur. Nous dépendons d'un maire et d'un garde champêtre qui se fâchent aisément. L'amende et la prison ne sont pas des bagatelles". Il est de fait,

et Paul-Louis Courier en savait quelque chose, qu'il ne faisait pas bon, en 1823, être mal avec les autorités.

"Sous Louis XIV, continue le pamphlétaire, on découvrit qu'un paysan était un homme. Cette opinion, qui alors semblait étrange, est commune maintenant et bien des gens pensent de même sur ce point. On tient assez généralement que les paysans sont des hommes. De là à les traiter comme tels, il y a encore loin".

Ce sont là des arguments de polémique. Tous les nobles n'habitaient pas Versailles, et pas plus sous la Restauration que sous Louis XIV, il n'y eut, entre paysans et heberaux, de ces différences fondamentales qui créent des abîmes. Vivant presque de la même vie, ayant souvent les mêmes amours, ils se retrouvaient souvent attablés à la même taverne. Etait-il donc bien rare, même, de rencontrer à la porte de l'usurier, le paysan et le fils de famille en proie l'un et l'autre aux mêmes soucis ?

Comme l'a très justement noté Pierre de Vaissière, au XVIème siècle "La bonne intelligence règne entre seigneurs et paysans. Les uns et les autres vivent sur un pied d'intimité, de familiarité. Des préoccupations identiques rapprochent les représentants de ces deux classes sociales qui, les uns et les autres vivent de la terre sur la terre". Une année on se réjouit ensemble d'une bonne récolte l'année suivante, on souffre ensemble d'une mauvaise; ensemble on court les foires et quand la journée a été bonne, l'on revient gaiement ensemble, le gentilhomme ne refusant pas à l'occasion au paysan de le faire monter derrière lui sur son cheval; il n'est pas rare de voir ces seigneurs de campagne s'en retournant chez eux de la ville à cheval, l'espée au côté, deux ou trois miches de pain sous le bras et un croquant en croupe. Arrivés au village, nos hommes ne se séparent pas d'ailleurs sans boire un coup, soit à l'auberge, soit chez le campagnard. Nous voici loin des griefs formés par Paul-Louis Courrier.

Peu de temps après, apparaissait au firmament littéraire une femme qui, elle aussi, exaltait la vie rurale et dépeignit les campagnards sous une avantageuse lumière, mais qui le faisait sans arrière-pensée, pour le plaisir, et parce que c'était vrai.

La petite-fille du Maréchal de Saxe, qui, comme Aurore de Keenigsmark, son aïeule, avait la passion du mouvement et des aventures, n'en éprouvait pas moins, de temps à autre, un désir immodéré de repos. Ces goûts de retraite correspondaient souvent à des brisures de sa vie sentimentale; ah! qu'elle aimait, à ces

heures douloureuses, se retremper dans le calme de son cher Berry! Ses romans portent la trace très visible de l'intérêt qu'elle éprouve pour les gens de son pays: elle se soucie d'eux, non pas en dame de la ville qui apprécie les champs comme un désert dont ses yeux ont soif, mais en amie campagnarde, en voisine. Elle décrit leur existence avec une émotion qui n'est point feinte et qui ressemble singulièrement à de l'amour. De l'amour, je dis bien, car malgré toute l'affection que je professe pour les rureaux de chez moi, j'avoue avoir rarement rencontré dans mes courses à travers champs, des frères de François le Champi, et je regrette de n'avoir pas vu se mirer dans les étangs qu'abritent contre le vent de frêles bouleaux l'image souriante ou désespérée d'une autre petite Fadette. Mais, que Georges Sand ait ainsi vu la nature, qu'y a-t-il là d'étonnant? C'est d'elle que Balzac, écrivant à sa sœur, disait: "Elle n'a aucune petitesse en l'âme, ni aucune de ces basses jalousies qui obscurcissent tant de talents contemporains."

Plus tard, quand Pierre Dupont réservera dans ses refrains, une place aux paysans, il ne s'embarrassera pas, comme la châtelaine berrichonne, dans les périphrases pour traduire leurs sentiments: il rendra leur pensée sentimentale, certes, mais d'abord pratique, d'une façon à la fois ironique et naïve dans ces vers fameux:

"J'aime Jeanne, ma femme,
Eh bien! j'aimerai mieux la voir mourir
Que de voir mourir mes bœufs".

Pourquoi, après Pierre Dupont, parler de Balzac? C'est la loi des contrastes qui seule, veut cela. Balzac avait abordé la peinture de la vie parisienne, scruté l'infini provincial; on est venu lui demander des scènes de la vie de campagne. Je n'ose affirmer qu'il ait toujours excellé dans cette peinture. Nul ne songe à contester la beauté exceptionnelle de certaine récits, "d'une poésie suave comme une rose du Frangistan", celui d'un vieux grognard évoquant dans le silence d'une grange le souvenir de tous ses camarades morts dans quelque coins de Russie sans avoir pu revoir le village ou la ferme où ils sont nés, est dans toutes les mémoires; mais le plus souvent, et en particulier dans les "Paysans", volume qui primitivement devait avoir pour titre: "Qui terre a, guerre a", Balzac témoigne vis-à-vis du paysan, des préjugés de la classe moyenne, cette classe qu'il connaissait si bien et qui lui a inspiré ses meilleurs chefs-d'œuvre. Il semble n'avoir qu'aversion pour les paysans: il leur reproche une totale absence de cœur, il leur prête

une cupidité insatiable, il dénonce perpétuellement leur conspiration contre les riches, leur haine pour la ville, leur mépris pour tout ce qui s'y passe. Une idée exacte des sentiments de Balzac à l'égard des paysans, la page suivante vous la donnera. Vous ne pourrez pas ainsi suspecter mon interprétation.

"...Il est nécessaire d'expliquer une fois pour toutes, aux gens habitués à la moralité des familles bourgeoises, que les paysans n'ont, en fait de mœurs domestiques, aucune délicatesse. Les enfants, jusqu'à ce que l'Etat les leur arrache, sont des capitaux ou des instruments de bien-être. L'intérêt est devenu, surtout depuis 1789, le seul mobile de leurs idées; il ne s'agit jamais pour eux de savoir si une action est légale ou immorale, mais si elle est profitable. A l'émigration, les métayers dans beaucoup de provinces, continuaient à adresser leurs fermages à leurs maîtres absents et hors la loi. Ceci explique pourquoi les biens nationaux (particuliers) trouvèrent si peu d'acquéreurs: on ne se souciait pas de faire un marché de dupes.

Sous la Révolution, un parlementaire proposa une loi agraire qui visait au morcellement des terres: le projet n'eut pas de suite, si peu même qu'il suffisait qu'on vous accusât de cette intention pour risquer très sérieusement la guillotine. Robespierre entre autres s'y montra toujours très opposé. La moralité qu'il ne faut pas confondre avec la religion, commence avec l'aisance; comme on voit dans la sphère supérieure la délicatesse fleurir dans l'âme quand la fortune a doré le mobilier. L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi. De toutes les raisons qu'on peut donner de cet état de choses, voici la principale: Par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie purement matérielle qui se rapproche de l'état sauvage, auquel les invite leur union constante avec la nature. Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez les gens ignorants". Malgré cela, si vous avez jamais l'intention de vous occuper d'eux, voici ce que, dans le même volume, on lit: "Faire du bien aux paysans de la vallée? M. le Comte ne sait pas ce qu'il entreprend. Notre-Seigneur Jésus-Christ y périrait une seconde fois sur la croix".

Vilipendé ou loué, méprisé ou admiré, le paysan voit désormais admis le rôle qu'il peut jouer dans les lettres, celui d'un personnage qui ne sera pas toujours de second plan. C'est, sinon chez tous nos écrivains, du moins chez la plupart, et plus spécialement

chez tous ceux de l'école réaliste, que l'on trouvera et des paysans et des scènes rustiques, et la peinture des mœurs campagnardes.

Le "Cœur simple" est ce que l'on a écrit de plus beau, de plus émouvant, pour glorifier le sacrifice humble et journalier de ces âmes sans complication, fidèles à leur devoir, naturellement et sans effort. Mais Flaubert ne fait pas toujours preuve d'un pareil enthousiasme, lorsqu'il étudie les gens de la campagne en général. Son père Rouault n'est pas autrement enchanté du métier qu'il a choisi, métier maudit du ciel, si l'on veut l'en croire, "puisqu'on n'y voit jamais de millionnaire". Le père de Madame Bovary a excellé dans tous les marchés, et se plaît aux ruses du métier: il ne retire pas volontiers ses mains de ses poches — à moins qu'il ne s'agisse de sa vie matérielle: il voulait être bien nourri, bien chauffé, bien couché.

Maupassant ne semble pas avoir eu à se féliciter outre mesure de ses expériences de gentilhomme normand: il paraît même en avoir conservé quelque rancune: il décrit, le fait est, sans la moindre indulgence, les paysans de sa province; il les voit plutôt en laid; il crible de traits acérés leur avarice sordide et leur méfiance proverbiale. Mais on sent passer sous l'amertume, et quelle amertume glacée! parfois un sentiment très différent de l'antipathie ou de la haine, presque comme un regret que ses paysans se conforment si peu à l'idéal qu'il avait forgé pour eux. Alors, qu'on ne s'étonne pas de trouver chez Maupassant, dont une partie de l'existence s'était passée à la campagne, cette disposition d'esprit, à la fois grondeuse et déçue: on est en droit de se montrer surpris que Zola reprenne à son compte, en les alourdissant et en les accentuant, bien entendu, suivant sa formule favorite, ces dispositions d'esprit pessimistes. De quoi a-t-il donc à se plaindre? Ayant quitté un beau matin son bureau, il est parti à la campagne, décidé à tout voir en trois semaines et persuadé que rien ne lui échapperait de ce qui est essentiel. Il rapporte de sa villégiature "La Terre". Est-il, je vous le demande, une famille plus effroyable que cette famille Fouan dont Zola nous représente les tristes gestes dans ce qu'Anatole France intitule les "Géorgiques de la crapule". Personne n'a oublié la fameuse scène chez le notaire. Le père Louis, qui a aimé la terre en "femme qui tue et pourquoi on assassine" a convoqué les siens chez l'homme de loi, avec l'intention de leur faire donation de ses biens. Ah! personne ne manque à l'appel; ils sont là tous, la Mère Rose "au visage couleur d'avoine, troué d'yeux

ronds, d'une bouche ronde, qu'une infinité de rides serrent ainsi qu'une bourse d'avare", la fille et ce chenapan d'Hyacinthe. Tout ce joli monde se tient relativement tranquille tant qu'il ne s'agit pas de rentes à servir au Père Louis en échange de l'abandon de ses biens. A ce moment-là, quel remue-ménage, c'est une vraie explosion dans le salon du notaire. Les enfants du Père Fouan s'agitent furieusement, crient qu'on veut les dépouiller, marchandent avec une énergie passionnée et "jurent enfin avec la mauvaise foi des paysans qui achètent un cochon". Enfin, comme il y avait le tabellion, on a tout de même eu l'air de s'entendre à peu près, mais gare au retour à la ferme. La Père Louis s'aperçoit qu'il y a manière et manière de tenir ses engagements. On pèse sa nourriture, on rogne sur la toile et sur la laine: on lui a promis deux sous de tabac par semaine: il n'en reçoit que la moitié, quand, encore, on pense à la lui donner. La Mère Rose ne bénéficie guère d'un traitement de faveur. On décrète d'autorité qu'elle n'a aucun besoin de café noir et on lui supprime cette petite douceur. Le Père Fouan, dépouillé de ses biens, subit les mauvais traitements de son fils aîné, et un soir, il est jeté dehors par un "vent humide"; lorsqu'enfin il retourne à ce qui était sa maison, il s'enfonce désormais dans "l'absolu silence" jusqu'au jour où ses enfants, lassés de sa présence, l'étouffent sous son grabat.

On peut se demander d'où Zola a tiré sa documentation, vraisemblablement de procès-verbaux de cour d'assises où avaient comparu quelques paysans alcooliques ou criminels, et il a naïvement rempli ses provinces de campagnards avinés ou tarés.

La paysanne vit près des animaux de son étable et de sa basse-cour. Est-ce là une raison pour qu'elle soit toujours négligée de sa personne, et grossière dans ses propos, comme l'imagine Zola?

Zola a-t-il seulement vu une étable autrement qu'en passant? S'il l'avait fait, il aurait constaté que la paysanne met toute sa gloire à avoir ses bêtes propres, des étables bien nettoyées, et à être vêtue le plus décemment possible. Ne craignez pas qu'elle raconte crûment une histoire risquée: c'est toujours avec des réticences, avec des précautions oratoires qu'elle s'y aventurera. Jamais elle ne s'avisera, par exemple, de parler d'un petit cochon sans ajouter "sauf votre respect". Elle observe toujours une politesse scrupuleuse à l'égard des "étrangers" qui franchissent son seuil: ses façons avec les voisins sont du meilleur monde: ce sont façons

qu'adoptent entre elles les personnes de la bonne société. Je m'explique après cela que Zola se soit senti dépaysé!

Zola, comme la plupart des écrivains du XIXème siècle, avait moins cherché à peindre le paysan d'une province particulière, qu'il n'avait pensé à tracer un caractère de paysan, indépendamment de telle ou telle province. Vint un moment où chaque province a proposé aux écrivains son décor propre, son caractère spécial d'aujourd'hui. La Lorraine a été célébrée par Moselly, qui a si bien reproduit l'attitude des paysans de là-bas, leurs physionomie fruste et graves qui s'éclairent d'un regard bleu, leurs réflexions quand ils songent à la vie "qui se fait plus âpre chaque jour. On trimait toute sa chienne d'existence pour amasser quatre sous et on n'y arrivait pas". Moselly les dépeint résignés, ses compatriotes. "Lorsqu'ils finiront bien par se reposer, on les couchera dans le petit cimetière de campagne dont les croix s'effritent sous le hâle desséchant, sous le ruissellement des pluies d'automne".

Nous avons vu Flaubert et Maupassant de mauvaise humeur contre les Normands. Michelet déclare de "cette aimable et vineuse Bourgogne, où tout le monde s'appelle père et cousin", que les habitants de ce pays de bons vivants sont capables, mieux que quiconque, de "réconcilier le Nord et le Midi".

Par le "Chevrier", Ferdinand Fabre met en scène les Cévenols. "Monsieur, je suis né à la campagne, et je prends plaisir aux arbres et mêmement aux rochers de notre Lanzac... Ayant reçu l'existence parmi ces rocailles énormes, je trouve beau mon pays. Au fait, Dieu aurait pu nous donner moins de rochers et plus de terres, mais Il est Maître, et je ne lui demanderai pas le pourquoi de la création." Charmante philosophie qui rappelle ce mot d'un paysan qui s'écriait: "Le soleil est sur le visage et non pas sur le ciel".

Mistral, Daudet, Arène, Jean Aicard ont écrit des pages magnifiques, dorées par le soleil, sur leur Provence natale. Mistral, dans *Mireille*, chante une fille de Provence dont le regard est "une rosée". Dans cette œuvre qu'il conçut "un soir par les semailles à la vue des laboureurs qui suivaient en chantant la charrue dans la raie", il décrit avec ferveur les moissons, la cueillette des mûriers, la vendange.

Cette œuvre, il la dédiait à Lamartine:

C'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles
T'offre un paysan.

Les Provençaux de Paul Arène "sont tous les mêmes. Jusqu'à

cinquante ans, de la poudre, et puis la paresse vous gagne: on engraisse et on devient Turc".

Daudet a décrit avec une émotion singulière la Camargue et les grands mas de Provence "où tous les hommes de la ferme, laboureurs, vignerons, bergers, bergerots, sont attablés, graves, silencieux". Dans *Numa Roumestan*, "le moins incomplet de tous mes livres, dit-il, celui où je me suis le mieux donné", Daudet a peint avec un rare bonheur d'expression "les gaietés méridionales faites de turbulence, de familiarité". Il a dressé dans de radieux paysages provençaux "les ménagers, les fermiers de la banlieue d'Aps en veste ronde, tous avec leur Midi marqué sur la figure, l'œil noir, flambant, hors de la tête, le geste familier et tutoyeur".

Les paysans bretons que met en scène "Françoise au Calvaire", de Pierre Champion, s'expriment peu ou mal, ou pas du tout: ils sont insensibles aux nuances des paysages, mais ils sont poètes et imaginatifs à leur façon.

Les héroïnes de "Les creux de Maison", la Delphine en particulier, sont des compagnes dévouées toujours vaillantes à la tâche. Dans "Nêne", il y a un portrait de brave servante de campagne qui est un chef-d'œuvre.

On multiplierait à l'infini les citations d'auteurs modernes qui se sont appliqués à décrire le caractère véritable du paysan français. Joseph de Pesquidoux, écrivain rare, peintre à la riche palette, observateur pénétrant des sentiments autant que des actes, a étudié, en un langage élégant et coloré "les travaux et les jeux rustiques", la vie des animaux aussi bien que celle des gens, sur la "glèbe" du Béarn. Ecoutez, par exemple, comment il parle du retour aux champs après la guerre.

"Ils sont revenus avec plus d'amour, plus d'ambition aussi pour la terre. Ils la trouvent pauvre à présent, comme avare, comme rentrée en elle-même. Ils ont compris qu'ils avaient manqué de science, de méthode, d'assiduité, de soin. Ils ne parlent plus de la quitter. Autour de moi, au loin, partout où je me suis enquis, ils ont repris la charrue avec "amitié". Tous sont possédés d'une sorte d'envie d'essayer autre chose que les cultures paternelles, d'adopter des façons qu'ils ont reconnues judicieuses. Dans les foires, les marchés où ils fréquentent, ils s'informent entre eux de ce qu'ils ont vu ou fait sur le front. Non plus des actes glorieux accomplis ou des hasards courus. Les insignes qu'ils portent parlent assez haut, et les traces des blessures sur leurs jeunes faces.

Mais telle machine employée tel encemencement inconnu, entretient sans fin leurs propos."

Je pense pourtant que dans le tableau de la littérature régionaliste, pour lequel il faudrait des volumes, et où je regrette de ne pouvoir aujourd'hui rendre hommage à Erckmann-Chatrian (Alsace) à Ferdinand Fabre (Languedoc), à E. Guillaumin (Bourbonnais), à Léon Cladel (Quercy), à Jean Revel (Normandie), à Claude Tillier (Nivernais), à René Bazin (Vendée et Poitou), à Hugues Lapaire (Berry), à Barrès, Theuriet, de Curel (Lorraine), à Ajalbert (Auvergne) à Henry Bordeaux (Savoie), à Le Braz, Le Goffic, Gustave Geoffroy (Bretagne), etc., — les paysans du Limousin sont en assez bonne place pour que j'aie le droit de vous arrêter devant eux, qui me sont particulièrement chers. Les Frères Tharaud, dans le "Maîtresse servante", ont évoqué avec une vérité touchante ces "âmes étroites, peut-être, mais admirables, héroïques dans nos campagnes renfrognées, et la vie simple et rude des métayers limousins dans leur décor de bruyère, de chataigneraie et de vieilles demeures. On voit, comme l'a dit très bien un de leurs commentateurs, "qu'ils ne méconnaissent pas l'intérêt pour un écrivain, de courir le monde, d'étudier les mœurs étrangères, mais qu'ils sont convaincus que, pour atteindre au chef-d'œuvre, il faut avoir l'accent mystérieux qui est l'accent du terroir." Jean Girondoux, l'un des esprits les plus ouverts et les plus fins de notre temps, est, lui aussi, un Limousin fervent: il a su parler de son pays avec l'enthousiasme d'un Joachim du Bellay, avec un attendrissement et une délicatesse toute particulière.

Dans "L'amour et la mort de Jean Pradeau", M. Charles Sylvestre a fait vivre un canton du Limousin: on entend chanter "mille sources qui s'échappent parmi les genêts et les châtaigniers", et l'on comprend qu'il demeure à rêver le soir venu au bord de ces étangs recueillis qui sont d'une mélancolie si douce. A le lire, on apprend à aimer, comme l'ont dit les Frères Tharaud, "ces gens qui vivent en ces hameaux perdus, énergiques, silencieux, patients, avec beaucoup de poésie et de noblesse dans leur cœur."

Ah! tous ne sont point des parangons de vertu: tel personnage est le plus réussi des Harpagons, tel autre cultive trop la bouteille, mais Jean Pradeau est un héros, sa vie et son amour sont "de la plus belle étoffe, une vraie étoffe des dimanches".

Daniel Halévy, d'une visite aux paysans de Centre, a rapporté des pages de premier ordre sur la paysannerie, "cette force dure et

secrète qui occupe le fond de la scène et s'y tient en silence à travers les agitations du XIXème siècle", force incomprise et méconnue par les politiques de tribune et de plume.

"Quand vint la guerre, la "paysannerie" en a porté le poids; les ouvriers ont été rappelés à l'usine, mais les terriens sont restés aux tranchées. Leur sens de la patrie matérielle, leur instinct de la défense du sol, leur ténacité séculaire, leur résignation héroïque ont tenu jusqu'à la victoire".

Noël Savord, l'un des chroniqueurs les plus alertes et les mieux documentés du journalisme actuel, a rendu dans "Le Buisson d'Epines", un hommage discret mais ému à cette vieille race limousine qui "nourrie sur un sol maigre, atteint une sorte d'ascétisme moral". Il met en pleine lumière l'existence laborieuse et tenace des représentants de cette race forte. Il dépeint le culte religieux qu'ils ont pour leur maison: cette maison que Louis Mercier a décrite avec tant d'émotion. "La maison a souffert. Mais les chagrins et l'âge ont mis en elle un charme émouvant et sacré; on ne sait quoi d'humain respire en son visage", ils "l'aiment comme on aime un abri", surtout parce qu'elle est leur, qu'ils ne "doivent rien dessus", et que personne ne pouvant leur en contester la possession, ils sont sûrs de pouvoir y mourir tranquilles.

Jean Nesmy, dans "L'Ivraie" a évoqué en termes exquis, "la grande rumeur de la terre limousine, une rumeur faite de mille bruits mêlés, venus de la campagne profonde et où passent la joie toujours naissante et vive des oiseaux, le rire étouffé des courants d'eau, la chanson des hommes." "La graine au vent" du même auteur met en scène de gracieux personnages, le Père Craquelin, Pierril ou la Catissou qui vous initient à la vie simple des ruraux limousins et vous les font aimer.

Des tableaux forcément un peu rapides qui ont défilé devant nos yeux, il résulte en somme, si l'on considère que certains écrivains, par-dessus le paysan qu'ils représentaient, cherchaient à cingler telle ou telle classe de la société dont ils croyaient avoir eu à se plaindre, que le paysan français a été assez bien compris ces dernières années. La plupart des auteurs qui n'ont pas épargné leurs commentaires acides aux paysans, n'ont été si durs avec les paysans et n'ont tracé d'eux un portrait si désavantageux que par amitié pour eux, qu'avec le désir de leur montrer le chemin qu'ils avaient encore à suivre pour devenir pareils à l'image très haute qu'ils s'étaient faite de leurs aspirations et de leur rôle.

Je me permets cependant de penser qu'ils sont un peu différents du portrait qu'on nous en donne, moins personnages de roman, mais infiniment plus humains, plus vrais, avec des manières d'apparence un peu rude, un peu brève, mais qui ne sont pas loin de sentir tout à fait son seigneur.

Je ne crois pas me faire illusion sur le caractèree du paysan et, sur la foi de tel ou tel cas, transformer tous nos cultivateurs en prix d'excellence.

Connaissez-vous, par exemple, rien de plus touchant que cette histoire d'un paysan de chez moi dont le fils se mourait de la poitrine. Le rencontrant un matin dans les champs l'air plus accablé que de coutume, je lui demande la raison de son souci. "D'où arrivez-vous donc comme cela? — Je viens de l'église où j'ai été offrir ma pauvre vie à Dieu pour que mon enfant recouvre la santé. Un joli cadeau que je lui offre là!"

Citez-moi une répartie meilleure que celle de ce paysan de chez nous, au lendemain de la nuit du 4 août. Le seigneur du village, annobli récent, parlait beaucoup de son désespoir d'être contraint à brûler ses titres. Il arrive fort gravement portant dans ses bras un énorme paquet de parchemins du plus beau blanc et il les jette dans un grand brasier qui avait été allumé au milieu de la cour du château. Mais, soit que les parchemins fussent humides, soit que le feu ne fût pas assez ardent, les parchemins ne voulaient pas brûler. Le marquis avait beau souffler, rien ne prenait. Enfin un paysan s'approchant du feu, lui dit en patois: "Laissez-le monsieur le Marquis, y ne breuleront pas, y sont trop vards".

On a dit, et on ne s'en est pas privé, que les paysans étaient des révoltés; et certaines feuilles antisociales ont cherché à exploiter au profit de leurs doctrines le malaise que chacun éprouvait au sortir de la guerre, les paysans comme les autres, à la pensée que tous les sacrifices consentis pendant la guerre n'avaient pas servi à grand'chose, et qu'il fallait, sans reprendre haleine, faire double travail si l'on voulait conserver sa pauvre petite place au soleil. Mais c'était compter sans le bon sens des paysans et sans leur défiance pour ce qui n'est pas de chez eux. Sait-on que l'on n'est pas "du pays" au delà de vingt à vingt-cinq kilomètres à la ronde? Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut songer à gagner leur sympathie; encore est-elle, pour ainsi dire, à deux degrés: pour les choses d'un intérêt immédiat, un placement à effectuer, un malade à soigner, un conseil à demander, c'est au bourgeois, c'est au châte-

lain qu'ils ont connu enfant, qu'ils ont *plaisir* à s'adresser. Par contre, pour peu que leur gendre ou leur neveu soit dans les chemins de fer, dans l'administration, et qu'ils aient une faveur à demander, leurs préférences s'adresseront très nettement aux politiciens de profession. Ne croyez pas qu'ils s'illusionnent sur leurs mérites. Non point. Ils les jugent à leur valeur, mais ils les adoptent et les tiennent pour plus capables de leur rendre service. C'est là le seul regard qu'ils ont sur la politique et comme l'a très bien dit Michel Coissac dans "Mon Limousin", le paysan, et le paysan limousin comme les autres, est plutôt gouvernemental. Le gouvernement, quel qu'il soit, représente le pouvoir.

La passion qui anime leurs actes, qui dirige leur vie tout entière, c'est l'amour de la terre, amour jaloux, tyrannique parfois, mais merveilleux de conséquence.

Comment expliquer alors que la terre se meurt et que l'on trouve dans certaines régions tant d'espaces insultes? Cela tient uniquement que, sur les 2,800,000 combattants que la terre a donnés à la ligne de feu, il en est tant qui ne sont pas revenus. Il existe toutefois des coins de France où les familles des paysans sont enracinées depuis des siècles, où, depuis plus de vingt-cinq générations, la même famille a labouré certains champs. Combien qui ne savent pas à quelle époque leurs pères ont commencé à cultiver leur domaine? Ils sont liés par parole, depuis des siècles, de propriétaires à colon, liés par l'habitude, comprenant la campagne et l'aimant de la même façon.

L'an dernier, le Père Maillard, un colon qui était né sur la propriété qu'il travaillait encore, tout cassé par l'âge, se sentant incapable de prolonger désormais un effort utile, vint me faire une visite. Il me demanda d'agréer son fils comme successeur: rien n'était plus naturel et plus simple. Mais comme il mettait à son remplacement des conditions qui ne laissaient pas d'être excessives, je lui fis observer avec sympathie qu'il ne m'avait pas habitué à de semblables façons. "C'est qu'on était tout de même bien, chez vous", et il se mit à pleurer, déclarant au travers de ses pauvres vieilles larmes: "Ah! c'est que je ne voudrais pas mourir ailleurs". Et, ma foi, il demeura sur sa ferme.

Tel autre n'est jamais aussi fier que lorsqu'il peut montrer des champs dont les sillons tracés dans une terre bien noire, qui a presque l'air de reluire, ferment une ligne impeccable, et qu'il peut s'écrier que ce sont les plus beaux champs de la région; il aime par

dessus tout le travail bien fait, qui flatte l'œil et satisfait le regard.

Tel autre demeure en contemplation devant sa métairie lorsqu'il peut montrer sur les portes de nombreuses plaques qui rappellent ses triomphes au concours agricole. Tel autre, interrogé sur ce qu'il désire, déclare simplement, en regardant l'horizon bleu vert où tendent les champs, qu'il voudrait ne jamais s'éloigner de la métairie où il travaille. "Elle n'est pourtant pas toujours facile à manier, la terre, sèche et dure en été, grasse et prenante en hiver, poudreuse et fuyante au printemps comme le pollen. Il faut la briser, la travailler sans relâche, la connaître, la surprendre".

Et quand on s'étonne de constater qu'ils n'ont pas, comme tant d'autres, des aspirations à étouffer ou des revendications à faire valoir, ils haussent doucement les épaules en disant, comme ce vieux de ma connaissance: "le bonheur, c'est dans la tête".

Ils ne demandent qu'une chose: c'est qu'on les laisse vivre tranquillement, sans s'occuper de leurs affaires. Il y a deux ans, quand le Bureau International du Travail, a voulu réglementer les heures de travail à la campagne, tentative vouée par avance à un échec, toute la paysannerie a poussé le même cri. Ce fut un "tolle" général contre "ces messieurs de la ville". De quoi se mêlaient-ils ? Avaient-ils le moyen de changer les saisons à leur gré ? Quelle action exerceraient-ils contre le lever ou le coucher du soleil ?

Quand le temps menace et qu'il faut rentrer aussitôt les charrettes de foin ou de blé sous peine de perdre la récolte, sera-t-il nécessaire d'attendre l'autorisation de la ville pour procéder à cette opération ? Ce ne seront pas *eux*, pour sûr, qui vous apprendront à profiter d'une éclaircie, d'une journée de dégel, d'un coup de vent soufflant du bon côté.

Les paysans passent à certains yeux pour de farouches impérialistes: c'est là une affirmation dont il faut faire autant de cas que de certaines nouvelles. Il serait aussi exact de prétendre que les Françaises s'habillent toutes chez Callot ou Lanvin. Pour concevoir le vrai sentiment de nos campagnards, il faut se reporter quelques années en arrière. Mais, sur cela, vous me permettrez de donner libre cours à mes souvenirs personnels.

Je me rappelle avec émotion certaines conversations tenues dans une châtaigneraie où des paysans de ma connaissance étaient rassemblés la veille de la déclaration de guerre. Ils avaient mis ce jour-là leurs belles blouses bleues, celles qu'ils revêtent les jours de foire. Ils demandèrent très simplement ce qu'il fallait retenir

de tous les bruits qui circulaient, ce qu'était ce Kaiser qui tenait à révolutionner le monde, ce que nous avions à faire là-dedans: et quand j'eus fini de leur expliquer de mon mieux la gravité de l'heure, ils se bornèrent à hocher la tête. Ils avaient compris ce que cette guerre signifiait et, comme me le dit plus tard l'un d'entre eux: "Pensez-vous qu'on allait laisser nos femmes et nos enfants devenir boches? Et puis voyez-vous un peu de nos terres passant aux mains de ces particuliers? Ah! mais non!"

Le lendemain, le tocsin étendait son appel lugubre sur la campagne: Léonard et Petit Nou, après avoir fourbi les boutons de leurs uniformes, après avoir une dernière fois consolidé la barrière de leur ferme, laissant derrière eux tout ce qui leur était cher, toutes leurs habitudes, sans fausse ostentation comme aussi sans tristesse mauvaise, partaient rejoindre leur régiment. En l'absence des pères de famille, "ces grands aventuriers du monde moderne" comme les appelle Charles Péguy, il ne restait plus au logis que les femmes avec les vieux et les tout petits.

Les femmes, que ce brusque départ avait momentanément abattues, furent promptes à se ressaisir. La paysanne française est une bonne travailleuse. Ne descend-elle pas de ces femmes que Young a observées avant la Révolution, au cours de son voyage en France, peinant dans les champs du matin au soir? Insensibles à la douleur, rebelles à la plainte, elles menaient d'une main virile les lourdes charrues, accomplissant leur tâche avec un sentiment profond de leur devoir. Le soir venu, lorsque de toutes les maisons du bourg s'échappe une fumée légère, presque bleue, combien n'en pouvaient plus, mais qui ont continué "leur métier d'homme" afin que le père, au retour, retrouve les enfants prêts à travailler avec lui.

Les enfants aident de leur mieux celles qui, quelquefois, périront à la tâche et, au retour des terres labourées, font paître les animaux dans les prés, ramassent les fougères dans les châtaigneraies. Chacun sait à la ferme que la terre n'attend pas et sent combien il est nécessaire que la vie ne s'arrête point. Comme l'a dit dans un de ses livres Gabriel Maurière: Ils continuent. Il faut labourer, il faut semer, il faut récolter et cela malgré la pluie, le froid, la grêle, le mauvais sort, la maladie. Un agonisant râle à la maison; mais c'est l'heure des moissons: la voiture part et ramène le froment à la grange. La terre doit être cultivée". Cela, les femmes l'ont merveilleusement compris, elles qui voulaient que tout

reprît, que tout fût comme si leur homme était encore là. Jamais le père ne se couchait sans avoir fait le tour de la grange et visité ses bœufs: tous les soirs elles pénétraient, tremblant d'une émotion sacrée, dans les granges d'où le maître était absent.

Le jour de la démobilisation, le paysan, en retrouvant sa charrue, a retrouvé son âme d'antan. C'est l'un d'eux qui écrivait, pendant la guerre: "Que de mauvais jours à passer encore, mais patience et longueur de temps font plus qu'une fortune sur cette terre", et recevait en réponse de sa mère restée aux champs: "Je ne m'attendais pas à ton départ si prompt, mais je le comprends, je l'accepte, puisque la France l'exige". Ah! ce sont des natures solides et fortes, que rien n'intéresse de ce qui est changeant, de ce qui est de peu de durée.

Ils ne sont pas de ceux qui habitent "au bord de la grand'route". Sous prétexte que le paysan demeure penché sur ses labours, absorbé par "le joug quotidien du travail éternel", uniquement préoccupé, aux yeux du vulgaire, des vents et de la pluie, de la ligne de ses sillons, de la hauteur de ses meules: on a voulu le faire passer pour un illettré. Est-on illettré quand on sait interpréter le livre de la nature?

Par suite de la guerre, l'enfant a souvent remplacé aux travaux de la ferme le père mobilisé, et il a par la cruelle force des choses négligé l'école pour les champs. Tout cela se réparera, car le paysan a le goût très développé de la réflexion comme de la lecture. Il n'est pas rare qu'il s'évade de son horizon et son regard dépasse la cîme des chênes ou les clochers ajourés de ses églises, pour affronter les grands problèmes de l'existence. Vous savez, pour y avoir maintes fois contribué, le succès qu'ont eu les bibliothèques crées dans les régions dévastées.

Voyez aussi, avec quelle impatience, le dimanche, dans toutes les métaieries, on attend l'arrivée du facteur: c'est le jour où il apporte les journaux hebdomadaires, publications régionales, qui abordent tout à la fois les questions agricoles et des sujets de littérature ou de politique. Pendant que la femme prépare le repas de midi, l'homme étale sa feuille sur la table, et, la tête dans les mains, se plonge dans la lecture. Vous imaginez mal le désappointement de chacun à la ferme lorsqu'il fut question de supprimer la tournée dominicale du facteur. L'indignation était générale: on allait être privé du lien qui, le seul jour de la semaine où on ait des loisirs, vous rattache aux préoccupations du chef-lieu, de la capitale et du pays.

Ils prirent le bon moyen pour éloigner cette brimade et prévinrent le facteur qu'il n'y aurait plus de vin pour lui quand il passerait à la ferme.

Bordeaux conte un trait de leur curiosité d'esprit. Pendant la guerre, il entra dans une maison isolée où deux femmes âgées causaient entre elles. Elles parlaient d'un pays perdu: l'Orient. Les soldats qui revenaient de Salonique, ajoute l'écrivain, poussaient du geste et de la voix l'horizon de nos provinces.

Beaucoup ont voulu incarner dans nos paysans le grand profiteur de la guerre: vendre n'importe quoi, à n'importe qui, à n'importe quel prix, voilà, en trois mots, toute la diplomatie du paysan à la foire. On a prétendu qu'ils constituaient une classe privilégiée et on a dit sans savoir que, si les finances françaises ne se relevaient pas vite, la cause en était imputable au favoritisme dont bénéficiaient les gens de la campagne. On a dit, et une fois lancé que n'a-t-on pas dit? que les agriculteurs connaissaient une fortune énorme; et des légendes ont circulé, qui représentent les paysans comme grisés par cette prospérité, devenus dépensiers, jetant à plein ciel la moisson de leurs économies, alors que, justement, leur force vient de ce qu'ils ne gaspillent pas leurs profits, qu'ils les utilisent en achats de terres, en libérations d'hypothèques.

Certes, en apparence du moins, la condition du paysan est devenue sensiblement meilleure qu'avant la guerre, mais est-ce autre chose qu'une apparence? Comme le disait dans son langage pittoresque un paysan d'une rare distinction d'âme: "Quand nous allons à la ville acheter des engrais et des machines agricoles nécessaires à la culture, notre qualité de paysans nous vaut-elle auprès des commerçants, des prix différents de ceux qu'on impose aux autres citoyens?" Il est de fait que la hausse sur les produits dont l'agriculture a besoin est sensiblement supérieure aux prix qu'on paye aux cultivateurs pour les denrées agricoles. Leur profit est minime du fait des nombreux intermédiaires qui doublent les denrées, le temps de les faire arriver à une destination centrale.

On pourra dire du paysan ce qu'on voudra et multiplier à son sujet les remarques désobligeantes et sévères. Il n'en est pas moins vrai, qu'on le prenne en Bretagne ou en Lorraine, au Nord ou au Midi, qu'il tient par dessus tout à la terre. Il peine obstinément à lui faire rendre le plus possible parce qu'il n'y a pas pour lui d'autre moyen d'accroître son aisance et celle qu'il laissera un jour à ses enfants. Car les paysans ressemblent tous à ce père de quinze

enfants, entré en ménage avec 80 francs, à qui on demandait comment il avait pu s'en tirer avec toute cette famille, et qui montra fièrement sa maison et répondit simplement: "J'ai bâti, monsieur".

Ce sont en effet des bâtisseurs. Pieux héritiers de toutes les traditions qui autrement se perdraient, ils défendent avec autant d'ardeur leurs terres contre leurs ennemis naturels, le sanglier dans les Ardennes, le mildew dans l'Agenais, l'orage et la grêle partout, que jadis ils se rangeaient sous la bannière de leur seigneur. C'est qu'ils n'oublient jamais que leur vigne, leur forêt, leur champ font partie d'un précieux patrimoine et que leur petite patrie est l'ombre dorée de la grande patrie qu'ils aiment et dont ils sont fiers

Comte Serge FLEURY

LES ROMANCIERS RUSSES ET LA RÉVOLUTION.

I. L'AME SLAVE ET L'ESPRIT FRANÇAIS

En 1765, un quart de siècle avant la Révolution, l'on terminait en France l'impression de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Cet ouvrage composé par Diderot et d'Alembert, avec le concours de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et de plusieurs autres allait devenir un instrument de guerre. Seul, parmi ces novateurs qui cherchaient à modifier la société au point de vue religieux et politique, Condorcet devait voir lever la moisson, fruit de cette semence d'idées révolutionnaires et de principes nouveaux destinés à détruire les croyances du passé.

Il nous importe peu de savoir si l'Encyclopédie a réellement causé la révolution française ou si elle n'a fait qu'exprimer des idées déjà universellement répandues, si ce travail de la raison a réellement affranchi l'esprit du peuple et déplacé l'axe de l'univers ou s'il a seulement servi de miroir à l'âme populaire. D'ailleurs après avoir lu *l'Ancien Régime* de Tocqueville, les *Voyages* d'Arthur Young et *la Révolution Française* de Carlyle, la révolution apparaît une chose non seulement logique mais encore nécessaire.

Quoiqu'il en soit, on ne peut penser à ce soulèvement de 89, dont la répercussion n'a pas encore fini de se faire sentir, sans qu'il se fasse aussitôt dans notre esprit un enchaînement d'idées nécessaire, et pour dire autrement, nous ne pouvons nous rappeler la révolution sans penser aussitôt aux encyclopédistes.

En Russie, l'histoire s'est répétée. C'est en vain cependant que l'on chercherait dans cette civilisation très neuve une assemblée de libre-penseurs et de philosophes cherchant par leurs écrits d'une manière définitive et organisée à renverser l'ordre des choses afin d'établir l'âge d'or par le triomphe de la raison.

Mais il n'empêche que le travail de soulèvement fait d'une façon souvent inconsciente par les romanciers russes peut fort bien se comparer à l'action des encyclopédistes. Si cette proposition n'est pas évidente, elle n'est pas non plus indémontrable et c'est cette démonstration que nous voulons tenter dans cet article.

J'ai à peine besoin de souligner combien l'âme slave diffère de

l'esprit français! En France, c'est au nom de la raison que l'on renverse l'ancien régime, en Russie, c'est la faillite de la raison qui conduit au soulèvement et à l'anarchie. "La liberté française, comme le dit Lucien Romier, [1] diffère de l'émancipation russe".

Faillite de la raison du côté du pouvoir qui cherchait en vain une solution au problème agraire, faillite de la raison de la part de Nicholas II qui sous l'influence néfaste de la tzarine, par conséquent de Raspoutine, ne sut jamais, pendant la guerre, prendre les décisions nécessaires, faillite de la raison de la part d'un peuple absolument illettré et ignorant, par conséquent facile à émouvoir, et enfin, faillite de la raison de la part des agitateurs qui n'admettaient pas le progrès par étapes successives et dont le programme se résumait en un mot "détruire". Les nihilistes russes en effet, pensaient bien moins à glorifier la raison qu'à causer un état d'anarchie et à renverser le pouvoir. D'ailleurs, le mot ' nihilisme" n'est qu'une traduction du mot "nirvana" qui, (d'après Max Muller) signifie chez les Indous "l'action d'éteindre une lumière en la soufflant".

En France, les révolutionnaires avaient étudié les diverses formes de gouvernement dans *l'Esprit des Lois* de Montesquieu et appris à connaître leurs droits dans le *Contrat Social* de Rousseau, aussi la masse du peuple qui s'était assimilé les idées des philosophes voulait-elle renverser la royauté pour établir la république idéale prêchée pendant les années 87 et 88 dans tous les coins du pays.

En Russie, ce ne fut qu'un petit groupe qui fit la révolution, puis le peuple, encore à demi-civilisé, applaudit à l'œuvre de destruction, on lui avait tant montré sa souffrance qu'il crut suffisant de renverser le gouvernement, de chasser la classe administrative pour trouver le bonheur. Plus tard, les extrémistes qui avaient déplacé le gouvernement provisoire de Kérensky, se firent une raison et adoptèrent les idées communistes de Karl Marx.

La guerre n'a été que le prétexte ou plutôt l'occasion de ce qui se préparait de longue date (il ne faut pas oublier qu'il y avait déjà eu une révolution des travailleurs de Moscou en 1905), il fallait cette occasion pour permettre aux innovateurs de faire triompher leurs idées car la force d'inertie qu'il y a dans le nihilisme nous aide à comprendre que la révolution se soit faite si tard et d'une façon si différente de la révolution française et que de plus il ait fallu les trahisons des chefs pendant la guerre pour la faire se déclarer.

A la base des grands soulèvements il y a nécessairement l'abus

[1] Explication de notre temps.

de pouvoir et nulle part cet abus n'a été plus grand qu'en Russie où l'autocratie a toujours régné d'une manière quasi absolue puisque l'empereur était à la fois le chef de la religion, le chef de l'armée et le chef du gouvernement. Mais cela suffit-il à expliquer les événements ?

Le peuple, qui a bien assez à faire de trouver le pain de chaque jour et de s'occuper d'une foule de problèmes de moindre importance, mais qui le touchent de plus près, regarde généralement l'ordre établi comme nécessaire ou du moins comme un joug qu'il est impossible de secouer. Le peuple slave surtout, qui fut cependant si longtemps un peuple de serfs, que les czars, les classes administratives et même le clergé tenaient dans une ignorance voulue, peuple illettré et souvent abruti de vodka, éloigné des centres par des distances souvent fort grandes que son insouciance, sa pauvreté et les conditions de climat semblaient rendre infranchissables, ne devait s'émouvoir que difficilement.

Il y avait cependant, même dans ce peuple presque barbare, un grand nombre de paysans, sorte de prophètes rustiques, qui prêchaient une sorte d'idéal indéfini comme l'âme russe elle-même, idéal de fraternité, je dirai plus, de communisme. Cette fraternité cependant était plutôt du domaine spirituel que temporel. Pour le moment l'âme slave était plus préoccupée de son salut que des idées de liberté et d'égalité. Le mysticisme russe n'allait pas tarder à se transformer en réalisme.

En effet, tout cela est bien changé aujourd'hui puisque les écoles et les universités sont ouvertes aux travailleurs des usines et au peuple des campagnes d'abord. L'on a chassé les anciens étudiants, fils des familles riches de la nombreuse classe administrative pour faire place aux moujiks. Les Soviets s'efforcent de plus en plus d'instruire le plus grand nombre possible, ils dépensent même pour l'instruction la forte somme de leur budget. Malheureusement l'instruction religieuse est bannie et il suffit de croire en Dieu ou d'avoir la moindre tendance vers le régime capitaliste pour être chassé de ces institutions qui font toutes, sans exception, une propagande communiste et anti-religieuse.

Après avoir dit un mot de la banqueroute de la raison philosophique en Russie avant la révolution, considérons de quelle manière et jusqu'à quel point l'action des romanciers russes a correspondu au mouvement des Encyclopédistes.

II. TOLSTOI.

Tolstoï est presque le dernier en date des écrivains, mais je tiens à vous le signaler en tout premier lieu car il illustre parfaitement les points que nous avons touchés. L'auteur *d'Anna Karénine* a écrit un livre qui s'appelle "Ma religion". Dans cet ouvrage Tolstoï s'attaque à ce qu'il appelle "la coquinerie de la raison".

Cette religion du plus grand des écrivains slaves n'est pas compliquée, c'est simplement du rationalisme. Le présent surtout préoccupe le romancier et il prétend trouver ce que Bourget appelle "le sens de la vie" sans se préoccuper de l'au-delà. Il admet bien l'Évangile mais le commente à sa façon, c'est-à-dire à la lettre, comme un paysan. Ce qu'il demande à ces disciples ce n'est plus la foi mais bien la charité, où plutôt simplement de s'aimer les uns les autres. "Peu importe la foi, dit-il alors dans son journal, l'amour seul compte."

L'âme slave est naturellement portée au mysticisme. Tolstoï combat ces tendances par le rationalisme, le réalisme et je dirai plus par un certain nihilisme. La religion de Tolstoï ressemble à l'anéantissement des Indous.

L'on se demandera peut-être ce que cette religion a à faire avec la révolution. Ceux qui ont lu *Anna Karénine,* se rappelleront ce type de levine, c'est presque l'auteur incarné dans un de ces personnages. Levine comme Tolstoï proclame la faillite de la raison. Écoutons parler ce personnage: "Dans l'infini du temps, dit-il, dans l'infini de la matière, dans l'infini de l'espace, une cellule organique se forme, se soutient une minute et crève. Cette cellule, c'est moi. C'est là le seul, le suprême résultat des efforts séculaires de la pensée humaine sur ce sujet. C'est la dernière croyance où aboutissent toutes les recherches de cette pensée."

Après avoir subi toutes les angoisses du doute Levine en conversant avec un moujik voit enfin briller la lumière qui va guider sa route. Pour être heureux il suffit de s'aimer les uns les autres sans penser plus loin ou davantage. Voilà tout ce que le paysan lui dit et Levine alors de proclamer "la sottise et la coquinerie de la raison qui cherche des solutions inexistantes."

C'est exactement ce que fait Tolstoï et, comme son personnage, il s'est tourné vers le moujik, il en a pris le costume et adopté les moeurs, il l'a glorifié et placé bien au-dessus des philosophes et des penseurs. Si j'ai bien indiqué ce que je voulais démontrer l'on cons-

tatera le rapprochement qu'il y a entre cette religion et le communisme, deux doctrines qui prétendent trouver le bonheur sur terre.

Tous les romanciers russes ont fait dans leurs romans la large part au moujik et cela est bien naturel car il n'y a que lui qui ait un caractère vraiment national, vraiment russe, disons le mot vraiment oriental, il n'y a que lui qu'on n'ait pas réussi à européaniser. Le romancier, que ce soit Tolstoï ou Dostoievsky, Gogol ou Tourguéneff, s'est penché avec amour sur ce paysan et comme la censure l'empêchait de reventiquer les droits de cet être poursuivi et tenu dans un état d'infériorité voulue, il l'a montré dans sa grande misère et il a inspiré à tous la piété et la compassion, cette compassion du Christ disant: "J'ai pitié de cette foule."

Après avoir souligné le rapport évident entre la religion de Tolstoï et l'idéal révolutionnaire en Russie cherchons comment la vague de pitié créée par les romanciers russes allait amener le bouleversement qui nous est contemporain.

Voici à ce sujet une page de celui qui fut l'initiateur du roman russe en France, j'ai nommé le vicomte de Voguë.[2] Cette page, réellement prophétique puisqu'elle est écrite au delà de trente ans avant la révolution permet d'entrevoir clairement la thèse soutenue dans cet article:

"Au fond de l'âme que l'Evangile lui a faite, on retrouve dans ce peuple l'influence du vieil esprit aryen; et, à la surface de cette âme, dans les classes cultivées, les leçons de Schopenhauer, les enseignements des sciences contemporaines; de là cette résurrection du bouddhisme à laquelle nous assistons en Russie, je ne puis qualifier autrement ces tendances. Nous y reconnaissons l'antique contradiction des Hindous entre une morale extrêmement élevée et le nihilisme ou la métaphysique panthéiste. Cet esprit du bouddhisme, dans ses efforts désespérés pour élargir encore la charité évangélique, a pénétré le génie russe d'une tendresse éperdue pour la nature, pour ses humbles créatures, pour les deshérités et les souffrants; il dicte le renoncement de la raison devant la brute et inspire la commisération infinie du coeur. Cette simplicité fraternelle et ce débordement de tendresse donnent aux oeuvres littéraires quelque chose de particulièrement touchant. Les initiateurs de ce mouvement, après avoir écrit pour leurs pairs, pour les lettrés, se penchent avec effroi et pitié sur le peuple.

---

[2] Le roman russe.

"Gogol a regardé dans ces sourdes ténèbres, encore avec amertume et ironie; Tourguéneff y a plongé du sommet de son rêve d'artiste en contemplatif plutôt qu'en apôtre; Tolstoï arrivé au bout de son enquête sceptique, est devenu le plus déterminé de ces apôtres de la pitié sociale; mais, par ses origines et ses débuts, il est de ceux qui descendent de haut dans le gouffre; au-dessous de lui, nous voyons monter ceux qui en sortent, qui apportent des bas-fonds la grande plainte résignée et fraternelle, les génies grossiers et lamentables, Nékrassof, Dostoievsky, tout le flot contemporain.

"Au premier abord, on est ému et séduit par ce large courant de sympathie. Malheureusement, je me souviens et je réfléchis; je me souviens que nous eûmes, nous aussi, notre siècle de sensibilité et de paysannerie. Vingt ans avant 93, tout le monde aimait tout le monde, on retournait aux champs, on se refaisait simple, on versait des larmes sur le laboureur, en attendant qu'il versât le sang. La loi presque mathématique des oscillations historiques veut que ces effusions soient suivies de réactions terribles, que la pitié s'aigrisse et que la sensibilité se tourne en fureur."

Tolstoï est un génie dont le caractère est l'universalité et qui heureusement vivra bien plus par son œuvre littéraire que par ses idées religieuses. Mais laissons de côté ce géant de la littérature qui, comme Homère, Sophocle, Shakespeare, Cervantès, Rabelais, Molière et Victor Hugo appartient à l'humanité toute entière, pour étudier, le plus rapidement possible, la pitié ou les tendances révolutionnaires (c'est un peu la même chose ou plutôt l'une mène aux autres) dans les romanciers suivants, Gogol, Tourguéneff et Dostoievsky. [3]

III. GOGOL.

Il y a beaucoup d'humour dans Gogol, mais sous cette bonne humeur apparente, sous cette observation malicieuse qui peut facilement être comparée à celle de Dickens, il y a un grand fonds de pitié et de mélancolie. Sa correspondance nous révèle que dès les premières années de sa carrière il se sentait "la force d'une grande, d'une noble tâche, pour le bien de sa patrie, pour le bonheur de ses

[3] Pour compléter cette étude il aurait fallu consacrer quelques pages à Nékrassof et surtout à Maxime Gorki. Ce dernier, le plus dangereux des écrivains à tendances révolutionnaires, est aujourd'hui en Italie où il compose "L'Explorateur". Ce roman étudie le principal personnage entre les années 1890 et 1926, Il contiendra une description de la Grande Guerre, de la révolution russe et des conditions contemporaines en Italie.

concitoyens et de tous ses semblables." Paroles enthousiastes qui font voir le caractère de celui qui devait un jour reprendre à son compte la théorie de Rousseau.

Contemplons en passant les principaux héros de Gogol. Voici d'abord dans le manteau Akaky Akakientch le triste héros qui personnifie la misère et parfois l'imbécillité du tout petit employé. Ce personnage dans notre littérature serait un monstre méprisable, dans la littérature russe il est devenu un frère malheureux. Cet être grotesque inspire ici plus que de la pitié, c'est presque que de la sympathie. *Le Reviseur* est un second coup porté par le romancier au système administratif de la Russie. Il nous fait voir en une étude de moeurs assez exacte le grand nombre de coquins qui pillent le trésor à leur profit personnel. Gogol nous apprend lui-même que dans *le Reviseur* il s'est attaché à rassembler tout ce qu'il y a de mauvais dans la Russie, toutes les iniquités qui se commettent dans les situations où l'on devrait exiger le plus de droiture. Cette satire contre le gouvernement, quoique tolérée par l'empereur Nicholas, devait susciter à l'auteur un grand nombre d'ennemis, partant beaucoup d'ennuis. Il quitte alors la Russie pour aller s'établir à Rome où il compose "Ames mortes". Il y a dans ce livre encore une collection de coquins, cependant ces êtres mauvais ne le sont par leur faute, ils sont le produit de l'état social et du gouvernement russes et pour tout dire si vous voulez réformer ces individus il nous faut commencer par réformer la base, par réformer l'administration. Il est facile de reconnaître la théorie de Rousseau, l'homme naît bon, et c'est l'entourage, l'ambiance qui en font un être déformé et développent les passions qu'il a en germe. Voici deux extraits des lettres de Gogol où il fait voir sa pitié pour le peuple et la nécessité dans laquelle il se trouve de chercher un remède à ses malheurs:

"La pitié pour la créature tombée est un trait bien russe. Rappelle-toi le touchant spectacle qu'offre notre peuple quand il assiste les déportés en route pour la Sibérie. Chacun leur apporte du sien, qui des vivres, qui de l'argent, qui la consolation d'une parole chrétienne. Aucune irritation contre le criminel; rien non plus de cet engouement romanesque qui ferait de lui un héros, on ne lui demande pas son autographe ou son portrait, on ne vient pas le voir par curiosité, comme cela se passe dans l'Europe civilisée. Ici il y a quelque chose de plus, ce n'est pas le désir de l'innocenter ou de le soustraire au pouvoir de justice, c'est le besoin de réconforter son âme

déchue, de le consoler comme on console un frère, comme le Christ nous a ordonné de nous consoler les uns les autres."

"Et, plus loin encore, qui s'égare dans un songe trop beau?" On entend déjà les sanglots de souffrance morale de toute l'humanité; le mal gagne tous les peuples d'Europe; ils s'agitent, les malheureux, ne sachant pas comment se soulager; tous les remèdes, tous les secours que leur raison invente leur sont insupportables et ne procurent aucun bien. Ces gémissements vont encore augmenter, jusqu'au jour où le cœur le plus dur se brisera de pitié, où une force de compassion inconnue jusqu'ici suscitera une force d'amour également inconnue. L'homme s'enflammera pour l'humanité d'un amour plus ardent que le monde n'en vit jamais."

IV. TOURGUÉNEFF.

N'oublions pas que Gogol avait été l'ennemi de l'administration, aussi Tourguéneff qui écrivait en 1848 que son confrère était un grand homme fut-il pour si peu, d'abord emprisonné pour un mois puis, envoyé en exil dans ces terres du gouvernement d'Orel où il passa dix années, les plus fructueuses de sa carrière. Ceci m'amène naturellement à vous parler de Tourguéneff et de la censure. C'est grâce à cette dernière si le roman en Russie est devenu instrument de combat et roman à idées, parfois même roman à thèse. C'est, du roman que sont sortis les grands courants qui produiront les réformes et finalement la révolution, car il y a un demi-siècle le monde des idées était contrôlé en Russie avec une sévérité que l'on peut difficilement se figurer. Ainsi il n'y avait qu'une douzaine de journaux pour tout le pays et encore ne pouvaient-ils publier que des faits divers inoffensifs. De plus après la conspiration de 1848 on ne permit plus guère aux étudiants d'aller perfectionner leurs études en Allemagne ou en France d'où ils revenaient avec une trop forte teinte de libéralisme. La censure rayait de tous les écrits les mot "liberté" et prohibait toute gravure à l'effigie du pape ou des souverains étrangers. Les ouvrages de critique ou de philosophie étaient défendus.

Ces écrivains se tournèrent alors vers le roman où la censure, encore plus imbécile que désagréable, comprenait rarement les sous-entendus. Le roman fut donc le véhicule nécessaire des idées philosophiques et politiques et ce n'est que dans les romans russes que

l'on trouve l'image exacte du sentiment de la vie et de la pensée russes avant la révolution.

Tourguéneff nous fournit un exemple lumineux des constatations que nous venons de faire. Ainsi vers 1850, un peu avant, un peu après, il publiait à de longs intervalles *les Récits d'un Chasseur* courts, inoffensifs en apparence, mais dont l'influence allait être telle qu'ils devaient causer au bout de dix ans l'abolition du servage

Quand *les Récits d'un Chasseur* parurent, dit Marcel Prévost dans une étude qu'il a consacrée à Tourguéneff, la Russie se reconnut soudain dans ce miroir affreusement fidèle; ce qui avait été simplement l'oeuvre d'un artiste dans la pensée de l'écrivain devint le plaidoyer le plus direct, le plus formidable contre l'usage horrible du servage, c'est que les *Récits d'un chasseur*, nous représentaient la double déchéance et du serf et du maître. Le serf apparaissait ilote, chétif et pitoyable sans besoins, sans ressources, condamné à une sorte de vie crépusculaire; et, à côté du serf, le maître, à demi civilisé, bon diable au demeurant, insonscient du mal commis et perverti par la fatalité du milieu. L'auteur ne disait pas d'où venait cette sorte de pestilence morale qui couvrait la terre russe. Mais l'opinion sut répondre et la cause de l'affranchissement des serfs fut, dès cette époque, gagnée dans toute l'opinion russe. Le rêve du romancier, rêve inexprimé mais fort bien senti, est donc devenu une réalité, voici le premier pas vers la liberté. En faut-il plus pour nous prouver que les romanciers ont joué en Russie avant 1917 le rôle des encyclopédistes en France avant 89?

Les Récits d'un Chasseur furent bientôt suivis de noms et d'observations pour le triomphe des principes sociaux et politiques que l'auteur avait en vue. Le temps nous manque pour analyser ces ouvrages que vous avez peut-être lus ou que vous lirez avec infiniment de plaisir et qui ont pour titre: *Une Nichée de Gentilshommes, Fumée, Terres Vierges* et surtout *Pères et Fils.* L'Ame slave est avant tout celle d'un enfant, elle est de plus, chez le peuple éminent impressionnable, aussi ces récits d'une grande exactitude, d'un tel réalisme qui sont toute la pâture littéraire et même philosophique du peuple ne manquent point de le façonner et d'imprimer en lui des traits indélébiles qui iront en se développant et qu'aucun journalisme de parti ne viendra chasser.

V. DOSTOIEVSKY.

Il nous est possible d'étudier les idées et les ouvrages de Tolstoi, de Gogol et de Tourguéneff sans nous préoccuper de connaître leur vie mais il n'en est pas de même pour Dostoievsky car ses œuvres sont l'image de sa vie et, pour bien comprendre ses romans, il faut connaître cette existence tourmentée.

Dostoievesky est peut-être le romancier le plus populaire et le plus national de la Russie, c'est certainement le plus sincère, le plus touchant, le plus profond des écrivains que nous étudions aujourd'hui. Nul n'est plus émouvant, ni plus troublant, nul non plus n'a su comme lui faire vibrer la corde de la pitié par la peinture de la souffrance et de l'épouvante, par la transcription de toutes les horreurs qu'il avait vues ou vécues lui-même. Son œuvre est tout à la fois un mélange de réalisme et de mysticisme, le monde étrange où il nous fait pénétrer est composé à la fois de fantasmagories et de réalités.

Le père du romancier était médecin, dans un asile de pauvres et c'est là que Dostoievsky vit le jour. Sa famille menait à peu près la même existence que les habitués de l'asile. Il n'eut pas à vrai dire de jeunesse, car ses premières années se passèrent comme la presque totalité de sa vie dans la misère. Et pour ajouter à ces misères, voici que l'enfant dès son âge le plus tendre est atteint de ce mal terrible, l'épilepsie, qui doit lui servir de compagnon jusqu'à la fin de sa vie.

Son père l'envoie alors dans une école d'ingénieurs, mais pour ne pas ajouter une nouvelle charge à celles déjà trop fortes de sa famille il quitte l'école et se lance dans la lutte littéraire. Les scènes de la vie de bohème, sous leur bonne humeur apparente, ne nous ont laissé entrevoir qu'une bien faible partie de la misère de ces jeunes artistes et littérateurs qui n'ont que leur art pour les faire vivre; les héros de Murger pouvaient avoir de la gaieté et rire de leur misère.

Il n'en va pas ainsi pour le jeune écrivain qui entrait dans la fournaise à St-Pétersbourg. D'autant plus que la grande pitié que Dostoievsky avait déjà pour les malheureux lui faisait toujours partager avec eux la maigre fortune qu'il gagnait si péniblement aux besognes les plus dures et les plus ingrates.

A peine au commencement de sa carrière littéraire voici que l'auteur est impliqué dans une conspiration politique et envoyé

pour huit mois à la forteresse Pierre et Paul; il est ensuite condamné à mort.

Voici, d'après un biographe, le récit de cette condamnation: "Le 22 décembre, dit Vogué qui raconte cet épisode, on vint extraire les prévenus, sans les instruire du jugement rendu contre eux en leur absence par la cour militaire. Ils n'étaient plus que vingt et un; les autres avaient été relaxés. On les conduisit sur la place Seménovsky où un échafaud était dressé. Tandis qu'on les groupait sur la plate-forme et qu'ils fraternisaient en se reconnaissant, Dostoievsky communiqua à l'un d'eux, Monbelli, qui l'a raconté depuis, le plan d'une nouvelle à laquelle il travaillait dans sa prison. Par un froid excessif, les criminels d'État durent quitter leurs habits et écouter en chemise la lecture du jugement, qui dura une demi-heure. Comme le greffier commençait, Dostoievsky dit à son voisin Dourof: "Est-il possible que nous soyons exécutés?" Cette idée se présentait alors pour la première fois à son esprit. Dourof répondit d'un geste, en lui montrant une charrette chargée d'objets dissimulés sous une bâche, qui semblaient être des cercueils. La lecture finit par ces mots: "...Sont condamnés à la peine de mort et seront fusillés." Le greffier descendit de l'échafaud, un prêtre y monta, la croix entre les mains, et exhorta les condamnés à se confesser. Un seul, un homme de la classe marchande, se rendit à cette invitation; tous les autres baisèrent la croix. On attacha à un poteau Pilrachersky (le chef de la conspiration) et deux des principaux conjurés. L'officier fit charger les armes à la compagnie rangée en face et prononça les premiers commandements. Dostoievesky fit usage de ses souvenirs de jeunesse dans quelques pages de *Crime et Châtiment;* dans l'Idiot il n'a aussi qu'a se souvenir pour peindre les derniers instants du condamné qui songe que "dans dix minutes, dans cinq minutes, dans une demi-minute l'âme s'envolera du corps et on ne sera plus un homme."

Mais ce n'était pas la fin des misères puisque les prisonniers devaient s'en aller en Sibérie. Il est presque impossible de dépeindre les souffrances de l'auteur dans cette terrible prison d'Omsk où il fut enfermé. Pour un être sensible, se trouver mêlé à une foule de criminels de bas étage, avoir perpétuellement des fers aux mains et aux pieds, être forcé d'accomplir les travaux les plus durs et que l'on sait inutiles, comme tourner la meule ou casser de la pierre, souffrir du froid et de la faim, ne pouvoir lire aucun ouvrage, si ce n'est la bible, être en proie à toute heure aux mauvais traitements et aux

tortures infligées par des bourreaux sans entrailles, n'est-ce pas là un terrible supplice et un véritable enfer? Aussi nos prisons sont-elles des palais si on les compare à ces terribles bagnes de la Sibérie.

Dans les "Souvenirs de la Maison des Morts" Dostoievesky a raconté avec une émotion et une vérité qu'aucun autre romancier n'a jamais approchées ces terribles années. Il a raconté cependant sans révolte des souffrances indicibles et avec résignation des tortures qui eussent dû le broyer effroyablement. C'est qu'il eut la religion de la souffrance. *Les Récits d'un Chasseur* de Tourguéneff avaient amené l'abolition du servage, les "Souvenirs de la Maison des morts" allaient amener l'adoucissement, l'abolition même des peines et de la grande misère des prisons d'État. Voici donc encore un exemple des réformes amenées dans l'ordre social par les romanciers russes.

L'auteur des "Pauvres Gens" n'avait pas fini de souffrir.

En quittant le bagne Dostoievesky fut enrégimenté de force dans un bataillon de l'armée de Sibérie où il dut souffrir encore plusieurs années qui eussent été tout aussi douloureuses que celles qu'il avait passées au bagne, n'eut été la faculté qu'il avait de lire des livres qu'il dévorait frénétiquement dans les quelques instants de repos qui lui étaient accordés. Ce n'est qu'en 1859 qu'il fut enfin pardonné et même alors il dut demeurer encore un an en Sibérie, les fonds lui manquant pour faire le voyage à St-Pétersbourg.

"Il avait souffert dans sa chair, dans son esprit, dit Paul Ginisty, il devait encore souffrir dans son cœur et il vécut un roman douloureux avant d'en écrire. Ah! la vie ne lui fournissait que trop d'éléments de cruelle observation! Et puis le terrible mal, que le peuple russe, avec une sorte de terreur superstitieuse, appelle le mal sacré, ne lui laissait pas de répit! C'étaient, se succédant avec une impitoyable fréquence, des crises d'épilepsie qui le laissaient brisé, secoué, anéanti. Ces crises étaient son obsession perpétuelle, avec l'épouvante de la folie, quelque jour. Combien de fois au cours de son œuvre, dans un souvenir harcelant ne les a-t-il pas dépeintes avec leurs frissons et leurs convulsions, et ce "hurlement terrible, inimaginable, qui ne peut être comparé à rien; s'échappant de la poitrine et qui semble venir d'un autre être que le patient."

Les années qui suivirent ne furent guère plus douces pour le romancier. Quoiqu'il fut déjà excessivement populaire en Russie il eut toujours à lutter contre la pauvreté, comme Balzac en France, il produisit sans cesse pour se libérer de ses créanciers. Il mourut le

18 février 1881, après une courte maladie. Une foule immense vint le voir à son lit de mort et accompagna ensuite jusqu'à sa dernière demeure celui qui avait été le peintre des "Pauvres Gens", le grand apôtre de la douleur, de la pitié et de la résignation.

Quoiqu'il ait passé plusieurs années au bagne pour avoir été mêlé à une conspiration politique l'on peut dire cependant que Dostoievesky n'était pas un révolutionnaire. Mais d'un autre côté, malgré sa prédication de tous les jours en faveur de la résignation, malgré son culte de la souffrance pour elle-même et enfin en dépit du fait que son livre "Les Possédés" fut une satire dirigée précisément contre les nihilistes, on peut dire cependant qu'il a contribué à amener cette révolution qu'il avait su prévoir et si bien expliquer. Voici comment:

Vous connaissez la thèse du Dr Coue que l'imagination est plus forte que la volonté. En voici un exemple: *Crime et Châtiment* de Dostoievsky. Ce livre écrit en 1866, eut en Russie un succès retentissant et rendit immédiatement l'auteur célèbre. De Voguë nous apprend qu'à "l'apparition du livre, un étudiant de Moscou assassina un prêteur sur gages dans des conditions de tout point semblables à celles imaginées par le romancier". Il ajoute que "l'on établirait une curieuse statistique en recherchant dans beaucoup d'attentats analogues commis depuis lors, la part d'influence de cette lecture. Certes, l'intention de Dostoievsky n'est pas douteuse. Il espère détourner de pareilles actions par le tableau du supplice intime qui le suit, mais il n'a pas prévu que la force excessive de ces peintures agirait en sens opposé, qu'elle tenterait ce démon de l'imitation qui habite les régions déraisonnables du cerveau.

Eh bien! quand Dostoiewsky écrivit "les Possédés" il n'eut pas non plus l'idée de créer des révolutionnaires mais plutôt, en montrant les différents types de nihilistes et en dévoilant les motifs, presque toujours condamnables, qui les faisaient agir, de détourner ses compatriotes de l'idée de faire part de ces sociétés de conspirations et de destruction. C'est le but opposé qu'il a atteint et, à la lumière des événements qui ont eu lieu depuis la publication du livre, il est relativement facile d'en faire la démonstration.

Beaucoup d'ouvrages ont été publiés en Russie depuis la guerre sur Dostoievsky, entre autres, les *Lettres* de cet auteur, un volume de réminiscences, son journal et enfin "Dostoiewvky et Bakunin". Dans les analyses qui ont été faites de ces travaux les commentateurs se sont accordés à déclarer que ce n'est qu'aujourd'hui, c'est-

à-dire après 50 ans que les *Possédés* ont réellement été compris et que tous en Russie s'accordent à appeler Dostoievsky "le Prophète de la Révolution russe". Ce livre méconnu et même méprisé pendant longtemps, traité à son apparition de satire injuste contre le libéralisme, et ensuite presque oublié, fut tiré de l'obscurité par la révolution de 1905, et ensuite par celle de 1917. Il n'est pas un personnage des "Possédés" qui ne corresponde à un type réel ayant vécu et peiné comme les personnages supposés imaginaires du roman. Les nihilistes dépeints ont bien existé et avec les idées que l'auteur leur avait prêtées. Cet homme extraordinaire avait imaginé des types de révolutionnaires et des situations qui ont existé longtemps après lui. Ainsi Dostoievsky a prédit que les Russes deviendraient des esclaves et ne seraient égaux que dans leur esclavage, il a prédit de plus qu'il y aurait pendant un court espace de temps un régime de gouvernement par des libéraux idéalistes et que ce régime ferait bientôt place à un autre où tout serait contrôlé, règlementé par un petit nombre de nihilistes sans scrupules et sans pitié. Malgré la censure qui existe encore en Russie, il est facile de constater que ces prophéties se sont réalisées en tous points. L'on sait en effet en quoi consiste cette prétendue liberté des républiques soviétiques. Le régime des Czars, si absolu qu'il fut, n'était pas plus autocrate; et le règne annoncé du groupe de tyrans concentrant le pouvoir et gouvernant la Russie avec une main de fer est aussi chose facile à démontrer. [4]

VI. CONCLUSION.

Que faut-il conclure de tout cela? Nous n'irons pas prétendre que les romanciers russes ont amené la révolution mais leur action

[4] L'autorité en Russie est entre les mains d'une dizaine d'hommes tout au plus que j'énumérerai brièvement. Trotzky d'abord qui ne fait pas partie du triumvirat qui tient le pouvoir suprême mais dont l'emprise sur le peuple et la réputation populaire sont incomparables. Puis viennent Stalin, Zinoviev et Kamenev les trois grands chefs du parti communiste et les véritables maîtres de la Russie. Zinoviev est le beau-frère de Trotzky, Stalin est le secrétaire du parti et Kamenev en est le diplomate, l'envoyé extraordinaire. Ajoutons encore les noms de Dzershinsky et Krassin qu'il faut ranger parmi les vieux révolutionnaires puisque leurs associations bolchévistes datent avant la révolution de 1905. Le premier était encore en Sibérie lors de la révolution de 1917 il revint du bagne pour organiser la Chekha, le système d'espionnage organe de la révolution. Le second Krassin est l'administrateur économique qui cherche, parfois avec succès, à renouer les relations commerciales entre son pays et les pays étrangers. Enfin Rykov le Président des Républiques, si je puis l'appeler ainsi et Bukharin l'éditeur en chef du journal communiste officiel, Pravda. Soit exactement huit hommes en tout, qui contrôlent entièrement la chose publique et qui ont pour ainsi dire droit de vie et de mort sur leurs 150 millions de sujets. Les prophéties ne se sont-elles pas réalisées et la ligne de conduite prévue n'a-t-elle pas été suivie à la lettre?

dans le champ intellectuel n'a-t-elle pas été une contribution? Personne n'a réussi à démontrer que les encyclopédistes aient causé directement la révolution française, cependant l'on aime à croire qu'ils sont à la base de ce mouvement des idées qui a précédé l'action physique, ils ont été quelque peu ce soulèvement souterrain poussant la vague de fond qui à son tour s'est abattue sur le rivage et l'a balayé sans merci.

Il serait oiseux cependant de vouloir pousser la comparaison trop loin... pour une raison bien simple, c'est qu'en Russie le peuple ne lit pas ou du moins ne lit guère. La proportion d'illettrés est beaucoup plus forte qu'ailleurs, plus forte qu'en France en particulier. Et après tout c'est le moujik qui a assuré la révolution, ou plutôt elle n'aurait pu se faire sans lui. Redisons cependant, au risque de nous répéter, que les révolutions sont toujours précédées par un grand mouvement de sympathie, de fraternité, l'action des romanciers russes a été de cultiver, d'entretenir cette vague de sympathie, de pitié. Ce travail ne leur a pas été difficile, ils n'ont eu qu'à se pencher vers le peuple pour voir ses misères, ils n'ont eu qu'à vivre sa vie pour réaliser l'état de quasi-esclavage où il était en train de s'abrutir. Ils ont touché du doigt les plaies qui couvraient ce grand corps russe, ils ont dévoilé tous ces ulcères qui menaçaient sa forte constitution. Ces idées ont eu cours d'abord dans le monde des intellectuels, elles sont ensuite passées au peuple par infiltration, ou plutôt par endosmose comme à travers une cloison étanche, d'un compartiment à un autre.

Après que les romanciers russes se furent attachés à peindre tous les maux de leur pays, il n'était que naturel de voir leurs compatriotes chercher des solutions au problème, des remèdes à ces maux. Les nihilistes dépeints, analysés par ces romanciers, j'allais presque dire suggérés par eux s'en sont chargés. Leur première solution se résumait en un mot: Détruire. Rien ne paraît égaler en méchanceté ni turpitude le régime actuel, ce qui importait par conséquent, était de faire disparaître tout ce qui se rapportait aux conditions existantes. Après, eh bien! après, il faudrait voir. On aurait bien le temps d'y repenser!

MAURICE OLIVIER.

LA JEUNESSE ET LE GOÛT DES SCIENCES.[1]

Le titre inscrit au programme officiel de cet avant-midi répond très peu au sujet que j'ai l'intention de traiter. Parler du "travail de laboratoire" serait d'abord affirmer une chose au sujet de laquelle tout le monde est en principe d'accord, à savoir: que l'enseignement des sciences telles que chimie, physique, botanique, biologie, minéralogie et géologie, doit être expérimental à tous ses degrés. Ce serait en outre discuter des moyens d'organiser démonstrations et travaux pratiques, et de l'étendue qu'il convient de donner à ceux-ci. Or, sur tous ces points, la Province de Québec est dans la bonne voie. Ses universités ont tellement compris l'importance des laboratoires qu'elles en ont établi qui ne le cèdent en rien à ceux des autres provinces et de maints pays plus fortunés. Elles possèdent des professeurs compétents qui savent le rôle et l'importance des travaux pratiques et tout le parti qu'on peut en tirer. Enfin les heures de cours sont en général disposées de façon à laisser environ les trois quarts du temps aux exercices pratiques. Quant à notre enseignement secondaire, il ne reste pas en arrière. Il faut dire à son éloge qu'il a tout un programme d'évolution en cours dont un prochain congrès révélera l'ampleur en même temps qu'il dira les conditions ingrates dans lesquelles nos professeurs de sciences ont peiné dans le passé. Il possède des laboratoires de démonstrations; dans plusieurs endroits s'organisent des laboratoires pour travaux pratiques dont on peut dire qu'ils ne le céderont en rien à ceux des universités. Beaucoup de nos collèges possèdent d'excellents professeurs de science que la surchage d'ouvrage et la pénurie de moyens financiers empêchent de se faire valoir davantage. Plus nombreux sont les jeunes prêtres qui étudient dans les Facultés de sciences, ici ou à l'étranger, pour se préparer à remplir les postes encore vacants ou à relever de leurs fonctions ceux que l'âge ou l'épuisement de leur santé désignent à la retraite. Qu'on donne seulement dix ans à nos collèges classiques et leur enseignement scientifique fera parler de lui.

Ajouterai-je que même dans notre enseignement primaire nous

[1] Communication faite au Congrès national d'Education .Le docteur Baril devait parler du "travail de laboratoire"; il explique pourquoi il a changé son titre.

relevons des initiatives intéressantes, des essais de démonstrations et de travaux pratiques au profit des élèves de quatorze et quinze ans. Bref, cet effort qui se dessine partout est tellement méritoire et prometteur pour l'avenir que, sans nous vanter d'une richesse que nous ne possédons pas, sans louer outre mesure ce qui se fait dans la bonne voie, nous serions mal venus, en une circonstance comme celle-ci, de critiquer ceux qui, à notre gré, n'avanceraient pas assez vite. Leur lenteur, si lenteur il y a, n'est pas le fait de leur volonté mais des circonstances difficiles (financières et autres) dans lesquelles ils se trouvent.

Comme parler "travail de laboratoire" ne nous paraît pas suffisamment de nature à provoquer des initiatives nouvelles, nous causerons plutôt "des moyens d'accroître le goût des sciences chez la jeunesse".

Nous aurons ainsi plus de latitude pour évoluer sur un terrain aux horizons très vastes, et nous aurons conscience d'avoir fait œuvre plus utile.

Donc, il n'entre pas dans notre esprit de critiquer tel ou tel système d'enseignement; ni d'établir ex professo à quel âge doit commencer l'enseignement scientifique tel *qu'on l'entend habituellement*, c'est-à-dire avec son programme en coupe réglée, reparti sur tant d'années et subdivisé en telles et telles matières. Pas davantage nous n'entendons contribuer à établir quelque uniformité que ce soit dans l'enseignement scientifique en notre pays.

Outre qu'en principe nous sommes opposés à toute tentative de centraliser entre les mains d'une direction fédérale tout ce qui touche à l'enseignement; outre qu'en thèse générale rien de ce qui peut porter la moindre atteinte à l'autonomie des provinces, en matière d'éducation et d'instruction, ne doit sortir de nos discussions ou de nos échanges d'idées, nous croyons qu'en matière d'enseignement scientifique, autant sinon plus qu'en tout autre, l'uniformité de programme et l'uniformité de méthodes sont l'ennemi du progrès. Chaque province doit être autonome. Bien plus, *chacune des deux races dans chaque province* devrait pouvoir librement manifester son génie. C'est ce qui existe chez nous, dans la province de Québec, et nous nous en trouvons bien. Libre à nos compatriotes anglais de calquer leur système d'enseignement scientifique sur celui de l'école anglaise, de l'école allemande ou de l'école américaine; ces systèmes ont leur bon et leur mauvais côté.

Libre à nous, de langue française, d'opter pour les méthodes françaises et de conserver intact notre caractère de race latine.

Nous ne croyons pas que cette diversité soit un mal pour notre pays; bien au contraire. Et, si celle-ci prête à certaines difficultés quand il s'agit d'établir quelques équivalences de grades, nous pouvons avoir confiance qu'il finira par se trouver assez d'esprits larges et éclairés, à la direction de l'enseignement à ses divers degrés dans chaque province, pour trouver la formule qui permettra le passage du degré inférieur au degré supérieur, sans que l'élève y perde son temps. Toute discussion publique sur ce sujet serait donc purement oiseuse et je l'écarte délibérément.

Aussi bien, puisque c'est plutôt aux moyens d'accroître le goût des sciences chez la jeunesse que j'ai décidé de m'arrêter, disons sans ambages que *ce n'est pas une question d'âge ni de programme:* c'est une question de méthode et de professeur.

Dois-je rééditer, si elle a déjà été publiée, une boutade de notre ami monsieur Dalbis? Nous aurions fort bien pu, quelques-uns d'entre nous, inscrire au programme de la journée de rendre *Faust.* Est-ce à dire que nous aurions pu exécuter ce programme et vous faire prendre goût à l'opéra? Ce n'est pas en bâtissant des programmes, pourvoyant qu'il faudra commencer à tel âge plutôt qu'à tel autre, qu'on accentuera le goût des sciences, mais bien plutôt en adoptant le bon procédé et en ayant sous la main le bon professeur. Et cela devient très complexe. Essayons de mettre un peu d'ordre dans nos idées.

On parle beaucoup depuis quelques années d'enseignement scientifique. Les uns voudraient voir les élèves commencer très jeunes; d'autres, et non des moins autorisés, estiment qu'un jeune homme n'est pas mûr avant l'âge de dix-huit ans pour comprendre les problèmes scientifiques. On pourra facilement citer des opinions en faveur de l'une ou l'autre prétention. Dans toute cette polémique, il n'est toujours question que des sciences exactes ou expérimentales, à savoir: physique, chimie, botanique, zoologie, géologie, etc. Ce sont du reste, je le répète, les seules qui nous occupent en ce moment.

Est-ce que la divergence de vues ne viendrait pas de ce que, lorsqu'on discute, on a toujours dans l'esprit des programmes d'études à bâtir, alors qu'on devrait songer plutôt à la fin de l'enseignement "qui est la culture de l'esprit et la formation de l'intelligence."

Ne serait-ce pas une erreur de toujours entendre par enseigne-

ment des sciences un enseignement compris dans des limites précises, comportant une liste de matières qui doivent être enseignées en tel nombre d'heures, de telle année à telle autre, à tel âge et dans un ordre défini? une liste de matières que doit apprendre un groupe d'individus et dont on dispense en tout ou en partie un autre groupe? On tombe aussitôt dans cette autre erreur qui voudrait que seuls ceux qui embrassent une carrière à base scientifique (médecine, sciences, pharmacie, agriculture, génie civil, etc) s'adonnent aux sciences; alors que tout homme a besoin, pour prétendre à être "cultivé", d'un minimum de connaissances scientifiques générales, serait-ce pour l'empêcher d'être ridicule en certaines circonstances que, fidèle à ma résolution, je ne préciserai pas autrement.

Nous le répétons, ce n'est pas par un enseignement systématique ainsi conçu, commençât-il avant la fin du High School ou de la Versification de nos collèges classiques, qu'on créera le goût des sciences chez la jeunesse et qu'on armera celle-ci pour la vie. Certes, cet enseignement systématique doit exister un jour dans la vie du jeune homme. Nous ne croyons pas qu'il doive commencer ainsi d'emblée. Il doit être précédé d'une préparation. Il doit pénétrer l'esprit de l'enfant insensiblement; s'y insinuer à la façon de ces germes morbides qui pénètrent dans l'organisme avec l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les aliments que nous mangeons. Ces germes y subissent une incubation plus ou moins longue avant l'éclosion des symptômes révélateurs du mal. Sachons appliquer à la formation de l'esprit humain et à l'ornement de l'intelligence une méthode que mère Nature nous enseigne chaque jour par l'évolution des êtres et des choses.

Du reste, sait-on, lorsqu'un enfant a dix ou douze ans, la carrière qu'il adoptera? Si on a vu à cet âge de véritables vocations se dessiner, c'est plutôt l'exception, et, en art.

Le maître ignore également tout des circonstances de temps, de lieu et de fortune qui pourront à quinze ans modifier la direction prise d'abord par l'enfant. Le nombre des enfants des campagnes qui tôt ou tard émigrent vers la grande ville reste malheureusement trop élevé. Pour ne pas favoriser cette désertion de la terre (raison excellente en soi), devra-t-on exclure complètement, de l'instruction du campagnard, des notions qui lui seront très utiles si jamais il vient à vivre à la ville? Et vice versa: si l'agriculture n'est pas le sort probable du fils de l'artisan des villes, doit-on pour cela lui lais-

ser tout ignorer de la botanique et le confiner aux matières commerciales et industrielles?

Le programme de notre enseignement primaire a trouvé, ce nous semble, la bonne formule. Bien appliqué, ce programme ne peut manquer de porter les meilleurs fruits. On ne mettra jamais trop en lumière ce qu'il comporte de saine pédagogie, ce qu'il laisse au maître d'initiative dans le choix des moyens. Comme ce sont des "initiatives scientifiques", si je puis m'exprimer ainsi, que nous voudrions provoquer, transcrivons ici les directives les plus propres à atteindre notre but. Encore une fois, la répartition des matières du cours primaire n'est pas en cause. Nous nous en tenons aux instructions touchant l'organisation pédagogique des écoles. Nous lisons: "Le maître doit bien se pénétrer de ces principes qu'il ne perdra jamais de vue en enseignant: 1° L'École primaire est l'école des éléments; elle donne les notions fondamentales des connaissances indispensables à tout homme avant d'aborder aucune spécialité qui fait suite à l'école primaire. 2° En outre, elle doit créer les initiatives d'esprit, par les habitudes d'observation, de jugement, de réflexion qui assurent une base au travail intelligent, à la vie intellectuelle. Le programme n'est pas une fin à atteindre, une masse à absorber; c'est un moyen rationnel d'orienter sûrement la vie intellectuelle et morale de l'enfant. L'instituteur comprendra qu'en communiquant des connaissances, il faut surtout viser à former l'intelligence et la volonté de l'enfant, en créant dans ces deux facultés la capacité de l'action personnelle; que les connaissances ne sont que des moyens de formation, et par conséquent que celle-ci dépasse de beaucoup celles-là; que ce n'est pas la somme des connaissances qui forme l'esprit et le cœur, mais bien l'*assimilation* qui en est faite; et qu'une connaissance n'est bien assimilée que si l'enfant a contracté l'habitude de l'appliquer comme naturellement.

"Pour développer l'initiative intellectuelle de l'élève et créer à l'intérieur cette capacité d'action personnelle qui permet d'acquérir par soi-même, on mettra partout l'*observation* à la base du travail intellectuel. Il faut tenir l'enfant en contact avec les choses qu'il peut observer dans sa vie réelle, pour l'entraîner à juger, à comparer, à raisonner et à tirer de ce travail, par l'induction, les connaissances que le programme requiert. De la chose à l'idée; de l'idée à la formule; de la formule à l'application réfléchie — telle est la marche."

Et plus loin, après avoir traité de l'importance absolue et relative des matières du programme, on fait allusion à la concentration

des matières. Nous relevons les quelques instructions suivantes: "Afin de ne pas hacher inutilement son temps en multipliant les classes à l'horaire, et aussi et surtout, afin d'établir dans l'esprit de l'élève le lien qui existe entre les matières placées sous des vocables divers mais naturellement liées entre elles, il faut que l'instituteur mette de l'unité entre toutes ces variétés. C'est ce qu'on appelle la concentration.

"La concentration se fait: *a*) Entre les diverses parties d'une même branche, en groupant autour d'un exercice central les connaissances éparses sur cette branche. Ainsi au lieu de faire, sur les diverses parties du français, autant d'exercices distincts, on fera entrer dans un exercice de grammaire l'analyse, l'orthographe, la lecture, la dictée, tous exercices qui apprennent à découvrir la pensée des autres et à l'écrire correctement. *Autour des exercices d'observation, on peut grouper les exercices de langage, de vocabulaire et d'élocution, la rédaction et la composition.* En enseignant les nombres pour les faire connaître, additionner, multiplier, etc., on utilise les objets concrets, sous, pièces de monnaie, poids, mesures, etc., qui font apprendre en même temps les tables exigées par le programme. *b*) On fait aussi de la concentration en utilisant dans une même leçon des matières diverses. Ainsi l'on profite de la dictée, de l'analyse, de la lecture, des exercices de langage, pour faire apprendre aux enfants des choses d'agriculture, d'hygiène, de savoir-vivre, de morale, etc."

Mais quel rapport ces citations peuvent-elles bien avoir avec l'enseignement des sciences et la culture du goût des sciences! Voici: nous prétendons que, sans ajouter aux matières du programme (beaucoup le déclarent surchargé), on peut glisser çà et là des notions élémentaires de sciences expérimentales (oh! de très simples leçons de choses), et cela en forme de lectures, de dictées, de rédactions, d'analyses; et cela, bien avant le jour officiellement désigné pour l'introduction directe des sciences au programme. Du reste, physique, chimie, botanique, zoologie, figurent au programme de notre école primaire complémentaire; leur enseignement est-il précédé de la préparation indirecte ci-dessus mentionnée? Est-il rien de tel pour développer l'esprit d'observation? Est-il rien de tel pour enrichir le vocabulaire? Est-il rien de tel pour susciter l'intérêt?

"Pour développer l'initiative intellectuelle de l'élève et créer à l'intérieur cette capacité d'action personnelle qui permet d'acqué-

rir par soi-même, on mettra partout l'observation à la base du travail intellectuel". C'est de la très sûre doctrine scientifique, ce principe; que sont les théories à côté du fait expérimental? Pourquoi donc ne pas mettre à profit le fait que l'enfant est, à cet âge, essentiellement observateur? L'enfant de dix ans se promenant avec ses parents a le regard constamment en éveil. Le moindre incident attire son attention et les pourquoi font souvent le désespoir de ceux qui sont chargés de la réponse.

Pourquoi négligerait-on ce don naturel et les merveilles qu'il tient en germe? Pourquoi le laisser s'étioler, lui qui ne demande qu'à s'épanouir? Puis donc que l'observation du fait est à la base du travail intellectuel, ne confinons pas nos exercices aux choses de chaque jour, mais recourons davantage à cette mine que sont les sciences exactes. Le maître y trouvera des exemples à profusion pour expliquer le sens des mots et des phrases. Ces exemples auront l'attrait de tout ce qui sort de l'ordinaire, l'attrait de la nouveauté, de l'imprévu. Ce sera un grand attrait, surtout si on a soin à ce moment de n'y pas mêler trop de mémoire ni l'obligation, sous peine de correction ou de mauvaises notes, de retenir les textes qui rebutent et découragent.

Ce genre d'introduction à l'étude des sciences, qui tend à en donner le goût, est *essentiellement visuel.* A dessein, je n'emploie pas le mot "expérimental". Outre qu'il effraierait bien des gens, il a le désavantage de posséder un sens trop restreint. Le mot "enseignement des sciences" est même écarté: on en fait sans le dire. Le manuel risque d'être nuisible. Sans l'éliminer absolument, ne lui donnons que juste la place qui lui est accordée dans les instructions déjà mentionnées. Il n'a, en quelque sorte, que la valeur d'un indicateur de chemin de fer, qui permet au voyageur d'effectuer un voyage fructueux. L'abus du bouquin produirait l'effet contraire de celui qu'on veut obtenir. Veut-on dégoûter un enfant des sciences, on n'a qu'à lui mettre entre les mains un manuel dit des sciences usuelles et à lui faire apprendre par cœur que "le cristal de roche est de la silice pure". Sait-il seulement, le pauvre petit, ce que c'est que le cristal de roche? En a-t-il jamais vu? Et la silice donc? Ce n'est certainement pas la gravure du livre qui éveillera dans son esprit l'image de la chose et l'y gravera. Le dessin au tableau noir ne fera pas davantage. Mais alors? Il faut avoir des choses à montrer. On profite d'une dictée où se rencontrent des mots nouveaux pour faire voir les objets auxquels correspondent ces mots et exécu-

ter quelques petites expériences amusantes auxquelles ces corps donnent lieu. Va-t-on procéder systématiquement? Encore une fois, non. Le tout sera gradué selon l'âge, et plutôt comme une récréation, afin que l'esprit n'en éprouve aucune fatigue. Alors l'enfant ne sera pas du jour au lendemain, sans transition (que ce soit au High School ou plus tard en Philosophie), plongé en peu de jours dans ce que les sciences ont de plus aride. Et vous pensez que les enfants n'aimeront pas cette physique ou cette chimie amusante, cette botanique si pleine de couleurs? Si vous prétendez que non, il ne vous a pas été donné d'observer les enfants au Jardin des Plantes, à Paris, au Musée d'Histoire Naturelle de Londres, au Central Park ou au Bronx à New York, ni même, plus près de nous, autour des quelques cages oubliées non loin des gondoles du Parc Lafontaine. Si j'en avais le temps, je vous raconterais ce que j'ai vu et les copies que j'ai lues dans certaine académie du nord de cette ville où un modeste religieux met en pratique beaucoup des choses que je viens de dire.

Mais à quel âge ce travail d'approche va-t-il commencer? Ainsi comprise, l'étude des sciences ne suppose pas d'âge. Elle exige deux facteurs principaux et quelques auxiliaires au sujet desquels j'essaierai d'être bref. Les deux facteurs sont l'instituteur et les parents. Les auxiliaires sont les moyens mis à la disposition de l'instituteur et des parents par l'école normale, les commissions scolaires, les gouvernements, les municipalités, quelques donateurs, les universités et les sociétés savantes.

Traçons la part de chacun.

L'instituteur est laissé à son initiative. A lui incombe la tâche d'éveiller la curiosité de ses élèves sans la lasser. "Il sera un animateur", avons-nous lu quelque part. Il devra "rendre la leçon vivante, saisissante, partir d'une âme pour arriver à une autre âme." "L'enseignement doit être de la vie qui pénètre dans l'enfant", écrit le Père Bainvel, cité par les règlements du Comité catholique de l'Instruction publique. Pendant de nombreuses années à venir, devra en partie se passer du concours des parents dont bien peu ont grandi dans le culte des sciences. Sur ses épaules retombe donc tout le fardeau. Il devra faire appel à toute les ressources de son imagination et de son esprit d'initiative. Mais de quelle dette la Patrie ne lui sera-t-elle redevable? La difficulté variera évidemment avec le milieu. Heureux l'instituteur des campagnes qui trouve déjà dans son jardin scolaire un premier matériel de travail. A défaut de

jardin à sa porte, celui des villes devrait pouvoir compter sur un jardin zoologique, un jardin botanique et des musées. L'un ou l'autre devra s'ingénier à suppléer à ce qui lui manque à l'aide des maisons nombreuses qui font aujourd'hui le commerce du matériel d'enseignement. On y trouve de tout, depuis le tableau noir et la craie jusqu'au spécimen le plus compliqué, modèle en cire ou en papier mâché démontable, en passant par la conférence toute faite avec le nécessaire d'expériences qui la rend intéressante, et, ce que j'appellerais volontiers le "micro-film" qui n'est pas moins instructif parce qu'il ne coûte que quarante sous le rouleau. Evidemment, nous supposons que tous les instituteurs ont subi l'entraînement de l'École normale ou son équivalent et que cette École a préparé l'instituteur à sa noble mission en des laboratoires bien outillés où figure surtout le matériel qu'il utilisera un jour.

Les commissions scolaires devraient être à l'affût, économiser sur les bâtisses pourvu que les conditions hygiéniques n'en souffrent pas et donner au maître les moyens de développer ses initiatives. Parmi ces moyens, un approvisionnement raisonnable en revues de vulgarisation scientifique ne sera pas des moindres. En aucune façon leur achat ne devra grever le maigre budget de cet homme dont les services précieux ne seront jamais trop rémunérés. Pas n'est besoin de mentionner le matériel d'enseignement. On s'exagère volontiers en ce pays son coût. Même s'il s'agit d'organiser les travaux pratiques indispensables, c'est étonnant ce qu'on achète de choses pour $200. quand on n'a pas à remplir le rôle d'une université et qu'on veut s'en tenir à son modeste rang d'école primaire. Les collections minéralogiques du Canada se donnaient pour rien il y a quelques années. Elles suffisent amplement, pour rendre vivante l'étude de la minéralogie. Il paraîtrait qu'elles se vendent maintenant. Singulier moyen d'encourager l'instruction!

Les gouvernements provinciaux, les municipalités et les riches mécènes équipent les musées et les jardins botanique et zoologique. S'est-on jamais arrêté à penser sérieusement à ce que représente le musée dans la culture intellectuelle d'un peuple, quand il n'est pas fermé le dimanche ? Il est accessible à tous les âges; il répond à tous les goûts. Sans être sur ce point d'une richesse extraordinaire, nous n'en sommes pas totalement dépourvus. Monsieur Henry Laureys, dans le bulletin mensuel de la Chambre de commerce du district de Montréal, a montré tout le parti qu'on peut tirer du musée commercial et industriel de l'École des Hautes Études Commerciales. Il

est ouvert au public les mardi et samedi après-midi. Les classes supérieures de nos écoles primaires y font à tour de rôle des visites commentées. On y trouve exposés les combustibles minéraux solides et liquides, les matérieux de construction, les bois canadiens et étrangers et les produits qui en dérivent, les produits métallurgiques, chimiques et alimentaires, les textiles et leurs dérivés, les produits divers (huiles, graisses, cartons, papier, caoutchouc, essences, parfums, verrerie, etc). Si le produit canadien occupe le premier rang, on n'a pas négligé les collections étrangères, dont une, très intéressante, traite du caoutchouc et de ses industries, collection qui vient directement de l'exposition de Wembley, en Angleterre. La direction de l'École ne regrette qu'une chose, c'est que le public ne mette pas plus d'empressement à visiter le musée.

Je me garderais bien d'oublier le Musée Redpath de l'Université McGill consacré à l'histoire naturelle. Encore faut-il savoir utiliser cette richesse. Si on veut réellement s'instruire, ce n'est pas en touriste de passage qu'il faut visiter un musée. Aussi bien, si l'instituteur y amène une classe, ce ne sera pas pour l'y faire circuler et tenter de tout voir en une séance. Outre que l'enfant en retiendra peu de choses, il en sortira dégoûté. Un musée, cela se visite avec à propos, c'est-à-dire à l'occasion d'une leçon de choses. Le maître a-t-il rencontré comme par hasard dans son enseignement l'amiante et peut-être un ou deux autres sujets, il en profite pour conduire ses élèves au musée, leur faire voir les spécimens correspondants. Il est non seulement inutile, mais nuisible, de faire plus ce jour-là. Les parents peuvent procéder autrement s'ils le désirent et pratiquer la visite systématique par sections. Comme ils doivent collaborer à l'œuvre de l'instituteur, le musée, le jardin zoologique et le jardin botanique leur offrent, avec le moyen de passer une agréable après-midi en compagnie de leurs enfants, celui de compléter les lacunes de leur instruction. C'est évidemment toute une campagne d'éducation à entreprendre. On a créé des semaines de toutes choses, pourquoi ne créerait-on pas la semaine du musée pour provoquer des initiatives fécondes?

Ceux qui ont eu le privilège de visiter les vieux pays savent bien que c'est ainsi que cela se passe à Paris, Lyon, Versailles (pour son musée historique), Bruxelles, Anvers, Londres, Oxford, Cambridge et Edimbourg. Sauf Paris et Londres, j'ai mentionné des villes de population beaucoup moindre que la nôtre. Qui n'a vu au Musée d'histoire naturelle de Londres, un après-midi de congé, des enfants

d'âge varié se livrant au dessin ? Les uns, arrêtés devant une vitrine, contenant les plus beaux spécimens de la race canine, reproduisent sur leur carton la fine tête d'un lévrier ou la robuste taille d'un saint-bernard; pendant que, plus loin, d'autres dessinent oiseaux, fleurs ou jolis coquillages. L'utile se joint à l'agréable; insensiblement, sans effort, l'enfant apprend ainsi une foule de choses qui cultivent son intelligence, ornent son esprit, enrichissent sa mémoire et son vocabulaire, et mettent de la vie et de la propriété des termes dans ses rédactions.

Je signale un dernier auxiliaire de l'instituteur et des parents, la conférence de vulgarisation scientifique. Universités et sociétés savantes se donnent la main pour l'organiser. En notre ville c'est fait. Nous n'avons qu'un vœu à émettre: c'est que ces conférences se développent et que l'assistance y augmente au point de faire éclater les murs des salles où elles se donnent. Assisterons-nous un jour au spectacle que présente, certains dimanches, le grand amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle de Paris ?

Voilà, esquissés à grands traits, quelques moyens de cultiver le goût des sciences chez la jeunesse. Le programme est vaste, nous le concédons; il est une œuvre de longue haleine. Que chacun en prenne la part qui lui revient et le travail que nous présentons aujourd'hui n'aura pas été vain.

On me demandera: et l'enseignement scientifique au High School, au collège classique et à l'université, qu'en dites-vous? Absolument rien. Seules quelques variantes sont introduites dans le mode de procéder; les principes généraux restent les mêmes. Du reste, quand il aura ainsi été préparé, il cessera d'être autre chose qu'un problème financier; car maîtres et élèves tendront au même idéal.

Dr Georges Baril,
Professeur de chimie et
Secrétaire de la Faculté des Sciences,
Université de Montréal.

OPTIMISME CHIFFRÉ [1]

Il est devenu de grande mode depuis quelques années, parmi les citoyens qui s'occupent de questions intéressant le développement de ce pays, de faire des prédictions sur l'avenir plus ou moins brillant du Canada.

Nous avons entendu exprimer à ce sujet des opinions variées, des opinions quelquefois même contraires.

Selon quelques-uns, à l'enthousiasme solide et aux espoirs tenaces, le Canada deviendra d'ici quelques années un pays d'abondance, dont la richesse et la prospérité disputeront les marchés du monde à ses plus puissants compétiteurs. D'autres, de tempérament plus pessimiste, craignent que le Canada ne traîne pendant bien longtemps encore le fardeau de sa dette et de sa participation au dernier conflit européen.

Ainsi que dans beaucoup de cas analogues, la moyenne de ces opinions extrêmes donne probablement le point de vue le plus juste de la situation. Il faut ne pas s'étonner de telles divergences d'appréciations, qui traduisent un esprit public en éveil, nécessaire sous notre régime de gouvernement, nécessaire surtout à certaines périodes décisives qui peuvent influer considérablement sur l'histoire d'un pays. D'autre part, lorsque la controverse devient trop générale et trop prolongée, les arguments fondamentaux se perdent dans la masse des détails; et ceux d'entre nous qui, sans y être directement mêlés, s'intéressent à la question éprouvent le plus souvent quelque difficulté à se former une opinion.

J'ai pensé que si l'on pouvait, sans parti pris, à la lumière peut-être un peu froide mais sûre de la raison, examiner brièvement les facteurs naturels d'accélération ou de ralentissement du développement du Canada, que si l'on pouvait étudier ces facteurs sans alourdir le jugement de questions de sentiment ou de tempérament, on y gagnerait beaucoup en clarté et en sûreté de coup d'oeil.

Sans doute la foi et l'enthousiasme sont une part du succès dans toute entreprise; ils nous aident à traverser les heures sombres; ils nous poussent de l'avant vers le soleil et la lumière; c'est pour cela

[1] Conférence prononcée au Club de Réforme, devant l'Association de la Jeunesse libérale.

qu'il en faut. Mais la foi et l'enthousiasme qui ne s'enracinent point dans un sol assez riche pour au moins en aider la croissance seront stériles, et je crois qu'il y a lieu d'examiner le terrain qui doit favoriser l'épanouissement de ces louables sentiments, qu'il y a lieu de nous rendre compte de la solidité de la base de nos espoirs.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Lorsque l'on considère les possibilités de développement et de progrès d'un pays, il est nécessaire de tenir compte des conditions géographiques et climatériques de ce pays, et du mode général de vie du peuple qui l'habite déjà.

Ce sont des facteurs qui auront une influence dominante dans le choix des moyens à prendre pour assurer le progrès du pays, le développement de ses industries, l'expansion de son commerce, pour assurer sa prospérité générale.

Dans l'élaboration de la politique d'immigration, entre autres, il faudra tenir compte du climat. Et s'il est impossible d'amener ici des immigrants de pays dont le climat est identique au nôtre, il faudra essayer de se rapprocher autant qu'il se peut des conditions les plus favorables. Ce serait risquer fort d'éprouver un échec que de vouloir transplanter en pays froid un citoyen des contrées tropicales, dont tout le système physiologique de circulation du sang, par exemple, devra se transformer, et qui au cours de cette adaption pénible et parfois dangereuse s'en ira probablement vers d'autres cieux qui lui semblent meilleurs.

Dans un pays de l'étendue du Canada, le climat varie nécessairement d'une région à l'autre. Sur la côte du Pacifique, protégée d'un côté par les montagnes, tempérée de l'autre par les courants chauds de l'océan, le climat est doux et humide, et la neige est à peine connue; tandis que dans les plaines, les chaînes des Rocheuses interceptent les vents tièdes qui soufflent de l'ouest, et rien n'arrête l'élan des bises glaciales de l'Artique qui s'engouffrent en entonnoir entre les Rocheuses et le Plateau Laurentien; la température est très froide en hiver, et l'absence de vent et de pluie ne tempère pas les chaleurs de l'été. Plus près de nous, dans les vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais, des extrêmes se rapprochent un peu l'un de l'autre sous l'influence modératrice de la nappe d'eau des Grands Lacs. Dans les Provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick, traversé par les vents venant de l'intérieur du pays, garde encore à peu près la tempé-

ture de la province de Québec, tandis que la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard se ressentent davantage de la proximité de l'océan et du Gulf Stream.

Sans doute, pour ceux qui vivent ici depuis longtemps, le climat est sain, quoique rigoureux; il aide plutôt qu'il ne nuit au développement des qualités d'énergie et de tenacité de la nationalité canadienne. Mais pour l'étranger, pour le citoyen possible, pour l'Européen moyen habitué à une température relativement douce et uniforme, le Canada souffre peut-être encore un peu de la réputation que lui fit une favorite célèbre il y a quelque cent soixante-quinze ans; cependant c'est une impression qui tend à disparaître, et la diversité de nos saisons fait oublier ce que certaines d'entre elles ont de trop rigoureux.

Les conditions matérielles de la vie d'une nation auront aussi pour leur part une profonde influence sur la formation du caractère et du moral du peuple, surtout de nos jours, alors que la science et ses découvertes, et le confort qu'elles apportent, pénètrent un peu partout. Et ceux qui s'occupent de questions sociales savent que le problème de l'assimilation et de la canadianisation de certains nouveaux venus se complique du fait du changement de leurs habitudes ou de leurs conditions d'existence.

Quant à la distribution géographie des diverses parties du territoire, il va de soi qu'elle déterminera la simplicité ou la complexité des systèmes de transport, toujours si intimement liée au développement du pays; et à ce point de vue géographique physique, le Canada se divise en quatre parties bien distinctes.

Nous avons tous entendu, et souventes fois, faire des comparaisons de la superficie du Canada et de celle des autres grands pays du globe. On nous a dit que le Canada, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et des Etats-Unis au Pôle Nord, couvre une superficie de 3,600,000 milles carrés, une superficie par conséquent presque égale à celle de l'Europe tout entière et plus grande que celle des Etats-Unis.

Cela est très bien lorsqu'il s'agit de faire appel au sentiment patriotique; et en y mettant un peu de chaleur dans la voix et d'ampleur dans le geste, l'effet en est assez sûr.

Mais en s'adressant à une réunion comme celle-ci, une telle gymnastique géographique n'est pas de mise.

Eu égard à son développement économique, le Canada est une bande de terrain d'environ 400 milles de largeur moyenne par 4,000

milles de longueur, et le restera jusqu'à ce que le scientiste et l'ingénieur aient développé leur science au point de régulariser le cours des saisons ou détourner quelques courants marins à notre profit.

En attendant, considérons que le Canada se divise en quatre régions possédant chacune leurs caractéristiques spéciales, et travaillant chacune suivant la mentalité de sa population au développement et à la grandeur du pays.

Voici en premier lieu au bord de l'Atlantique les Provinces Maritimes, séparées de nous par une chaîne de montagnes et par l'Etat du Maine, enclavé dans notre territoire entre la Province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Puis, le Québec et l'Ontario, dont les communications sont tout aussi faciles avec les Etats-Unis qu'avec le reste de notre pays, et dont les parties quelque peu industrielles, particulièrement la péninsule sud-ouest de l'Ontario, revêtent une physionomie de plus en plus américaine.

Et nous arrivons ensuite, en passant par-dessus le Plateau Laurentien, après avoir roulé à une vitesse de cinquante milles à l'heure pendant deux jours à travers les forêts, les rivières, les savanes et les rochers de la partie inhabitée de l'Ontario, nous arrivons aux plaines de l'Ouest, qui constituent ce que l'on a appelé le grenier du Canada, et même de l'Empire, fermées d'un côté, je viens de le mentionner, par des centaines de milles de forêts et de savanes, de l'autre par la muraille des Rocheuses, fermées au nord par la désolation des régions polaires, ouvertes vers le sud dans toute leur étendue aux influences socialisantes des Etats du "Middle West" américain et à l'action de pénétration des idées et des moeurs d'un peuple beaucoup plus puissant par la richesse et par le nombre. Si jamais le bloc de la Confédération perdait de sa solidité, c'est dans sa partie médiane que la première fissure se produirait.

Et enfin, quatrième division du Canada, de l'autre côté des Rocheuses, la Colombie-Anglaise, distincte sous tant de rapports, distincte par son climat, distincte par ses goûts, distincte par ses habitudes.

De telles conditions, si elles ne sont pas une entrave au développement du pays, du moins retardent son essor, ne fournissent pas de perspectives bien brillantes, et n'annoncent guère l'optimisme que vous faisait prévoir le titre de cette causerie.

Mais je tiens à vous présenter le tableau sous tous ses angles; je vous en ai fait jusqu'à présent observer les ombres et quelques clairs-obscurs; nous passons maintenant aux pleines lumières.

Si le climat et la géographie physique d'un pays affectent son développement, leur influence, dans certaines limites, ne sera jamais que secondaire. Ce qui est essentiel à l'essor et au progrès du pays, c'est la richesse de son sol et l'industrie de ses habitants.

Je voudrais vous persuader que les ressources naturelles de notre pays ne constituent pas simplement une expression à laquelle on a recours pour fouetter l'orgueil national, mais correspondent à des réalités bienfaisantes et à des richesses qui nous tireront d'un enlisement de dettes peu agréable pour nous remettre sur le chemin plus large, plus solide et plus fleuri de l'aisance et du progrès.

Lorsqu'on parle des ressources d'un pays tel que celui que nous habitons, il faut entendre ressources connues. Nous les diviserons en cinq catégories principales: l'agriculture, les mines, les forêts, les pêcheries, les forces hydrauliques.

AGRICULTURE

A tout seigneur, tout honneur. Les premières pages de l'histoire du développement du Canada appartiennent à l'agriculture. Elle est à la base des plus vieilles tentatives d'établissement de la colonie; c'est elle qui a permis aux premiers colons de subsister; c'est elle qui a ouvert les plaines de l'Ouest; c'est elle qui nourrit une forte partie de notre population; elle est la plus considérable de nos forces productives.

Il y a dans notre pays environ 300,000,000 d'acres de terre propre à l'exploitation agricole, dont un cinquième seulement sont en culture. Les 250 autres millions d'acres attendent encore la charrue et les bras des travailleurs pour donner leurs richesses. Cette étendue de terrain cultivable est répartie surtout en deux grandes zones: les plaines de l'Ouest, renfermant 170,000,000 d'acres dont 35,000,000 en culture; et la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs, plus peuplée, plus développée, offrant encore à la colonisation 75,000,000 d'acres. C'est parmi cet immense territoire que l'émigrant, qui viendra au Canada dans le but de cultiver le sol, trouvera à choisir. Si les prairies de l'Ouest lui semblent trop désolées, si les grands horizons ne font pas appel à son imagination, si les plaines désertiques se prolongeant jusqu'à la rencontre du ciel et de la terre ne parlent pas à son cœur absorbé, comme son corps, par un labeur qui en étouffe parfois les battements, alors nous lui donnerons un décor moins grandiose et plus calme. Si au vaste

champ de blé courbant ses épis sous la brise du soir, il préfère le spectacle du retour du troupeau, nous lui offrirons un morceau de notre sol qui contente mieux ses goûts, au pied de la colline ou au bord du ruisseau. Car nous avons des richesses pour satisfaire à toutes les exigences et pour contenter tous les désirs. Ce ne sont pas seulement les plaines de l'Ouest qui peuvent recevoir des colons, toutes les provinces du Canada ont des territoires à coloniser.

Outre la production possible, de toutes ces régions encore vacantes, nous possédons de grandes étendues de terrains dont le rendement peut être notablement augmenté en ayant recours à des méthodes de culture plus en rapport avec les progrès scientifiques de l'époque actuelle; et si la masse des agriculteurs de ce Dominion substituaient à des procédés transmis par les ancêtres un système de mise en valeur basé sur des données modernes, le rendement de leur terrain serait doublé dans l'espace de dix ans. Il faut ajouter que depuis une quinzaine d'années l'agriculture s'est développée très rapidement; de 1910 à 1923, la superficie en culture a quintuplé, et dans cette courte période, nous avons agrandi notre champ de 11,000,000 à 57,000,000 d'acres; mais tout considérable qu'ait été cet accroissement du rendement agricole depuis quelques années, il n'a pas été aussi rapide que celui des autres industries pendant la même période, et l'agriculture occupe une place d'importance relativement moindre parmi les sources de production du pays qu'il y a quinze ans.

Il importe donc pour l'heure de mettre en valeur les ressources agricoles du Canada; c'est une condition essentielle au progrès du pays. Commençons par leur développement, et celui des autres industries suivra tout naturellement. L'accroissement dans la production des produits du sol tendra à faire baisser le coût de la vie sans préjudice pour le fermier, et cette diminution correspondant au pouvoir d'achat du consommateur relativement plus élevé est d'importance primordiale à l'essor de nos industries manufacturières qui, à mesure qu'elles grandiront, seront en état de mettre leurs produits sur le marché à des prix plus modérés, dont le fermier bénéficiera comme tout autre.

MINES

Au point de vue minier comme à beaucoup d'autres, le Canada est un des pays les plus riches qui soient. Si l'on en juge par les

gisements découverts jusqu'à maintenant, et sur le fait constaté par les géologues que les formations ayant constitué les mines déjà connues se continuent sur de grandes distances encore inexplorées, et jusqu'en des régions où les richesses minières sont aujourd'hui commercialement inexploitables. Dans les parties du pays soumises à l'examen de l'ingénieur minier, qui ne comprennent guère qu'une lisière de territoire à l'est et une autre à l'ouest du Dominion, toutes deux seulement partiellement explorées, nous trouvons des gisements de la plupart des métaux. Mais ce sont les mines d'amiante, de charbon, or, argent, cuivre et nickel qui forment la principale source des richesses minières actuellement exploitées au Canada.

En 1923, la production s'est répartie comme suit: Charbon, $85,000,000; or, $25,000,000; argent, $12,000,000; cuivre, $7,500,000; nickel, $6,750,000; amiante, $5,500,000.

La Nouvelle-Ecosse, l'Alberta, dont il est la principale industrie, après l'agriculture, la Colombie Anglaise, fournissent le charbon.

On trouve le cuivre en Colombie-Anglaise qui en est la source principale de production, au Manitoba, où il n'est qu'au stage préliminaire de son développement, et dans le nord de l'Ontario où, avec les gisements de nickel, d'or et d'argent de cette partie du pays, il constitue le plus grand et le plus productif centre minier du Canada.

La production du nickel de la région de Sudbury est 80% de la production mondiale. La guerre activa l'exploitation, et pendant l'année 1918, qui fut celle de la plus grande production, ce merveilleux district produisit 46,000 tonnes de nickel et 23,000 tonnes de cuivre. C'est au cours de la construction du chemin de fer "Temiskaming and Northern Ontario" que furent découvertes les mines d'argent de Cobalt, et l'ouverture de la région conduisit quelques années plus tard à la mise en valeur des gisements aurifères de Porcupine, qui d'année en année prennent plus d'importance.

L'Ontario renferme aussi des minerais de fer dans le district d'Algoma, que la "Algoma Steel Corporation" exploite au Sault Sainte-Marie.

Le rendement minier de la province s'élève à 45% du total de la production minière du Canada.

Les richesses minières de la Province de Québec sont peu développées à l'exception des gisements d'amiante.

La chaîne des Laurentides nous a révélé des filons de minérai de zinc, d'où l'on tire le blanc de zinc requis dans l'industrie des peintures. Tout récemment des filons d'or dans une formation

géologique analogue à celle du nord de l'Ontario, et qui semblent en être le prolongement, ont été localisés au Témiscamingue québecois. Les derniers rapports venant de ce district sont très optimistes. Il y a déjà de grandes étendues de terrain piqueté; et des compagnies importantes, qui y ont fait de la prospection méthodique, sont pleinement satisfaites du résultat de leur travail. D'ici quelque temps, il est probable que nous verrons là un développement comparable à celui qui a eu lieu dans le nord de l'Ontario il y a quelques années.

Mais c'est surtout dans la production de l'amiante que la Province de Québec se signale. Le district de Thetford Mines fournit 88% de la production mondiale d'amiante. Quatorze compagnies différentes exploitent les gisements et exportent l'amiante brut aux Etats-Unis.

L'amiante canadien soutient favorablement la comparaison avec les produits russes et sud-africains. Et notre meilleure variété a rapporté jusqu'à $3,000 la tonne, tandis que les variétés inférieures d'"asbectic" à fibres courtes se vendent pour $3. ou $4. la tonne.

Nous avons là une grande source de richesse, et il est permis d'espérer qu'au fur et à mesure du développement de notre province, une plus grande quantité des produits de l'amiante seront manufacturés sur place.

FORETS.

Quant à nos ressources forestières, l'impression populaire est qu'elles sont inépuisables. Il est certain qu'elles sont très vastes. Le Canada, après la Russie, est peut-être le pays au monde le plus riche en bois, et malgré les immenses quantités de toutes sortes qu'on en a tirées depuis cinquante ans, nos forêts couvrent une superficie commercialement exploitable d'environ 900,000 milles carrés, dont 40,000 milles carrés de bois de construction, et le reste de bois de pulpe.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de là que l'on peut couper au hasard ou laisser brûler des milliers d'acres de bois chaque année sans que le pays en souffre éventuellement. Depuis quelques années l'opinion publique s'éveille peu à peu à la nécessité d'une exploitation systématique de nos ressources en essences forestières. Les techniciens de leur côté jettent le cri d'alarme depuis 25 ou 30 ans, et c'est un peu grâce à eux et sous la poussée de leur compétence que les divers gouvernements fédéral et provinciaux ont établi des méthodes de protection et de conservation des forêts. On

s'est enfin rendu compte de l'énormité des ravages causés par l'incendie, et divers moyens de contrôle et de prévention ont été élaborés. La Commission des chemins de fer a décidé que les compagnies ferroviaires éteindront tout feu qui se déclare sur une distance de 300 pieds de chaque côté de la voie. Les colons doivent avoir des permis pour brûler leurs abatis. Les compagnies d'exploitation de bois de leur côté prêtent main forte à ces bonnes volontés et font tout en leur pouvoir pour réduire les incendies qui, malgré toutes les précautions prises, restent la principale cause de destruction de nos forêts. Nous perdons de ce chef $15,000,000. par année, sans compter la perte subie par la destruction des pousses.

L'exploitation commerciale intensive des bois contribue de son côté dans une large mesure au déboisement du Canada. Et la question du reboisement des parties dévastées occupe depuis quelques années une position plus avantageuse que dans le passé. On a compris que le déboisement, non seulement diminue nos ressources forestières mais peut être la cause d'inondations désastreuses, par suite du drainage trop rapide des eaux vers les rivières qui alors débordent. Nous en avons eu plusieurs exemples dans les Cantons de l'Est.

Les gouvernements préviennent ce danger en mettant en réserve de grandes étendues de forêts situées vers la source des rivières, qui agissent comme régulateurs de la distribution de l'eau.

A côté de l'industrie forestière proprement dite se placent les industries subsidiaires, qui peuvent être développées avec infiniment d'avantage.

Par exemple, des solutions de sulfite des pulperies, que l'on rejette généralement à la rivière, on peut tirer des alcools industriels; des procédés de scarification et de distillation permettraient d'extraire de la résine et de la térébentine des bois exploités. La transformation d'un arbre en bois commercial n'utilise que 60% du bois en forêt; de ce qui reste, on peut extraire des acétones, des créosotes, des goudrons.

Il y a là une source de richesse encore presqu'inexploitée. La Colombie-Anglaise est maintenant pourvue d'une législation favorisant le développement de ces industries.

PECHERIES

Nous possédons dans nos pêcheries un autre élément de prospérité.

Le Canada est borné au nord, à l'est et à l'ouest par l'océan; il est sillonné par des milliers de rivières et de cours d'eau dont les plus importants s'alimentent aux nombreux lacs qui parsèment tout le pays.

Dans de telles conditions, et toutes ces eaux étant riches en vie aquatique, il était naturel que l'industrie des pêcheries se développât rapidement. Le revenu annuel s'élève à une cinquantaine de millions de dollars. C'est dans la Colombie-Anglaise que cette industrie est la plus développée: le saumon et le flétan y forment la très grande partie du rendement. Les Provinces Maritimes fournissent de même de grandes quantités de poisson, et les Grands Bancs au large de la côte, qui attiraient ici les pêcheurs d'Europe il y a plusieurs siècles, sont encore l'une des plus favorables pêcheries du monde. Les Grands Lacs et les principales rivières du pays comptent pour 20% dans l'exploitation de cette source de revenus.

Le Gouvernement du Canada porte grande attention au développement et à la protection des pêcheries qui ont pris, depuis la conclusion du dernier traité entre notre ministre et les autorités américaines une importance spéciale aux yeux du grand public, ayant été la cause indirecte d'une détermination plus définie de la position du Canada en matière de relations internationales.

Souhaitons que cette industrie grandisse et qu'elle donne lieu à de nouvelles confirmations de notre droit de conclure nous-mêmes nos traités commerciaux, droit qui nous fut obtenu par Laurier en 1907, mais que les ultra-jingoes se refusent constamment à nous reconnaître.

FORCES HYDRAULIQUES.

Les forces hydrauliques du Canada constituent pour le pays une grande source de richesses, maintenant surtout que l'on se rend un compte plus juste de l'importance primordiale des pouvoirs d'eau dans le développement industriel d'un pays.

Le principal élément de supériorité de ce mode d'énergie sur tous les autres, c'est que lorsque la mise en œuvre est terminée, la production d'énergie est à peu près indépendante des conditions de travail et de transport. Lorsque les barrages nécessaires sont construits et que les turbines requises sont boulonnées à leurs assises, il n'y a plus qu'à laisser fonctionner l'installation pour obtenir de la

force motrice indéfiniment. Quelques hommes suffiront à la surveillance.

Au Canada, nous possédons un grand nombre de pouvoirs d'eau; c'est déjà un avantage. Nous en avons un autre dans le fait que la majorité d'entre eux sont très convenablement situés, à proximité des grands centres.

Les ressources actuellement calculées se chiffrent à 18,250,000 H.P. débit minimum. Mais il n'est pas besoin d'être ingénieur pour savoir que l'on peut obtenir un plus grand rendement d'une rivière en en régularisant le cours qu'en captant au hasard la force du courant sans aucun travail d'amélioration, et l'on estime que par la construction de digues et de réservoirs d'emmagasinement, ce ne sont plus seulement 18 millions, mais 32 millions de H. P. que l'on peut faire agir sur les moteurs, en faisant les calculs d'après les méthodes reconnues commercialement exactes.

De ces pouvoirs d'eau, environ 3,000,000 H.P., ou 7% du développement possible par turbines sont utilisés, correspondant à 27 millions de tonnes de charbon par année.

Si l'on songe que les 95% de tout le charbon employé dans l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan sont importés, on aura un aperçu de l'importance de plus en plus grande que prendront nos richesses en houille blanche, à mesure que les problèmes de génération et de transmission se simplifieront.

Actuellement c'est dans l'Ontario que l'emploi de cette forme d'énergie est le plus généralisé, et il n'y a aucun doute que la péninsule sud-ouest de la Province doit sa prospérité industrielle en partie à ce genre de force motrice. La "Hydro-Electric Power Commission of Ontario" a vulgarisé jusque dans les usages domestiques l'emploi de l'électricité, à telle enseigne qu'aujourd'hui les Ontariens commencent à s'alarmer de crainte de manquer de force motrice pour les besoins de leurs industries.

Un esprit peu charitable se demanderait si ces cris d'alarme, venant tout à coup et tout d'un coup, et correspondant comme ils le font au désir de la province sœur de faire creuser le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario, ne sont pas plutôt des notes de tête que des cris du cœur. Mais ce serait porter atteinte à la bonne entente; aussi nous n'attribuerons pas d'aussi peu louables motifs à leurs craintes.

C'est notre province qui est la plus favorisée sous le rapport de l'énergie hydraulique, et elle sait mettre à profit cet avantage.

Depuis vingt-cinq ans, Québec a subi une transformation industrielle importante. La bonne et saine fermière qu'elle était il y a une couple de décades s'est modernisée peu à peu au cours des dernières années. Ce n'est pas à dire qu'elle renie ses dieux, qu'elle brûle maintenant ce qu'elle adorait hier. Elle se souvient et prie encore à leurs autels, mais elle sait qu'à une période aussi fiévreusement active que celle où nous vivons, celui qui n'avance pas recule. Elle s'est aperçue par exemple que l'eau de ses rivières emportait avec elle à la mer des richesses incroyables et elle leur a barré le chemin. Ses activités en ce sens se sont exercées dans la région du Saint-Maurice, et les villes de Shawinigan, Grand'Mère, la Tuque sont nées; elle a tourné son attention vers les cantons de l'Est: Drummondville a surgi de terre; actuellement, des travaux très importants se poursuivent au Lac Saint-Jean, qui sont en train de transformer la physionomie du pays de Maria Chapdelaine.

En certains milieux, on déplore cette industrialisation de la Province et la perte de la tradition. Il ne m'appartient pas de me prononcer là-dessus; mais, si l'histoire m'apprit à chérir le passé de mon pays, elle ne m'enseigna point à me désintéresser de son avenir. Le culte du passé sans doute est une noble chose; tous nous le reconnaissons. Pourtant il ne consiste pas à imiter servilement tout ce qui se faisait au temps de nos ancêtres, et je crois que nous pouvons leur rendre hommage tout en construisant des usines, fabriquant de la pulpe et de l'électricité, et bâtissant des villes, pourvu que dans nos activités nous nous inspirions des principes d'énergie et de ténacité qui furent la règle de leur vie.

Les longues lignes de poteaux et de fils qui transportent au loin la force de nos cours d'eau inspirent parfois des réflexions un peu amères aux artistes; elles symbolisent cependant l'esprit de l'époque. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs inspirés de constructions manufacturières et d'enchevêtrements de fils et de machines pour exprimer sur leur toile ou dans leurs strophes l'âge moderne.

Quoi qu'il en soit, la houille blanche est devenue l'un des facteurs les plus importants de développements industriels de toutes sortes. Ce ne sont plus seulement les industries manufacturières qui y ont recours; les exploitations minières trouvent un si gros avantage à l'usage de cette forme d'énergie qu'elles construisent elles-mêmes en général leurs propres barrages. L'industrie du bois s'en sert avec profit dans ses moulins. Et à mesure que les problèmes de développement et de transport de l'énergie électrique se simpli-

fieront, et que le coût de production diminuera, on peut prévoir l'électrification graduelle de notre système de chemins de fer, du moins dans certaines parties plus favorables de leur parcours.

De la surabondance de force motrice dépendront dans une large mesure le confort et la prospérité de nos villes, qui l'emploieront à leur éclairage, à leur service de tramways, à leur système d'aqueduc et à quantité d'autres usages.

Enfin dans toutes les sphères de l'activité industrielle, l'électricité monte rapidement à une position prépondérante, et lorsque l'on considère que cette énergie latente des chutes d'eau est en train de remplacer les autres formes d'énergie motrice dans la vie industrielle, on ne peut que reconnaître et admirer la prévoyance et la justesse de coup d'œil des gouvernants qui depuis quelques années poursuivent méthodiquement la mise en œuvre de nos richesses hydrauliques. Et s'il est juste de dire que gouverner c'est prévoir, il est convenable de déclarer qu'ils furent de véritables gouvernants puisque, par la politique qu'ils préconisèrent et qu'ils suivirent, ils préparèrent la Province à recueillir les bénéfices de l'ère de développement industriel qui s'ouvre.

Je m'excuse, messieurs, de vous avoir imposé si longtemps une phraséologie un peu sèche. Le sujet que je traite devant vous favorise peu les ascensions vers le Parnasse. L'agriculture vers la terre courbe les corps et quelquefois les esprits; les pêcheurs, qu'ils soient d'Islande, des bancs de Terre-Neuve ou d'ailleurs, trouvent rarement le temps de contempler les étoiles: sur les rochers miniers ne poussent jamais de fleurs, fussent-elles de la variété "rhétoriciensis"; la forêt trop dense refuse le soleil à la terre qui la nourrit; et l'électricité elle-même, si elle engendre souvent des étincelles, inspire plus rarement des discours étincelants.

Je vous ai exposé quelques-uns des faits qui à mon sens justifient des espoirs très enthousiastes en un avenir brillant et prospère pour le Canada.

Sans doute ce n'est pas tout de posséder de grandes richesses; il faut savoir les développer. Ce n'est pas parce que nos forêts couvrent une superficie de 900,000 milles carrés de bois commercial ou parce que nos rivières charrient l'énergie par millions de H. P., ce n'est pas non plus parce que nos montagnes regorgent de minerais, ce n'est pas davantage parce que nos plaines sont fertiles que nous devons croire que la fortune nous viendra en dormant. Il

nous faut au contraire travailler, travailler tous et travailler dûr pour faire fructifier ce patrimoine.

Cette mise en valeur fera surgir un grand nombre de problèmes, et il importe que chacun de nous contribue dans la mesure de sa force et de son talent aux solutions les plus avantageuses.

IMMIGRATION

Il semble bien que le plus immédiatement urgent de ces problèmes soit celui de l'immigration.

A quelle catégorie de citoyens faut-il ouvrir la porte, et quels sont les procédés les plus effectifs pour faire entrer au pays ceux que nous désirons plus particulièrement y voir? Ces questions sont débattues depuis longtemps. Je ne veux pas ici les étudier; il faudrait pour cela une deuxième causerie. Je désire simplement signaler que le problème du peuplement du Canada se complique du fait du voisinage des États-Unis. Lorsque l'Australie ou la Nouvelle-Zélande amènent des immigrants chez elles, elles ont de meilleures chances que nous de les garder; car s'il arrive que pendant une période de dépression ou de malaise leurs nouveaux arrivés ne soient pas entièrement satisfaits, ils y penseront à deux fois avant de retraverser l'océan, et dans la très grande majorité des cas, ils se remettront au travail, et la crise passera. Lorsque l'Afrique Sud reçoit de nouveaux citoyens, elle est protégée contre leur désertion vers la côte par l'Océan, vers l'intérieur par la forêt impénétrable et les cannibales. Mais au sud du Canada, il y a une ligne imaginaire de 4,000 milles de longueur, et au delà, une république de 110,000,000 d'âmes, riche et prospère; et à la première contrariété, au premier insuccès, l'immigrant canadien passe la frontière. Si on veut le garder ici, on ne saurait trop faire pour lui donner l'impression qu'il est un peu de notre famille, pour lui conserver les espoirs et peut-être les enthousiasmes qu'éveillèrent en lui les promesses de nos agents et la réclame coloriée des emblèmes de la prospérité canadienne.

TARIF.

Un autre facteur qui influera considérablement sur l'avenir du Canada, et qui se rattache à cette question du peuplement du pays, c'est le tarif.

Je veux aussi vous faire remarquer que lorsque l'on recherche

quelle est la législation tarifaire la plus favorable au développement du Canada, on se heurte à un dilemme.

Si le tarif est trop fortement protectionniste, il est peu probable que l'on réussisse à peupler l'Ouest, et alors le plus grand nombre de nos industries, qui ne sont pas assez puissantes pour affronter les marchés mondiaux, seront privées d'un marché sur lequel elles ont toujours compté, et resteront comparativement insignifiantes. D'un autre côté, si l'on cède aux objurgations de l'Ouest et que l'on rajuste le tarif de façon à satisfaire toutes leurs demandes et à attirer l'immigrant dans les plaines, dès que l'Ouest sera rempli, même à demi rempli, tout tarif disparaîtra, nous aurons le libre échange; et les industries que l'on aura temporairement ralenties dans leur essor seront tout simplement immolées par ceux pour lesquels elles auront consenti des sacrifices.

Et voici un problème dont la solution n'est pas facile. Elle est probablement dans la mise en pratique d'un tarif moyen, qui conciliera les intérêts divers du pays. Elle peut être dans la création des centres industriels à proximité de la région de production.

Pour que l'Ouest ne restât pas aussi ardemment réciprocitaire, il faudrait qu'il eût plus d'industries et des marchés plus proches.

Mais à tout événement, pour arriver à une entente sur ce sujet du tarif, il faudra d'abord que l'Ouest cesse de croire qu'il ne doit rien aux chemins de fer et aux industriels de l'Est; il faudra que certains manufacturiers de l'Est cessent de considérer les producteurs du sol comme des victimes taillables et corvéables à merci. S'il faut un tarif oppresseur pour mettre sur le marché un article de fabrication canadienne, ne le fabriquons pas. Que de son côté l'acheteur de l'Ouest se rappelle qu'il y a des taxes à payer sous une forme ou sous une autre, qu'il comprenne qu'on ne peut lui accorder des taux avantageux de transport vers l'est, si les wagons retournent à vide vers l'Ouest.

Et il y a bien d'autres problèmes, de moins d'ampleur peut-être, mais très importante cependant, qui sollicitent l'attention et divisent l'opinion.

Faut-il creuser le Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, pour le développement seul de force motrice, puisque les océaniques ne peuvent naviguer économiquement les canaux et leurs écluses? Faut-il compléter, sous la pression des intérêts de l'Ouest, le chemin de fer de la Baie d'Hudson et essayer de développer la navigation dans la Baie que des spécialistes déclarent impraticable pendant

sept ou huit mois de l'année ? Ou vaut-il mieux favoriser le développement du port de Vancouver par un abaissement du tarif des chemins de fer dans les montagnes ? Continuerons-nous l'exploitation par l'Etat du réseau des chemins de fer nationaux, ou les retournerons-nous à l'entreprise privée ?

A chacune de ces questions, il faudra une réponse; tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, il faudra leur faire face bravement, et leur trouver une solution définitive. Mieux vaut une attitude énergique qui satisfait la majorité qu'une complaisance louvoyante qui ne contente personne.

Et pour ces besognes, pour toutes les autres qui surgiront le long de la route de son développement, le Canada fera appel à tous ses talents, à toutes ses forces. Il lui faudra le concours de tous, et comme toujours dans les luttes décisives, ce seront ceux d'entre eux qui se distingueront par leurs connaissances, leur travail et leur initiative qui marcheront à la tête des autres et les dirigeront dans leur œuvre de construction et d'édification de la prospérité nationale.

La tâche ne sera pas toujours facile, et je sais bien que les obstacles sont nombreux; mais je sais aussi qu'un pays qui produit annuellement 450,000,000 de boisseaux de blé de la meilleure variété, qu'un pays qui a un monopole presqu'exclusif de minéraux aussi importants que le nickel et l'amiante, qu'un pays qui possède des richesses hydrauliques aussi grandes à une période d'utilisation intense des forces hydro-électriques, je sais que ce pays-là trouvera assez de puissance dans ses ressources pour triompher des accidents géographiques ou autres, et des influences de pénétration qui retardent son essor.

Il n'y a pas de pays au monde qui soit placé dans ces conditions absolument idéales de développement. Toujours des problèmes surgissent pour contrecarrer ou pour arrêter la marche vers le succès.

Nos voisins ont eu à résoudre la question de l'esclavage avant d'entrer dans la période de développement qui en a fait la plus riche nation du monde, et cependant on s'est demandé pendant un temps s'ils ne seraient pas écrasés sous le fardeau des dettes de la guerre civile. Aujourd'hui ils sont prospères et ils sont puissants.

Sachons tirer profit de leur histoire. Comme eux il y a cinquante ans, nous avons de vastes étendues à peupler; comme eux à ce moment-là nous avons des questions nationales à régler; comme eux, j'en ai la ferme conviction, nous surmonterons tous les obstacles.

Et il me semble que si dans le passé on a pu, malgré les difficul-

tés énormes de toutes sortes, arriver aux résultats actuels, il n'y a aucune raison pour que notre travail et notre tenacité ne soient les maîtres de notre avenir.

Pour cela, il nous faut des hommes de valeur à la direction. Il nous faut, on ne pourra jamais trop le dire, il nous faut une population laborieuse, il nous faut des citoyens de talent aidé d'un peu d'enthousiasme. Mais ce qu'il faut aussi, ce qui importe peut-être plus que toute autre chose dans un pays aussi vaste où les habitants forcément ne peuvent avoir tous les mêmes goûts et les mêmes ambitions, c'est un peu de tolérance à l'égard les uns des autres, c'est un peu de condescendance à écouter le point de vue opposé au sien et à le discuter.

Et c'est lorsqu'on songe à toutes ces choses, c'est lorsque l'on envisage tous les problèmes que nous avons à résoudre en notre Canada, que l'on comprend la vérité de la direction de ceux qui nous enseignèrent toujours la modération et la concialiation. Lorsque par leur exemple ils nous prêchaient la tolérance, ces hommes, dont Laurier fut le plus grand, nous enseignaient la vertu cardinale pour tous les citoyens de ce pays.

Et si, pour l'incarnation qu'ils furent des vertus nécessaires à l'édification d'un grand pays, nous leur devons l'hommage de notre esprit et de notre raison, combien plus nous leur devons celui de notre coeur! C'est en guidant notre vie à la lumière de ces phares de la vie politique canadienne que nous rendrons le meilleur témoignage d'admiration à leur discrétion bienfaisante. Si la terre a repris leurs cendres, que l'oubli jamais ne reprenne leurs noms!

Et à quelque groupe, race ou caste que nous appartenions ou que nous ayons appartenu dans le passé, quelqu'emblème qu'aient chéri nos ancêtres et que nous vénérions encore, fût-il la rose anglaise des Plantagenets, ou le chardon d'Ecosse, ou le trèfle d'Irlande, ou la vielle fleur de lys française, ajoutons-y maintenant la feuille d'érable! Donnons-lui une place d'honneur sur notre blason! Qu'elle symbolise le vrai nationalisme canadien, celui qui ignore les querelles mesquines, celui qui ignore les rancoeurs stériles ou destructrices, celui qui ignore les appels du fanatisme et de la haîne, celui qui bâtit son temple lentement, soigneusement, solidement assis sur le roc de la confiance et du patriotisme, et non sur des sables mouvants que le premier coup de vents des heures de tempête chassera devant lui, emportant comme un château de cartes la structure que l'on aura eu la témérité d'y ériger.

Soyons des coopérateurs plutôt que des critiqueurs, soyons des bâtisseurs plutôt que des destructeurs, et nous aurons plus tard la satisfaction de pouvoir nous dire que nous avons été les ouvriers dont le travail accumulé pourra défier tous les vents, tous les orages qui viendront l'assaillir.

ARMAND CIRCE,
Ingénieur civil.

REVUE DES LIVRES

LE PASSÉ RADIEUX, par M. Jean Flahaut, professeur à l'Université de Montréal, à la librairie Déom à l'Action Française. Montréal. Prix: 1.00

M. Jean Flahaut, professeur à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal, a voulu raconter à ses élèves son enfance et son adolescence. Ce ne fut pas chez lui simple amusement de dilettante. Il eut des vues plus hautes, une intention apologétique: montrer aux étudiants canadiens, parfois trop portés à croire la France complètement déchristianisée, qu'il y a encore là-bas du bon, beaucoup de bon, et qu'il faut avoir foi en l'avenir. M. Flahaut nous fait pénétrer dans une famille de Lille, la sienne, où la pratique religieuse, l'économie, le travail sont de règle. Il nous conduit dans les écoles et les collèges de sa ville, où nous nous reconnaissons. Il nous transporte à l'île de Jersey, chez les Jésuites, et à Bailleul, chez sa grand'mère. Tout cela est raconté avec une modestie de bon aloi, en un style excellent dans sa simplicité.

Les pages sur Jersey, et celles où l'on nous expose le "cas Flahaut", ont retenu tout particulièrement notre attention. Le livre se termine par des souvenirs de guerre.

Aucun ancien élève de M. Flahaut ne se passera de ce livre, et les autres auront intérêt et profit à la lire.

LA CITÉ DANS LES FERS, roman, par Ubald Paquin, chez Edouard Garand, 153a Ste-Elizabeth, Montréal. Prix: 30.

UNE ENFANCE PROVENÇALE, par Marie Gasquet, chez Flammarion, 26 rue Racine. Prix: 9 frs.

Une autobiographie du plus vif intérêt pour tous ceux que les coutumes locales d'un pays intéressent. Le livre a d'ailleurs une valeur d'âme peu ordinaire: nous voulons dire qu'on y trouve bien autre chose que l'observation des objets extérieurs; l'auteur pénètre dans les cœurs. La langue est savoureuse, quelquefois même un peu difficile, parce qu'elle se charge de mots ou de locutions de Provence. Mais, que de poésie et de sensibilité dans toutes les pages!

MANUEL HISTORIQUE DE LA QUESTION D'ORIENT (1792-1925), par Jacques Ancel, chez Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris (1926) — Prix:

Les bases géographiques de la question d'Orient. — La crise serbe (1792-1815). — La crise grecque (1815-1830). — La crise égyptienne (1830-1841). — La crise roumaine (1841-1859). — La crise bulgare (1860-1878). — L'ère hamidienne (1878-1897). — La crise macédonienne (1897-1913). — L'Orient dans la crise européenne (1914-1923). — L'Orient d'aujourd'hui. — Cartes.

CUVIER ET LA SCIENCE DE LA NATURE, par Louis Roule, chez Flammarion, Paris. Prix: 9 frs.

Ont déjà paru dans cette collection de l'*Histoire de la Nature vivante*, un premier volume sur Buffon, un deuxième sur Daubenton. Le troisième s'occupe de Georges Cuvier (1769-1832), et en trois parties nous raconte sa *vie*, nous expose son *œuvre* (Anatomie comparée des Animaux, Le Règne animal et la Zoologie descriptive, Les Recherches sur les Ossements fossiles et les Révolutions du globe, l'Histoire des Sciences naturelles), enfin en fait la *synthèse*.

LES SIX BOUCLES DU LASSO, par Maurice Rigaux, aux Editions Spes, 17 rue Soufflot. Paris. Prix: 4 fr.

Ce petit livre est "une introduction au don de soi". Il est écrit pour les éducateurs et pour "nos garçons". L'auteur distingue trois *étapes* dans la vie de ces derniers: l'enfant, l'adolescent, le jeune homme. De ce *lasso* métaphorique dont il parle, deux boucles doivent saisir l'enfant, c'est la famille et c'est le milieu social; deux autres boucles, l'adolescent: ce sont le "corps" professionnel et l'association professionnelle; deux dernières boucles enserreront le jeune homme: la nation et le monde. Les conclusions s'intitulent: la découverte de la "communion des Saints".

MAMAN, drame lyrique en trois actes par Pierre Dumaine, chez Gabriel Enault, à Mamers. Prix: 5 fr. 50.

Ce drame s'intitule encore *La plus belle Muse de François Villon*. Il comporte une musique de scène par François Quilici. M. Pierre Dumaine, l'auteur, qui est rédacteur à *La Vie Catholique*, est un lettré et un croyant. Son drame déborde d'émotion. Ce n'est pas autre chose que l'histoire de François Villon, âme faible mais pleine de foi, que sa mère finit par sauver. Ce drame fut joué plusieurs fois, depuis 1921, dans des maisons d'éducation, en France. On devrait tenter l'expérience au Canada.

STATISTIQUES CHOISIES ET ANNOTÉES, par Paul Gemahlin, chez Léon Tenin, 22, rue Soufflot, Paris. Prix: 18 fr.

Population — Production — Prix — Salaire — Monnaie — Crédit — Change — Transport — Finances publiques. 50 tableaux, 8 figures.

NOS RESPONSABILITÉS SOCIALES par Albert Muller, s. j., aux Editions Spes, 17 rue Soufflot, Paris. Prix: 5 fr.

Ch. I. L'Ordre Social. — Ch. II. La Crise sociale. — Ch. III. Les responsabilités. — Ch. IV. Les remèdes.

FORMULES ET TABLES NUMÉRIQUES relatives aux fonctions circulaires, hyperboliques, elliptiques. 25 x 16. — 862 pp. avec figures. Relié. Chez Gauthier-Villars, 55 Quai des Grands-Augustins, Paris. Prix: 260 fr.

TABLES NUMÉRIQUES DES ÉQUATIONS de Lagrange. — Chez Gauthier-Villars, Paris.

TRAITÉ DE MÉCANIQUE RATIONNELLE, par P. Appell. — Tome V. Eléments de Calcul tensoriel. Applications géométriques et mécaniques. Chez Gauthier-Villars, Paris. Prix: 40 fr.

COMBUSTIBLES ARTIFICIELS ET DE REMPLACEMENT, par Pierre Appell. 190 pages, avec 45 figures. — Chez Gauthier Villars ou Masson & Cie, 120 Boul. St-Germain, Paris. Prix: 22 fr. 50.

LEÇONS SUR LES PROPRIÉTÉS EXTRÉMALES et la meilleure approximation des Fonctions analytiques d'une Variable réelle, par Serge Bernstein, chez Gauthier-Villars, Paris. Prix: 51 fr. 75.

PROBABILITÉS GÉOMÉTRIQUES par R. Deltheil, chez Gauthier-Villars, Paris. Prix: 22 fr.

L'ANNUAIRE DU BUREAU DES LONGITUDES pour 1926, chez Gauthier Villars, Paris. Prix: relié, 10 fr.

LA LUMIERE ET LES RADIATIONS INVISIBLES, par A. Boutaric. Illustré de 55 fig. chez Ernest Flammarion, 26 rue Racine, Paris. Prix: 10 fr.

LA THÉORIE DES PHÉNOMENES COLLOIDAUX, par J. Loeb. Traduit de l'anglais, par H. Mouton. Nouvelle Collection Scientifique, du Dr Borel. Prix: 10 fr.

LES CONFINS DE LA SCIENCE ET DE LA FOI. Vol. II, par l'abbé Th. Moreux, chez Gaston Doin, 8 place de l'Odéon, Paris. Prix: 10 fr.

REVUES, BULLETINS ET MAGAZINES

AGRICULTURE

Bulletin de la Ferme — 11 Côte de la Montagne, Québec.
Bulletin de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France — 8 rue d'Athènes, Paris.
Bulletin de Statistique Agricole et Commerciale — Institut International d'Agriculture, Rome.
Revue Internationale des Institutions Economiques et Sociales — Institut International d'Agriculture. Villa Umberto I. Rome 10.

ART DE L'INGENIEUR — SCIENCES

Journal of the American Water Works Association — 170 Broadway. New-York.
Annales de l'Energie et les Alpes Maritimes — 11 rue Casimir Brenier. Grenoble.
Annales des Mines — Chez Dunod. 92, rue Bonaparte, Paris, VIe.
Annales des Travaux Publics de Belgique — 21, rue de la Limite. Bruxelles. Belgique.
Arts et Métiers — 15, Boulevard St-Martin, Paris.
Les Chemins de Fer et les Tramways — 92, rue St-Lazare. Paris (9e).
Journal of the Franklin Institute of the State of Pensylvania — Philadelphia.
L'Industrie Electrique — 9, rue de Fleurus. Paris, VIe.
L'Industrie Chimique — 32, rue Le Peletier. (IXe) Paris.
The Proceedings of the Institution of Mechanical Engineers — Storey's Gate. St. James Park. London S.W. 1.
The Journal of the Institution of Electrical Engineers — Savoy Place. Victoria Embankment. London W.C. 2.
Le Journal de Physique et le Radium — 12, place de Laborde. Paris (VIIIe).
Annales du Ministère de l'Agriculture — Direction Générale des Eaux et Forêts. Paris, France.
Le Monde Industriel — 116, rue de l'Hôpital Militaire. Lille, France.
Le Moniteur des Travaux Publics — 23, rue de Chateaudun. Paris.
Le Naturaliste Canadien — 2, rue Richelieu. Québec.
Pulp and Paper Magazine — Gordenvale. Qué.
Revue Générale des Chemins de Fer — 82, rue Bonaparte. Paris, VIe.
Revue Générale des Routes — 9, rue Coëtlogon. Paris, (VIe).
Revue Pratique des Industries Métallurgiques — 26, rue d'Angoulème. Paris.
Bulletin de la Société Française des Electriciens — 12, Place Laborde. Paris.

Bulletin de la Société Industrielle de l'Est — Nancy. Meurthe-et-Moselle. France.

Procès Verbaux et Mémoires de la Société des Ingénieurs-Civils de France — 19, rue Blanche. Paris (IXe).

Bulletin de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire — 16, rue de l'Estrapade. Paris (Ve).

The Journal and Transactions of the Society of Engineers — 17, Victoria St. Westminster. S.W. 1.

Technique — Ecole Technique. Montréal.

Technology. Reports of the Tôhoku Imperial University — Sendai. Japan.

Scientific Papers, Technologic Papers and Circulars of the United States Bureau of Standards. Washington, D.C.

University of California Publications on Engineering — Berkeley. California.

University of Illinois Bulletin — Urbana, Ill.

Travaux Scientifiques de l'Université de Rennes — Rennes. France.

Le Bulletin des Usines Electriques — 25, rue de la Pépinière. Paris.

COMMERCE

Archives de la Chambre de Commerce de Lille.

Boletin Oficial de la Camara de Comercio. de la Provencia de Madrid.

Bulletin Commercial et Industriel Suisse. 59, rue du Stand. Genève.

Bulletin de la Chambre de Commerce de Paris. Place de la Bourse. Paris.

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce de Cambrai — 10, rue Saint-Gery. Cambrai.

Bulletin Trimestriel de la Chambre de Commerce de Strasbourg — 22, rue des Serruriers. Strasbourg.

Bulletin Mensuel de la Chambre des Négociants-Commissionnaires et du Commerce Extérieur — 35, Faubourg Poissonnière (IXe— Paris.

Bulletin de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures du Commerce — 15, rue Auber (IXe) Paris.

Bulletin du Comité des Relations Internationales Intellectuelles et Economiques — Chambre de Commerce de Marseilles.

Bulletin Mensuel de l'Union du Commerce et de l'Industrie pour la Défense Sociale — 23, rue de la Ville-L'Evêque. Paris.

Bulletin Mensuel du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture — (Section lyonnaise). 46, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lyon.

Revue Statistique de la Navigation, du Commerce et de l'Industrie — Chambre de Commerce du Havre. 35, rue Fontenelle. Le Hâvre.

L'Information Financière et Industrielle (Montréal et Québec) — .

Mon Bureau — Magazine d'organisation commerciale et industrielle, 186, Fb. St-Martin, Paris.

Bulletin des Renseignements Commerciaux — Ministère du Commerce. Ottawa, Ont.

L'Actualité Economique — Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Montréal.

Bulletin Mensuel de la Banque Royale du Canada — Montréal, Qué.

DROIT

La Revue du Droit — 64, rue St-Joseph, Québec.

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement Primaire — 79, Chemin Ste-Foy. Québec.
L'Enseignement Secondaire au Canada — Université Laval. Québec.

GÉNÉRALITÉS

Mercure de France — XXVI, Rue de Condé. Paris VIe.
La France Nouvelle — 286, Boulevard St-Germain. Paris VII.
Septimanie — 6, rue Edmond-Valentin. Narbonne.
Revue Bleue — 286, Boulevard St-Germain. Paris VII.
France-Amérique — 82, Champs-Elysées. Paris.
Bibliographie de la France — 117, Boulevard St-Germain. Paris.
Polybiblion — 5, rue St-Simon. Paris (VIIe).
Revue bibliographique — 16, rue Soufflot. Paris.
L'Information — Edition canadienne, 1 bis, rue Colonel-Denfert. Chalon-sur-Saone.

HISTOIRE

Nova Francia — 52, rue de Richelieu. Paris 1er.
The Canadian Historical Review — University of Toronto Press. Toronto, Ont.
The Washington Historical Quarterly — Seattle, Washington.

JOURNAUX D'INFORMATION

Le Droit — Ottawa.
L'Avenir du Nord — St-Jérôme, Qué.
Le Progrès du Saguenay — Chicoutimi, Qué.

POLITIQUE

International Conciliation — 44, Portland St. Worcester, Mass,

SOCIOLOGIE

Les Amitiés Catholiques Françaises — 3, rue Garancière. Paris (6e).
La Documentation Catholique — 5, rue Bayard. Paris (VIIIe).
Les Dossiers de l'Action Populaire — Editions Spes. 17, rue Soufflot. Paris.
Peuple de France — 17, rue de Paris. Vanves (Seine) France.
La Tempérance — 964, rue Dorchester Ouest. Montréal.
The American Journal of Sociology — University of Chicago Press. Chicago, Ill.
Chronique Sociale de France — 16, rue du Plat. Lyon, France.
Rivista Internazionale di Scienzi Sociali — Arco Della Pace 5. Roma.
La Science Sociale — 56, rue Jacob. Paris.
L'Annuaire Statistique de Québec — Secrétariat de la Province. Québec.
Bulletin de la Participation aux Bénéfices — 20, rue Bergère. Paris.

UNIVERSITÉS

University of California Chronicle — Berkeley. California.
Le Canada Français — Université Laval. Québec.
Le Quartier Latin — 354, rue Sherbrooke Est. Montréal.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE
Toutes les Branches du Génie

PRINCIPAUX COURS:—

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Géodésie
Mines	Métallurgie
Machines Thermiques	Travaux Publics
Constructions Civiles	Chemins de fer
Génie Sanitaire	Chimie Industrielle.

Laboratoires de Recherches et d'Essais,
1430 rue Saint-Denis, Montréal.

TÉLÉPHONES:—

Administration:— Plateau 6205
Laboratoire Provincial des Mines:— Lancaster 7880.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Département des terres et forêts de la Province de Québec.

SERVICE HYDRAULIQUE

Aménageons les chutes d'eau si nombreuses de la province de Québec. Utilisons mieux nos forces hydrauliques pour l'industrie, l'éclairage et la force motrice et nous économiserons ainsi le charbon, actuellement si cher, pour le chauffage des maisons.

Demandez nos brochures sur les forêts et les eaux en écrivant à l'hon. Ministre des terres et forêts, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC
(CANADA)

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

CHASSE ET PECHE

LA province de Québec est l'Eldorado de tous les amateurs de la pêche et de la chasse. Elle possède en effet les plus grandes richesses ichtyologiques et cynégétiques du monde entier, l'on pourrait dire. Il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent pour se faire une idée de l'immensité de son territoire encore en disponibilité. Ainsi, sa superficie totale est de 445,000,000 d'acres approximativement. Or, si l'on déduit 25,000,000 d'acres concédés soit pour la culture ou autrement, il reste une balance de 420,000,000 d'acres, dont 25 p.c. ou 105,000,000 d'étendue sont recouverts par les eaux des lacs, fleuves et rivières, et 315,000,000 sont boisés.

Des steamers conduisent aux plus belles rivières à saumon du Saguenay et de la Baie des Chaleurs, en même temps que des trains de chemins de fer mènent chaque jour aux lacs et aux rivières des régions du Lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du Nord de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui régit tout ce qui relève de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, émet des baux et des permis de chasse et de pêche à des taux avantageux pour les étrangers.

On est prié de communiquer avec le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries si l'on désire des renseignements plus précis.

BUREAU DES MINES

GISEMENTS MINERAUX. — La Province de Québec possède des gisements d'AMIANTE, de CUIVRE, de FER CHROME, de MINERAIS DE FER, de GRAPHITE, de MICA, de PHOSPHATE, de MOLYBDENITE, d'OR, etc.

LOI DES MINES. — La loi des Mines de la Province offre une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Les dispositions de cette loi sont faciles à comprendre et à suivre. Un "certificat de mineur", que l'on peut se procurer au Bureau des Mines au coût de $10.00, permet au porteur de piqueter et de se réserver 200 acres de terrains miniers, n'importe où dans la province, sur les terres dont les droits de mines sont disponibles.

LABORATOIRE PROVINCIAL. — Le laboratoire d'analyses de la Province est à l'Ecole Polytechnique, 228, rue ST-DENIS, MONTREAL.
On peut y faire faire des analyses de minerais à des taux très réduits.

Pour tous renseignements concernant les Richesses minières de la Province, s'adresser à

L'HONORABLE J. E. PERRAULT,
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, QUEBEC.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège Social - - Montréal

Capital versé et réserve, - - - $11,000,000

Actif, plus de - - - - - - - $130,000,000

263 succursales au Canada,
dont 219 dans la Province de Québec
Filiale à Paris:
BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)
14, rue Auber

ON TROUVE TOUJOURS

A LA

LIBRAIRIE DEOM

UN choix important de beaux livres anciens et modernes, des éditions originales, rares ou curieuses des meilleurs écrivains des XIXe et XXe siècles et les ouvrages nouveaux, en exemplaires ordinaires ou sur grand papier, d'une sélection d'auteurs contemporains. :: :: :: ::

251 EST, RUE ST-CATHERINE

TELEPHONE EST 2551 MONTRÉAL

C. E. RACINE
& CIE
Limitée

COURTIERS EN DOUANES
TRANSITAIRES

Facilitent les expéditions à l'étranger

Assurance Maritime

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains

"Board of Trade Building"

MONTREAL

Adresse télégraphique : "Enicar".

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - - - - - - - PARIS, VII

Le "Polybiblion", qui est entré dans sa 58e année, paraît chaque mois, en deux parties distinctes.

I. — Une "Partie littéraire" (2 vol. par an), comprend : 1o des "Articles d'ensemble" sur les différentes branches de la science et de la littérature ; 2o des "Comptes rendus" des principaux ouvrages publiés en France et à l'Etranger ; 3o une "Chronique", résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le "Polybiblion" donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une "Partie technique" (1 vol. par an), contient : 1o une "Bibliographie méthodique" des ouvrages publiés en France et à l'Etranger, "avec indication des prix" ; 2o les "Sommaires" de nombreuses Revues françaises et étrangères ; les "Sommaires" des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

Envoi de spécimen : 1 franc.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Partie littéraire,	France,	32 fr.	Etranger,	38 fr.
Partie technique,	—	27 —	—	31 —
Les 2 parties réunies,	—	43 —	—	50 —

Un journal honnête et bien fait....

Le ***DEVOIR*** est un quotidien rédigé avec soin et honnêteté pour un public intelligent, respectable et instruit.

ACHETEZ ET LISEZ

LE DEVOIR

TOUS LES JOURS

Il est intéressant, bien informé, impartial, propre.

Administration et rédaction 336 Notre-Dame est, Montréal.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Siège social : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL

Capital autorisé	**$ 5,000,000.00**
Capital payé et Réserve	**$ 4,500,000.00**
Actif total (au 30 nov. 1925) . . .	**$45,219,000.00**

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

132 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard

Produits Pharmaceutiques

:: :: **DE FABRICATION FRANÇAISE** :: ::

ROUGIER FRÈRES

32, Boulevard de la Bastille
PARIS

210, rue Lemoine
MONTRÉAL

Vaccins et Sérums ***Produits chimiques***

F. C. LABERGE
INGENIEUR
30, RUE ST-JACQUES

Tél. St-Louis 3925.
S. A. BAULNE
INGENIEUR CIVIL
Professeur à l'Ecole Polytechnique
1294, rue St-Hubert, Montréal.

Victor Pager Arm. Cloutier Jos.-C. Ostiguy
PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY
AVOCATS
Immeuble Power, 83 ouest rue Craig
Tél. Main 5598

ATHANASE DAVID, C.R.
de l'étude légale
ELLIOT, DAVID & MAILHIOT
Edifice "Canada Life" MONTREAL

Le NOTAIRE FARIBAULT
Successeur de Leclerc & Faribault
Edifice Versailles, No 90 rue
St-Jacques, MONTREAL.
Tél. Main 678.

Téléphone Bell Est 2660.
LIBRAIRIE ST-LOUIS
Norbert Faribault, propriétaire.
Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres, Revues, Romans, Journaux, Jouets, Articles religieux et de fantaisie, Impressions et Reliure.
288 RUE STE-CATHERINE EST
(Près St-Denis) Montréal

Chs. Desjardins & Cie, Limitée
Fabricants, Importateurs
et Négociants en
FOURRURES ET CHAPEAUX
130, rue St-Denis, Montréal, Canada.

Tél. Est 2434.
T. DUSSAULT
BOTTIER FASHIONABLE
281, Ste-Catherine Est Montréal

Tous nos produits sont dégustés et analysés
LA CIE MONTREAL DAIRY Limitée
290, AVENUE PAPINEAU
EST UNE INDUSTRIE MODERNE
CRÈME DOUCE — BEURRE — CRÈME GLACÉE
Téléphone : Est 3000 *

CANADA

MINISTERE DES MINES

Honorable H. H. Stevens, Ministre Intérimaire. Charles Camsell, Sous-Ministre

PUBLICATIONS RECENTES EN FRANÇAIS

MINISTÈRE DES MINES

2054. Rapport du ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1924.

COMMISSION GÉOLOGIQUE

Mémoire 104. Les Oiseaux de l'Est du Canada. P.-A. Taverner. Edition revisée et augmentée. (Prix: $0.50 cartonné, $1.00 relié en toile).

2067. Rapport sommaire, Commission géologique 1923, Partie C (1 et 11), comprenant les rapports suivants: Dépôts de minerais de la mine Argonaut, Ont.; Récentes découvertes d'or au lac Larder, Ont; Une découverte de minéraux de cuivre dans la Seigneurie de la Petite Nation, Qué.; Quelques gisements d'or dans le Québec occidental; les régions de Rouyn et de Dufresnoy; Prospects de cuivre dans la péninsule de Gaspé.

Mémoire 136. Régions d'Arnprior-Quyon et de Maniwaki, Ontario et Québec. M.-E. Wilson.

DIVISION DES MINES

612. Les Industries minérales du Canada. A.-H.-A. Robinson.

615. Renseignements sur la tourbe. B.-F. Haanel.

628. Chauffage central et régional; possibilité de sa mise en pratique au Canada. F.-A. Combe.

631. Le Coke comme combustible de ménage au Canada. J.-L. Landt.

DIVISION DES EXPLOSIFS

16. Rapport annuel de la Division des Explosifs, 1924.

18. Brochure: "L'Emmagasinage des Explosifs".

EN PRÉPARATION

Mémoire 126. Une exploration botanique de la rive nord du fleuve St-Laurent, y compris une liste de variétés de plantes vasculaires. Harold St-John.

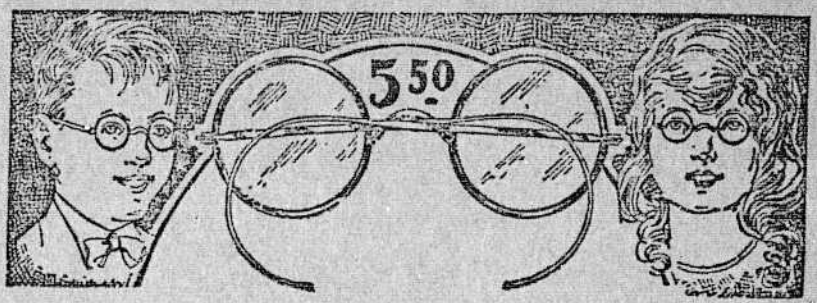
Rapport du ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1925.

Mémoire 141. Géographie et géologie du district du lac Melville, péninsule du Labrador. E.-M. Kindle.

Géologie et Minéraux industriels du Canada. G.-A. Young.

Le développement des industries chimiques, métallurgiques et connexes au Canada. A.-W.-G. Wilson.

AVIS. — On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant à l'Editeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.



FAITES EXAMINER vos YEUX chez DUPUIS

Nous faisons une spécialité de l'examen de la vue des enfants

LUNETTES OU LORGNONS

Monture nouveau genre, de fabrication garantie, sans cercles ou avec cercles. Verres plats de première qualité. Au complet avec étui. Spécial **3.50**

Essai de 30 jours pour les verres.

LUNETTES OU LORGNONS

Monture nouveau genre, de fabrication garantie, avec ou sans cercles. Verres bombés de 1ère qualité. Au complet avec étui, coton nettoyeur et liquide spécial pour laver les verres **5.50**

Essai de 30 jours pour les verres.

VERRES A DOUBLE FOYER INVISIBLE

vous permettant de voir de **loin** ou de **près** dans les mêmes verres. Verres bombés de 1ère qualité, ainsi qu'une très bonne monture nouveau genre, au choix. Au complet avec étui, coton nettoyeur et liquide spécial pour laver les verres, avec essai de 30 jours. Spécial **8.50**

Nous remplissons avec soin les prescriptions de messieurs les médecins oculistes.

Service d'optique — Au premier.



IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée
336, rue Notre-Dame Est :: Montréal